

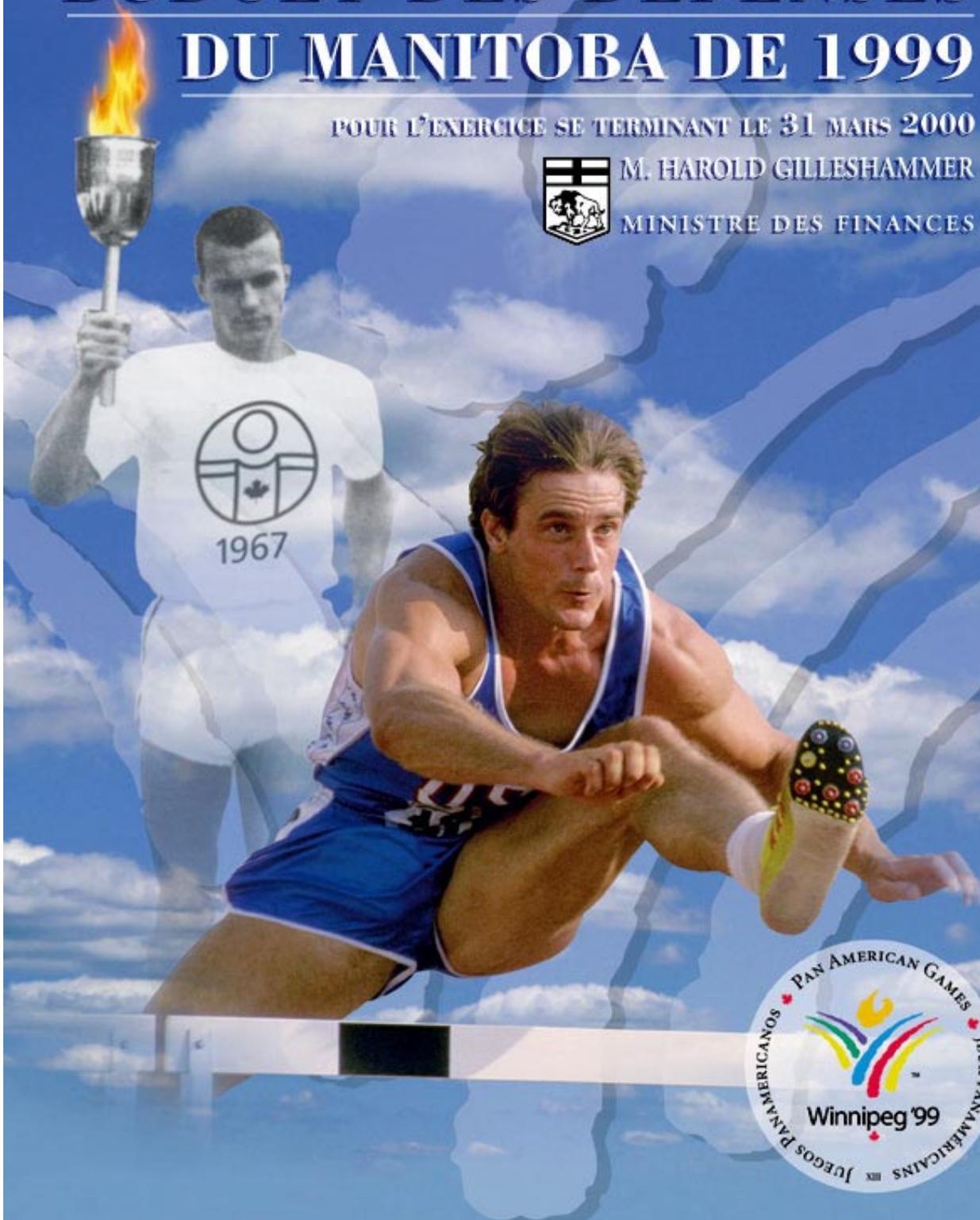
BUDGET DES DÉPENSES DU MANITOBA DE 1999

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2000



M. HAROLD GILLESHAMMER

MINISTRE DES FINANCES



**BUDGET DES
DÉPENSES DU
MANITOBA
DE 1999**

POUR L'EXERCICE

SE TERMINANT LE 31 MARS 2000

DÉPOSÉ POUR ADOPTION

LORS DE LA CINQUIÈME SESSION

DE LA TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE



M. HAROLD GILLESHAMMER
MINISTRE DES FINANCES

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
Partie A - Dépenses de fonctionnement :	
Sommaires :	
Crédits législatifs et dépenses à voter	12
Estimations des dépenses de fonctionnement	13
État comparatif des dépenses de fonctionnement	14
Rubriques :	
Assemblée législative (1)	17
Conseil exécutif (2)	22
Agriculture (3)	24
Secrétariat de l'enfance et de la jeunesse (34)	29
Commission de la fonction publique (17)	31
Programmes d'aide communautaire (33)	34
Consommation et Corporations (5)	36
Culture, Patrimoine et Citoyenneté (14)	40
Éducation et Formation professionnelle (16)	45
Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements (6)	56
Énergie et Mines (23)	58
Environnement (31)	61
Services à la famille (9)	64
Finances (7)	70
Services du gouvernement (8)	76
Santé (21)	82
Voirie et Transport (15)	90
Logement (30)	97
Industrie, Commerce et Tourisme (10)	100
Justice (4)	106
Travail (11)	113
Ressources naturelles (12)	117
Affaires du Nord (19)	127
Développement rural (13)	130
Direction générale des services aux personnes âgées (24)	137
Sport (28)	139
Situation de la femme (22)	141
Affaires urbaines (20)	143
Crédits d'autorisation (26)	146
Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba (26-1)	147
Fonds des innovations de développement durable (26-2)	147
Initiatives concernant l'administration de la justice (26-3)	147
Réforme interne, adaptation de la main-d'oeuvre et augmentation générale des salaires (26-4)	147
Autres affectations (27)	148
Crédits - Urgences diverses (27-1)	149
Initiatives de développement économique urbain (27-2)	149
Ententes Canada-Manitoba : travaux d'infrastructure et partenariat pour le développement économique (27-3)	149
Allocation pour les pertes et dépenses des sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux (27-4)	149
Initiatives d'immobilisations (27-5)	150
Fonds du millénaire (27-6)	150

TABLE DES MATIÈRES

Partie B - Investissements en immobilisations

Sommaires :

Crédits législatifs et dépenses à voter	152
Estimations des investissements en immobilisations	153

Rubriques :

Agriculture (3)	154
Services à la famille (9)	154
Finances (7)	154
Services du gouvernement (8)	154
Santé (21)	154
Voirie et Transport (15)	154
Ressources naturelles (12)	155
Réforme interne, adaptation de la main-d'oeuvre et augmentation générale des salaires (26-4)	155

Annexe A - Organismes de service spécial	159
---	------------

Annexe B - Nouvelle convention comptable pour les dépenses en capital	163
--	------------

INTRODUCTION

Le Budget des dépenses du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000 donne le détail des dépenses que le gouvernement a l'intention d'engager, conformément au Budget du Manitoba pour 1999. Le budget des dépenses énumère les crédits annuels approuvés par la Législature en vertu de la Loi portant affectation de crédits. Figurent également au budget des dépenses, conformément aux dispositions de l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, les crédits législatifs qui ne nécessitent pas un vote de la Législature. Les prévisions des recettes pour la même période sont données dans un autre document intitulé Budget des recettes du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000.

Les notes explicatives ci-dessous sont fournies afin de faciliter l'examen de ce budget.

Nouvelle convention comptable adoptée en 1999-2000 pour les dépenses en capital

Les immobilisations corporelles sont une ressource économique importante pour les gouvernements et un élément clé de la prestation de nombreux programmes gouvernementaux. Habituellement, les gouvernements ont absorbé les coûts de ces biens dans l'exercice où ceux-ci étaient acquis. Cependant, de nouvelles normes comptables récemment adoptées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) exigent que les dépenses d'immobilisations corporelles soient amorties selon la méthode axée sur les charges sur la durée de vie utile des biens. Le système de comptabilité du gouvernement se rapproche ainsi davantage des méthodes comptables du secteur privé. Comme cela a été annoncé l'année dernière, la Province du Manitoba va adopter ce changement à compter du 1^{er} avril 1999. Le Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000 reflète la nouvelle convention comptable. En vertu de cette dernière, les demandes de crédits affectés aux investissements en immobilisations seront distinctes des demandes de crédits ordinaires. L'amortissement annuel de ces investissements sera inclus dans les crédits affectés aux dépenses jusqu'à l'amortissement total des biens.

Afin de circonscrire les investissements en immobilisations aux termes de la nouvelle convention, on a établi des catégories de biens standardisées ainsi que des seuils de capitalisation et des taux d'amortissement correspondants. En raison de la nouvelle convention comptable, on a redéfini les dépenses en capital des exercices précédents pour l'exercice 1999-2000 et on les a réparties en deux catégories :

- les subventions en capital et les dépenses en capital qui ne correspondent pas aux nouvelles lignes directrices ou qui n'atteignent pas les seuils établis;
- les dépenses visant l'achat ou l'acquisition d'immobilisations corporelles qui correspondent aux nouvelles lignes directrices.

Lors de l'établissement des critères de capitalisation, certains types de biens ont été exclus. En raison de la complexité de cette catégorie de biens, les infrastructures, comme les routes et chemins provinciaux, les pistes d'atterrissage, les ponts et les barrages ainsi que les installations d'égout et de distribution d'eau, font encore l'objet d'une étude par l'Institut Canadien des Comptables Agréés et, donc, ne sont pas incluses.

Dans le Budget des dépenses publié 1999-2000 figureront l'amortissement calculé sur tous les biens existants au 31 mars 1999 ainsi que les nouveaux investissements en immobilisations prévus pour l'exercice 1999-2000. L'amortissement des biens existants qui sont encore utiles en 1999-2000 est calculé à partir d'une estimation des biens de la province gérés par les ministères. Ce sont les ministères qui ont procédé à l'inventaire en se servant d'un critère de capitalisation standard.

Des détails sur les catégories de biens, sur l'estimation de la durée de vie utile et sur les taux d'amortissement figurent à l'Annexe B, page 163.

INTRODUCTION

Effet de la nouvelle convention comptable sur le Budget des dépenses

Pour tenir compte de la nouvelle convention comptable, le budget des dépenses du Manitoba comporte maintenant deux éléments distincts : la Partie A - Estimations des dépenses de fonctionnement et la Partie B - Estimations des investissements en immobilisations.

Partie A - Les estimations des dépenses de fonctionnement représentent les dépenses qui sont conformes à celles des exercices précédents, à l'exception des dépenses considérées comme des investissements en immobilisations selon la nouvelle convention comptable, ainsi que les coûts d'amortissement des immobilisations. En conséquence, les estimations des dépenses de fonctionnement continueront d'indiquer les crédits annuels que le gouvernement affecte aux dépenses de fonctionnement mais elles incluront désormais les coûts d'amortissement des immobilisations.

Partie B - Les estimations des investissements en immobilisations correspondent aux crédits autorisés pour l'acquisition de biens connus maintenant sous l'appellation investissements en immobilisations en vertu de la nouvelle convention comptable. Il est important de noter que, pour les projets étalés sur plusieurs exercices, ce poste ne mentionne que les coûts annuels d'acquisition des biens et non le coût total d'un projet ou d'un bien.

On a recouru au concept de l'amortissement des dépenses en capital lors de l'exercice 1997-1998 pour les nouveaux projets majeurs liés à la technologie de l'information. À cette époque, en vue d'amortir les coûts de développement des systèmes sur le nombre d'exercices approprié, il était nécessaire de créer une société de financement distincte, la Government Information Systems Management Organization (Man.) Inc. (GISMO), pour comptabiliser les investissements en immobilisations de ces projets. Aux termes de la nouvelle convention comptable, les investissements visant l'achèvement de ces projets figureront à présent dans la section des investissements en immobilisations et la société mettra fin à ses activités. Le coût annuel d'amortissement de ces nouveaux systèmes sera inclus dans les crédits affectés aux dépenses des ministères jusqu'à ce que les coûts de développement soient complètement amortis.

La Loi portant affectation de crédits sera modifiée de façon à respecter la nouvelle convention comptable. Celle de 1999 prévoira des crédits affectés aux dépenses des ministères, y compris l'amortissement annuel (Partie A du Budget des dépenses) ainsi que des crédits annuels affectés aux investissements en immobilisations, lesquels figurent à la Partie B du Budget des dépenses. Les crédits pour la Partie A et pour la Partie B sont des crédits annuels dont le solde inutilisé devient périmé à la fin de l'exercice.

Budget des dépenses de l'année précédente

Le budget des dépenses de l'année précédente comprend non seulement les dépenses principales, mais aussi toute prévision de dépenses supplémentaires approuvées par la Législature en vertu d'une Loi portant affectation supplémentaire de crédits. Il n'y a pas eu de dépenses supplémentaires en 1998-1999.

Il peut être nécessaire, afin de pouvoir tirer des renseignements utiles de la comparaison entre les années, de rajuster les chiffres du budget des dépenses de l'année précédente. Ceci permet de tenir compte des réorganisations internes, ainsi que de tout autre rajustement nécessaire pour établir la comparaison. Le total des dépenses de l'année précédente ne change pas après ces rajustements. En général, le total des dépenses de l'année précédente ne change pas après ces rajustements. Cette année, cependant, étant donné la nouvelle convention comptable, le budget 1998-1999 a fait l'objet des rajustements suivants :

	Partie A - Dépenses de fonctionnement (milliers de \$)	Partie B - Investissements en immobilisations (milliers de \$)
Budget des dépenses publié 1998-1999		
Rajustement des dépenses en capital :	5 796 136,3	-
Moins : Crédits allant à la Partie B - Investissements en immobilisations	(16 415,5)	16 415,5
Plus : Amortissement des immobilisations au 31 mars 1999	<u>9 981,7</u>	<u>-</u>
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	<u><u>5 789 702,5</u></u>	<u><u>16 415,5</u></u>

INTRODUCTION

Pour chaque ministère, la Partie A - Estimations des dépenses de fonctionnement et la Partie B - Investissements en immobilisations feront état d'un rajustement des dépenses 1998-1999 afin de tenir compte de la nouvelle convention comptable dans les crédits budgétaires rajustés. Sans ce rajustement, la comparaison des dépenses des ministères, entre les années, ne permettrait pas de tirer des renseignements utiles en raison de l'application de diverses méthodes comptables à chaque exercice. Pour chaque ministère, un tableau de conciliation indique tous les rajustements qui ont mené au budget des dépenses 1998-1999 révisé.

Nouvelles autorisations de dépenser

Pour la Partie A comme pour la Partie B, la Législature approuvera les crédits principaux par numéros de résolutions (Rés. n° dans le budget détaillé). L'autorisation de dépenser ne peut pas être transférée entre les principales affectations budgétaires sauf pour les affectations énoncées dans la rubrique intitulée Crédits d'autorisation (p. ex. pour la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba). Si des dépenses additionnelles sont nécessaires à cause de circonstances imprévues, le gouvernement doit déposer un budget des dépenses supplémentaire et une Loi portant affectation supplémentaire de crédits quand l'Assemblée siège, ou obtenir l'autorisation de faire ces dépenses par Mandat spécial si l'Assemblée ne siège pas ou si la session a été ajournée pour la durée mentionnée à l'article 32 de la Loi sur l'administration financière. Tout budget des dépenses supplémentaire ferait partie du total des crédits votés pour l'année en question comme il est indiqué ci-dessus. Les crédits principaux de la Partie B - Investissements en immobilisations seront soumis au même processus d'autorisation.

Crédits législatifs

Les crédits législatifs sont approuvés par la Législature en vertu de lois autres que la Loi portant affectation de crédits. Ces crédits servent aux indemnités et allocations de retraite des députés, à diverses allocations relatives aux fonctions et obligations spéciales des députés, ainsi qu'à la dette publique. Les crédits législatifs sont indiqués par un S dans la colonne des résolutions du budget détaillé. Comme l'indique le premier paragraphe, ces chiffres sont inclus dans le budget des dépenses à titre de renseignement seulement, car ils ne font pas partie des crédits approuvés en vertu de la Loi portant affectation de crédits.

Crédits d'autorisation et autres affectations

En plus des ministères, le Budget comprend des rubriques séparées pour les programmes qui sont administrés par plusieurs ministères lorsqu'il est important de connaître le montant total accordé à chacun de ces programmes ou lorsque la répartition des fonds entre les divers ministères n'est pas encore déterminée au moment de l'impression du Budget. Dans certains cas, les fonds nécessaires sont affectés aux ministères, à partir des crédits, par le ministre des Finances, grâce au pouvoir qui lui est attribué en vertu de l'article 33 de la Loi sur l'administration financière (Crédits d'autorisation). Dans d'autres cas, les ministères ont le pouvoir d'imputer directement à la rubrique ad hoc les dépenses autorisées. Plusieurs de ces programmes ont été regroupés sous la rubrique intitulée Autres affectations .

INTRODUCTION

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

En conséquence du changement apporté à la méthode comptable, de nouvelles catégories de dépenses figurent au Budget des dépenses.

Subventions en capital

- Subventions accordées à des organismes externes pour des immobilisations.

Infrastructure

- Dépenses pour l'acquisition ou la construction ou l'entretien de biens corporels qui ne correspondent pas aux critères établis de capitalisation ou qui sont exclus.

Amortissement des immobilisations

- Tous les coûts d'amortissement, y compris l'amortissement des biens existants et des nouveaux biens.

Dépenses de fonctionnement

- Toutes les autres dépenses, y compris les salaires et les coûts de fonctionnement.

Recouvrements

Depuis plusieurs années, le gouvernement s'efforce de mieux déterminer les dépenses totales de fonctionnement applicables à ses divers programmes en répartissant les frais généraux parmi ces programmes. Il y a déjà eu recouvrement de coûts pour les assurances, les locaux, les subventions en remplacement d'impôts, les services de transport aérien et certains avantages sociaux. Le recouvrement des coûts figure généralement dans un sous-poste intitulé Moins : Somme récupérable d'autres postes. Cela signifie qu'une partie ou la totalité des coûts du programme est récupérée auprès d'autres programmes en facturant le ministère client ou d'autres ministères. Les sommes récupérées pour les services fournis aux prestataires de programmes ne relevant pas d'une entité gouvernementale figurent dans les recettes.

Organismes de service spécial

Les organismes de service spécial (OSS) sont des prestataires de services qui ont une responsabilité plus directe en matière de résultats d'exploitation et à qui l'on accorde une plus grande souplesse de gestion pour qu'ils soient plus efficaces. Ils peuvent offrir des services directement au public, des services internes au gouvernement, des services scientifiques et technologiques, ou encore des programmes de réglementation et d'exécution des lois. Les organismes de service spécial sont créés par règlement et fonctionnent en vertu d'une charte ayant reçu l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil. Normalement, aucun financement n'est prévu dans le budget des dépenses annuel pour ces organismes, car ils s'autofinancent généralement à l'aide de divers droits et tarifs qu'ils appliquent. Cependant, chacun d'entre eux est mentionné dans les prévisions du ministère responsable et une liste de ces organismes figure dans l'Annexe A à la page 159.

INTRODUCTION

Suppléments sur les dépenses

Les suppléments publiés par chaque ministère et déposés à l'Assemblée législative donnent de plus amples détails sur les dépenses prévues.

Inondations de 1997

Les inondations de 1997 continuent d'avoir des répercussions significatives sur les dépenses de la province. Ainsi, en 1999-2000, on estime que les dépenses totales assumées par le Manitoba à la suite de ces inondations s'élèveront à 68,8 millions de dollars. Ce montant comprend l'aide aux sinistrés versée aux particuliers et aux entreprises, le financement accordé aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités qui entreprennent divers projets de protection contre les inondations futures et un programme de prêts pour de tels projets.

Le gouvernement fédéral prendra en charge une partie des coûts liés aux inondations de 1997 aux termes de deux programmes, soit l'aide en cas de catastrophe et la protection contre les inondations.

Les coûts nets liés aux inondations que doit assumer la province en 1999-2000 sont financés au moyen d'un transfert provenant du Fonds de stabilisation des recettes. Une somme de 37,2 millions de dollars est incluse dans les prévisions des recettes pour 1999-2000 en raison de ce transfert.

Le sommaire ci-dessous indique les rubriques sous lesquelles des crédits sont accordés, dans les estimations des dépenses de fonctionnement pour 1999-2000, pour les dépenses liées aux inondations. Les contributions prévues du gouvernement fédéral et des administrations municipales sont comprises dans les estimations des recettes pour 1999-2000.

	ESTIMATIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	ESTIMATIONS DES RECETTES 1999-2000 (milliers de \$)	COÛT NET POUR LE MANITOBA 1999-2000 (milliers de \$)
Agriculture - Société du crédit agricole du Manitoba (3-3)			
-- Prêts	1 418,8	-	1 418,8
Ressources naturelles (12-7)			
-- Protection contre les inondations, digues entourant les localités et stabilisation des berges	63 887,2	28 704,0	35 183,2
Crédits - Urgences diverses (27-1)			
-- Aide aux sinistrés	3 500,0	2 900,0	600,0
Total	<u>68 806,0</u>	<u>31 604,0</u>	<u>37 202,0</u>

PARTIE A
SOMMAIRE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

PARTIE A
SOMMAIRE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
CRÉDITS LÉGISLATIFS ET DÉPENSES À VOTER

	ESTIMATIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 * (milliers de \$)
Total des crédits législatifs	495 646,0	(5,3)	523 464,6
Total des crédits à voter	<u>5 550 138,9</u>	5,4	<u>5 266 237,9</u>
Total partie A - Dépenses de fonctionnement	<u>6 045 784,9</u>	4,4	<u>5 789 702,5</u>

*** Conciliation**
(milliers de \$)

	CRÉDITS LÉGISLATIFS	CRÉDITS À VOTER	TOTAL
Partie A - Dépenses de fonctionnement			
Budget des dépenses publié 1998-1999	523 464,6	5 272 671,7	5 796 136,3
Rajustement des dépenses en capital			
- Moins : Crédits allant à la Partie B -			
Investissements en immobilisations	-	(16 415,5)	(16 415,5)
- Plus : Amortissement des immobilisations au 31 mars 1999	-	9 981,7	9 981,7
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	<u>523 464,6</u>	<u>5 266 237,9</u>	<u>5 789 702,5</u>

PARTIE A
SOMMAIRE - ESTIMATIONS DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 1999-2000

(milliers de \$)

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTIONS EN CAPITAL	INFRASTRUCTURE	AMORTISSEMENT	TOTAL
Assemblée législative	26 098,1	-	-	153,2	26 251,3
Conseil exécutif	3 453,4	-	-	6,6	3 460,0
Agriculture	111 917,4	300,0	-	743,1	112 960,5
Secrétariat de l'enfance et de la jeunesse .	6 073,8	-	-	37,0	6 110,8
Commission de la fonction publique	4 365,8	-	-	112,8	4 478,6
Programmes d'aide communautaire	6 314,3	-	-	3,3	6 317,6
Consommation et Corporations	9 122,3	-	-	206,6	9 328,9
Culture, Patrimoine et Citoyenneté	53 069,9	4 705,9	-	560,9	58 336,7
Éducation et Formation professionnelle ...	1 141 112,6	36 122,9	-	1 787,3	1 179 022,8
Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements	50 753,9	-	-	-	50 753,9
Énergie et Mines	14 406,0	-	-	224,1	14 630,1
Environnement	14 848,6	-	-	281,8	15 130,4
Services à la famille	698 542,4	-	-	3 177,4	701 719,8
Finances					
• Programmes du ministère	35 137,0	-	-	785,8	35 922,8
• Paiement net des crédits d'impôt	181 800,0	-	-	-	181 800,0
• Dette publique	480 800,0	-	-	-	480 800,0
Services du gouvernement	45 525,2	-	-	8 136,5	53 661,7
Santé	2 045 263,6	72 716,5	-	1 326,3	2 119 306,4
Voirie et Transport	130 634,9	2 000,0	102 616,0	3 498,4	238 749,3
Logement	44 563,6	-	-	433,6	44 997,2
Industrie, Commerce et Tourisme	40 014,5	-	-	357,1	40 371,6
Justice	203 827,9	-	-	1 365,0	205 192,9
Travail	13 737,4	-	-	320,4	14 057,8
Ressources naturelles	93 365,0	30 140,0	28 912,5	1 926,6	154 344,1
Affaires du Nord	16 498,6	2 614,6	-	126,4	19 239,6
Développement rural	36 990,9	14 845,8	-	413,9	52 250,6
Direction générale des services aux personnes âgées	927,2	-	-	1,8	929,0
Sport	10 555,1	-	-	1,7	10 556,8
Situation de la femme	1 176,7	-	-	25,6	1 202,3
Affaires urbaines	32 960,8	22 805,6	-	2,1	55 768,5
Crédits d'autorisation	27 527,0	8 461,4	5 242,4	-	41 230,8
Autres affectations	43 775,0	50 627,1	12 500,0	-	106 902,1
Total	5 625 158,9	245 339,8	149 270,9	26 015,3	6 045 784,9

ÉTAT COMPARATIF DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	ESTIMATIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
Assemblée législative	26 251,3	36,0	19 296,8
Conseil exécutif	3 460,0	5,5	3 280,7
Agriculture	112 960,5	14,0	99 077,4
Secrétariat de l'enfance et de la jeunesse	6 110,8	113,4	2 864,2
Commission de la fonction publique	4 478,6	5,2	4 258,0
Programmes d'aide communautaire	6 317,6	1,0	6 254,6
Consommation et Corporations	9 328,9	(11,1)	10 491,3
Culture, Patrimoine et Citoyenneté	58 336,7	12,7	51 750,4
Éducation et Formation professionnelle	1 179 022,8	4,3	1 129 986,3
Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements	50 753,9	8,8	46 650,0
Énergie et Mines	14 630,1	1,9	14 358,6
Environnement	15 130,4	8,8	13 907,9
Services à la famille	701 719,8	5,5	665 144,3
Finances			
• Programmes du ministère	35 922,8	16,8	30 745,4
• Paiement net des crédits d'impôt	181 800,0	(0,9)	183 500,0
• Dette publique	480 800,0	(6,6)	515 000,0
Services du gouvernement	53 661,7	20,4	44 553,0
Santé	2 119 306,4	10,1	1 925 307,1
Voirie et Transport	238 749,3	2,6	232 809,5
Logement	44 997,2	3,4	43 509,2
Industrie, Commerce et Tourisme	40 371,6	0,7	40 095,8
Justice	205 192,9	12,9	181 692,7
Travail	14 057,8	7,0	13 133,3
Ressources naturelles	154 344,1	12,8	136 799,2
Affaires du Nord	19 239,6	9,6	17 552,0
Développement rural	52 250,6	3,6	50 448,6
Direction générale des services aux personnes âgées	929,0	33,6	695,5
Sport	10 556,8	(31,2)	15 349,7
Situation de la femme	1 202,3	30,1	923,8
Affaires urbaines	55 768,5	(27,9)	77 362,4
Crédits d'autorisation	41 230,8	26,2	32 679,8
Autres affectations	106 902,1	(40,7)	180 225,0
Total	6 045 784,9	4,4	5 789 702,5

PARTIE A
DÉTAILS - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

PARTIE A
BUDGET DES DÉPENSES
DE
LA PROVINCE DU MANITOBA

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1)			
Sommaire des programmes			
1. Indemnités (crédits législatifs)	3 587,0	2,8	3 488,6
2. Prestations de retraite (crédits législatifs)	1 717,6	3,0	1 668,1
3. Dépenses des députés (crédits législatifs)	3 541,4	7,1	3 307,9
4. Financement des élections (crédits législatifs)	6 000,0	-	-
5. Autres dépenses de l'Assemblée	4 778,3	10,0	4 343,2
6. Bureau du vérificateur provincial	3 712,7	9,3	3 398,3
7. Bureau de l'ombudsman	1 791,2	2,5	1 747,3
8. Bureau du directeur général des élections	644,7	(36,0)	1 007,5
9. Bureau du protecteur des enfants	325,2	2,9	316,0
10. Amortissement des immobilisations	153,2	s. o.	19,9
Total des crédits pour l'Assemblée législative	26 251,3	36,0	19 296,8

Sommaire des crédits affectés aux dépenses			
Dépenses de fonctionnement	11 252,1	4,1	10 812,3
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	153,2	s. o.	19,9
Total à voter	11 405,6	5,3	10 832,2
Crédits législatifs	14 846,0	75,4	8 464,6
Total des crédits pour l'Assemblée législative	26 251,3	36,0	19 296,8

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1) suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Budget des dépenses publié 1998-1999			18 960,9
Transfert de fonctions venant de :			
- Consommation et Corporations			24,0
- Services à la famille			316,0
Transfert de crédits allant à :			
- Consommation et Corporations			(24,0)
Rajustement des dépenses en capital :			
- Plus : Amortissement des immobilisations au 31 mars 1999			19,9
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)			<u>19 296,8</u>

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1) suite				
S	1.	Indemnités (crédits législatifs) Indemnités des députés.	3 587,0	3 488,6
	a)	Députés	3 479,0	3 384,2
	b)	Indemnités supplémentaires	108,0	104,4
S	2.	Prestations de retraite (crédits législatifs) Prestations de retraite des députés; cotisations de contrepartie au régime enregistré d'épargne-retraite des députés.	1 717,6	1 668,1
	a)	Prestations de retraite et remboursements	1 429,5	1 387,9
	b)	Régime enregistré d'épargne-retraite	288,1	280,2
S	3.	Dépenses des députés (crédits législatifs) Remboursement des dépenses des députés liées à leurs fonctions et devoirs spéciaux.	3 541,4	3 307,9
	a)	Dépenses des circonscriptions	2 226,2	2 056,5
	b)	Résidence temporaire et indemnité de séjour	340,3	354,5
	c)	Indemnité de transport quotidien	39,4	38,3
	d)	Indemnité de déplacement	519,6	452,3
	e)	Allocation relative aux besoins spéciaux et au fonctionnement	120,1	119,1
	f)	Impression et affranchissement	290,8	282,2
	g)	Dépenses des comités	5,0	5,0
S	4.	Financement des élections (crédits législatifs) Paiement des dépenses électorales pour les élections partielles et les élections générales dans la province.	6 000,0	-
	a)	Dépenses aux termes de la Loi électorale	3 000,0	-
	b)	Dépenses aux termes de la Loi sur le financement des campagnes électorales	3 000,0	-

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1) suite				
1.1	5.	Autres dépenses de l'Assemblée Soutien administratif de l'Assemblée législative.	4 778,3	4 343,2
	a)	Bureau du chef de l'opposition officielle		
	1)	Salaire du chef de l'opposition officielle	27,0	26,3
	2)	Salaires et avantages sociaux	134,5	129,0
	3)	Autres dépenses	32,5	33,3
		Sous-total a)	194,0	188,6
	b)	Salaires et avantages sociaux	3 235,5	3 026,7
	c)	Autres dépenses	1 348,8	1 127,9
1.2	6.	Bureau du vérificateur provincial Vérification indépendante des comptes du Trésor, de divers comités, commissions et organismes gouvernementaux, et présentation des résultats de ce travail en conformité avec les dispositions de la Loi sur le vérificateur provincial.	3 712,7	3 398,3
	a)	Salaires et avantages sociaux	2 795,6	2 599,2
	b)	Autres dépenses	917,1	799,1
1.3	7.	Bureau de l'ombudsman Reçoit les plaintes et fait enquête conformément à la Loi sur l'ombudsman, à la Loi sur la liberté d'accès à l'information, à la Loi sur la protection de la vie privée et à la Loi sur les renseignements médicaux personnels. Redresse les torts subis lorsque la plainte est légitime et le redressement est possible. Étudie les questions relatives à la protection de la vie privée et à la confidentialité des renseignements personnels.	1 791,2	1 747,3
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 309,6	1 169,6
	b)	Autres dépenses	481,6	577,7
1.4	8.	Bureau du directeur général des élections Conformément à la Loi électorale, le Bureau est chargé d'inscrire les électeurs, de superviser les élections et de produire les rapports nécessaires. Conformément à la Loi sur le financement des campagnes électorales, il veille en outre à ce que, chaque année et chaque élection, les partis politiques, les candidats et les associations de circonscription se conforment aux dispositions de la Loi et communiquent les renseignements nécessaires.	644,7	1 007,5
	a)	Salaires et avantages sociaux	478,0	507,0
	b)	Autres dépenses	166,7	500,5

RÉS. Nº	POSTE Nº	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1) suite				
1.5	9.	Bureau du protecteur des enfants	<u>325,2</u>	<u>316,0</u>
		Veille au respect des droits, des intérêts et des préférences des enfants qui reçoivent ou ont le droit de recevoir des services de protection infantile.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	243,0	233,8
	b)	Autres dépenses	82,2	82,2
1.6	10.	Amortissement des immobilisations	<u>153,2</u>	<u>19,9</u>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour l'Assemblée législative			<u>26 251,3</u>	<u>19 296,8</u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
CONSEIL EXÉCUTIF (2)			
Sommaire des programmes			
1. Administration	3 453,4	5,3	3 280,7
2. Amortissement des immobilisations	6,6	-	-
Total des crédits pour le Conseil exécutif	3 460,0	5,5	3 280,7

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	3 453,4	5,3	3 280,7
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	6,6	-	-
Total des crédits pour le Conseil exécutif	3 460,0	5,5	3 280,7

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1998-1999	3 280,7
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	3 280,7

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
CONSEIL EXÉCUTIF (2) suite				
2.1	1.	Administration	<u>3 453,4</u>	<u>3 280,7</u>
		Indemnités du Conseil exécutif; soutien administratif pour le cabinet du premier ministre, le bureau du Conseil exécutif, les comités du Cabinet et le Secrétariat des relations intergouvernementales; accueil gouvernemental; service du protocole.		
	a)	Traitement du premier ministre et du président du Conseil exécutif	43,2	42,0
	b)	Direction et administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 043,3	1 950,2
		2) Autres dépenses	<u>398,3</u>	<u>392,0</u>
		Sous-total b)	<u>2 441,6</u>	<u>2 342,2</u>
	c)	Secrétariat des relations intergouvernementales		
		1) Salaires et avantages sociaux	363,0	345,1
		2) Autres dépenses	<u>95,6</u>	<u>66,4</u>
		Sous-total c)	<u>458,6</u>	<u>411,5</u>
	d)	Accueil gouvernemental	10,0	10,0
	e)	Programme de développement international	500,0	475,0
2.2	2.	Amortissement des immobilisations	<u>6,6</u>	<u>-</u>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour le Conseil exécutif			<u><u>3 460,0</u></u>	<u><u>3 280,7</u></u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
AGRICULTURE (3)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	2 692,8	6,9	2 518,5
2. Programmes de gestion des risques et de soutien du revenu	53 412,6	2,0	52 340,1
3. Société du crédit agricole du Manitoba	9 455,3	21,6	7 775,6
4. Développement agricole et commercialisation			
Dépenses de fonctionnement	12 914,6	6,4	12 138,8
Subventions en capital	300,0	-	300,0
Total pour le développement agricole et la commercialisation	<u>13 214,6</u>	6,2	<u>12 438,8</u>
5. Services agricoles régionaux	14 244,1	9,2	13 047,2
6. Politique et économie	2 297,2	8,3	2 120,9
7. Recherche et développement agricoles	4 900,8	(44,3)	8 800,8
8. Aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole	12 000,0	-	-
9. Amortissement des immobilisations	743,1	s. o.	35,5
Total des crédits pour l'Agriculture	<u><u>112 960,5</u></u>	14,0	<u><u>99 077,4</u></u>

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	111 917,4	13,3	98 741,9
Subventions en capital	300,0	-	300,0
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	743,1	s. o.	35,5
Total des crédits pour l'Agriculture	<u><u>112 960,5</u></u>	14,0	<u><u>99 077,4</u></u>

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1998-1999	99 041,9
Rajustement des dépenses en capital :	
- Plus : Amortissement des immobilisations au 31 mars 1999	35,5
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	<u><u>99 077,4</u></u>

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
AGRICULTURE (3) suite				
3.1	1.	Administration et finances	<u>2 692,8</u>	<u>2 518,5</u>
		Planification et mise en oeuvre de la politique, des programmes et des activités du ministère. Aide centralisée destinée à la direction et au personnel.		
	a)	Traitement du ministre	27,0	26,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	469,3	441,0
	2)	Autres dépenses	68,3	68,3
	3)	Analyse de la politique	71,2	71,2
		Sous-total b)	<u>608,8</u>	<u>580,5</u>
	c)	Services administratifs et financiers		
	1)	Salaires et avantage sociaux	756,0	708,9
	2)	Autres dépenses	542,5	529,8
		Sous-total c)	<u>1 298,5</u>	<u>1 238,7</u>
	d)	Technologie de l'information		
	1)	Salaires et avantages sociaux	383,1	347,6
	2)	Autres dépenses	58,8	43,8
		Sous-total d)	<u>441,9</u>	<u>391,4</u>
	e)	Service de gestion des ressources humaines		
	1)	Salaires et avantages sociaux	265,9	240,5
	2)	Autres dépenses	50,7	41,1
		Sous-total e)	<u>316,6</u>	<u>281,6</u>
3.2	2.	Programmes de gestion des risques et de soutien du revenu	<u>53 412,6</u>	<u>52 340,1</u>
		<i>Société d'assurance-récolte du Manitoba</i> : administre des programmes facultatifs d'assurance-récolte et de réduction des risques en vue de limiter les conséquences des variations de rendements sur les revenus des producteurs.		
		<i>Compte de stabilisation du revenu net</i> : verse la contribution du Manitoba à un régime facultatif destiné à pallier les variations de revenu annuel des producteurs.		
	a)	Société d'assurance-récolte du Manitoba		
	1)	Administration	4 312,6	4 228,1
	2)	Primes	29 600,0	29 500,0
	3)	Indemnisation des dommages causés par les animaux sauvages	1 000,0	1 283,0
		Sous-total a)	<u>34 912,6</u>	<u>35 011,1</u>
	b)	Compte de stabilisation du revenu net	18 500,0	17 329,0

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
AGRICULTURE (3) suite				
3.3	3.	Société du crédit agricole du Manitoba	<u>9 455,3</u>	<u>7 775,6</u>
		Administre divers programmes de crédit, y compris des programmes de prêts directs, de refinancement et de garanties d'emprunt, afin d'aider les producteurs particuliers, les corporations et les coopératives agricoles à acheter des terres et de l'équipement, et à exploiter leurs biens-fonds.		
		Administration	3 547,9	3 375,6
		Frais nets d'intérêt et garanties d'emprunt	1 800,0	2 700,0
		Provisions pour prêts en souffrance	800,0	800,0
		Aide spéciale à l'agriculture	100,0	100,0
		Prêts pour la protection contre les inondations	1 418,8	800,0
		Programme d'aide financière aux producteurs du Manitoba	1 788,6	-
3.4	4.	Développement agricole et commercialisation	<u>13 214,6</u>	<u>12 438,8</u>
		Offre un soutien technique, des services spécialisés et des renseignements au personnel du ministère et aux producteurs afin d'améliorer la productivité économique de ces derniers et de leur permettre d'approfondir leurs connaissances dans le domaine de la commercialisation. Fournit des conseils sur la lutte contre les maladies du bétail et les maladies agricoles, et sur la prévention de ces maladies; administre divers laboratoires, y compris le laboratoire de diagnostic vétérinaire.		
	a)	Commercialisation et gestion d'entreprises agricoles		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 797,9	1 705,5
		2) Autres dépenses	1 228,3	1 190,2
		3) Subventions aux sociétés agricoles	368,4	368,4
		4) Autres subventions	82,6	82,6
		Sous-total a)	<u>3 477,2</u>	<u>3 346,7</u>
	b)	Productions animales		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 667,5	1 582,9
		2) Autres dépenses	458,6	403,6
		Sous-total b)	<u>2 126,1</u>	<u>1 986,5</u>
	c)	Services vétérinaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 823,9	1 716,3
		2) Autres dépenses	709,0	660,8
		3) Subventions - dépenses de fonctionnement	467,1	467,1
		4) Subventions - dépenses en capital	600,0	300,0
			<u>3 600,0</u>	<u>3 144,2</u>
		5) Moins : Somme récupérable des Initiatives d'immobilisations	<u>(300,0)</u>	<u>-</u>
		Sous-total c)	<u>3 300,0</u>	<u>3 144,2</u>
	d)	Sols et cultures		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 580,6	2 374,7
		2) Autres dépenses	908,2	764,2
		Sous-total d)	<u>3 488,8</u>	<u>3 138,9</u>
	e)	Travaux d'irrigation	822,5	822,5

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
AGRICULTURE (3) suite				
3.5	5.	Services agricoles régionaux	14 244,1	13 047,2
		Se charge de la prestation directe de programmes de transfert de technologies - notamment les Cercles 4H et les services de spécialistes en économie domestique et en ingénierie - pour améliorer la viabilité des exploitations familiales et augmenter le niveau de vie des collectivités rurales. Gère la cession des terres domaniales destinées à l'exploitation agricole et aide les producteurs à accroître la productivité de ces terres grâce à des techniques de gestion améliorées.		
	a)	Région du Nord-Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 083,9	1 921,2
		2) Autres dépenses	816,4	747,5
		Sous-total a)	2 900,3	2 668,7
	b)	Région du Sud-Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 320,1	2 201,8
		2) Autres dépenses	711,5	574,9
		Sous-total b)	3 031,6	2 776,7
	c)	Région du Centre		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 240,1	2 054,2
		2) Autres dépenses	711,0	581,9
		Sous-total c)	2 951,1	2 636,1
	d)	Région de l'Est et d'Entre-les-Lacs		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 229,1	3 014,7
		2) Autres dépenses	1 238,9	1 107,8
		Sous-total d)	4 468,0	4 122,5
	e)	Terres domaniales agricoles		
		1) Salaires et avantages sociaux	614,8	591,7
		2) Autres dépenses	278,3	251,5
		Sous-total e)	893,1	843,2
3.6	6.	Politique et économie	2 297,2	2 120,9
		Coordonne l'élaboration des programmes et de la politique à long terme, pour le bénéfice d'Agriculture Manitoba; effectue des recherches et des analyses, fournit au public et au personnel du ministère des statistiques et des renseignements sur la production et la commercialisation. Donne des fonds pour l'administration de divers conseils et commissions.		
	a)	Économie		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 123,5	1 003,9
		2) Autres dépenses	271,2	245,1
		Sous-total a)	1 394,7	1 249,0

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
AGRICULTURE (3) suite				
	b)	Services de soutien aux conseils et commissions		
	1)	Salaires et avantages sociaux	392,7	373,0
	2)	Autres dépenses	<u>509,8</u>	<u>498,9</u>
		Sous-total b)	902,5	871,9
3.7	7.	Recherche et développement agricoles	<u>4 900,8</u>	<u>8 800,8</u>
		<i>Initiative de recherche-développement au sein du secteur agroalimentaire</i> : financement d'un projet de développement et de recherche agricoles visant à augmenter la diversification et les débouchés concernant les produits à valeur ajoutée dans le secteur agroalimentaire du Manitoba.		
		<i>Projet de développement durable de l'agriculture</i> : fournit des fonds et un soutien aux organismes provinciaux et locaux afin d'encourager l'adoption de pratiques agricoles durables.		
		<i>Subventions à l'Université du Manitoba et à l'Institut de la machinerie agricole des Prairies</i> : soutien financier accordé pour la recherche agricole.		
	a)	Initiative de recherche-développement au sein du secteur agroalimentaire	2 600,0	6 500,0
	b)	Projet de développement durable de l'agriculture	1 200,0	1 200,0
	c)	Subvention à l'Université du Manitoba	768,3	768,3
	d)	Subvention à l'Institut de la machinerie agricole des Prairies	332,5	332,5
3.8	8.	Aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole	<u>12 000,0</u>	<u>-</u>
		Contribution du Manitoba dans le cadre d'un programme national d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole : aide aux producteurs manitobains qui subissent une importante diminution de revenu en raison de facteurs indépendants de leur volonté.		
3.9	9.	Amortissement des immobilisations	<u>743,1</u>	<u>35,5</u>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour l'Agriculture			<u><u>112 960,5</u></u>	<u><u>99 077,4</u></u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

SECRETARIAT DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE (34)

Sommaire des programmes

1. Secrétariat de l'enfance et de la jeunesse	685,8	38,8	494,2
2. Initiatives Priorité aux enfants	5 388,0	127,3	2 370,0
3. Amortissement des immobilisations	37,0	-	-
Total des crédits pour le Secrétariat de l'enfance et de la jeunesse	6 110,8	113,4	2 864,2

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	6 073,8	112,1	2 864,2
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	37,0	-	-
Total des crédits pour le Secrétariat de l'enfance et de la jeunesse	6 110,8	113,4	2 864,2

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1998-1999	2 796,3
Transfert de fonctions venant de :	
- Santé	67,9
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	2 864,2

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
SECRETARIAT DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE (34) suite				
34.1	1.	Secrétariat de l'enfance et de la jeunesse	<u>685,8</u>	<u>494,2</u>
		Veille à l'intégration et à la coordination des services offerts par le gouvernement du Manitoba aux enfants, aux jeunes et aux familles. De manière à mieux répondre, de façon rentable, aux besoins des enfants et des jeunes recevant de l'aide de plus d'un ministère, facilite la coordination des services dans les domaines suivants : traitement, rééducation, soins et protection.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	967,8	859,3
	b)	Autres dépenses	<u>348,1</u>	<u>269,1</u>
			1 315,9	1 128,4
	c)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(630,1)	(634,2)
34.2	2.	Initiatives Priorité aux enfants	<u>5 388,0</u>	<u>2 370,0</u>
		Financement destiné à la mise en oeuvre et à l'évaluation de projets innovateurs visant les enfants les plus démunis et leurs familles, afin de favoriser l'indépendance de ces enfants et de leurs familles dans leurs communautés.		
	a)	Initiatives Priorité aux enfants	6 338,0	3 320,0
	b)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(950,0)	(950,0)
34.3	3.	Amortissement des immobilisations	<u>37,0</u>	<u>-</u>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour le Secrétariat de l'enfance et de la jeunesse			<u>6 110,8</u>	<u>2 864,2</u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17)

Sommaire des programmes

1. Commission de la fonction publique	4 365,8	2,5	4 258,0
2. Amortissement des immobilisations	112,8	-	-
	<u>4 478,6</u>		<u>4 258,0</u>
Total des crédits pour la Commission de la fonction publique	<u>4 478,6</u>	5,2	<u>4 258,0</u>

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	4 365,8	2,5	4 258,0
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	112,8	-	-
	<u>4 478,6</u>		<u>4 258,0</u>
Total des crédits pour la Commission de la fonction publique	<u>4 478,6</u>	5,2	<u>4 258,0</u>

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1998-1999	4 258,0
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	<u>4 258,0</u>

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-1999 (milliers de \$)
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17) suite				
17.1	1.	Commission de la fonction publique	4 365,8	4 258,0
		Fournit un service centralisé de gestion des ressources humaines à tous les ministères, organismes, conseils et commissions du gouvernement dont le personnel est nommé en vertu de la Loi sur la fonction publique. Offre des services de santé et de consultation aux employés; guide et appuie la mise en oeuvre, par les différents ministères, de plans et de programmes d'action positive. Est chargée des négociations collectives, de la gestion des contrats, de la coordination du secteur public, des recherches sur la rémunération et des services de consultation. À titre d'organisme quasi-judiciaire, le Conseil de la Commission de la fonction publique reçoit les appels en vertu de la Loi sur la fonction publique, de divers règlements et des conventions collectives; il conseille le ministre en ce qui concerne la gestion par l'État de ses ressources humaines.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	175,7	170,2
		2) Autres dépenses	60,4	61,6
		Sous-total a)	236,1	231,8
	b)	Services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	562,2	535,8
		2) Autres dépenses	296,8	290,0
		Sous-total b)	859,0	825,8
	c)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 054,6	1 010,8
		2) Autres dépenses	660,6	674,1
		Sous-total c)	1 715,2	1 684,9
	d)	Service des relations du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 237,4	1 187,7
		2) Autres dépenses	318,1	327,8
		Sous-total d)	1 555,5	1 515,5
	e)	Organisme chargé du perfectionnement et de la formation	- (1)	-

1. L'Organisme chargé du perfectionnement et de la formation est un organisme de service spécial. Aussi, aucun financement n'est-il prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 1999-2000 (voir page 159).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17) suite				
17.2	2.	Amortissement des immobilisations Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.	<u>112,8</u>	<u>-</u>
Total des crédits pour la Commission de la fonction publique			<u><u>4 478,6</u></u>	<u><u>4 258,0</u></u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
PROGRAMMES D'AIDE COMMUNAUTAIRE (33)			
Sommaire des programmes			
1. Programmes d'aide communautaire	6 314,3	1,0	6 254,6
2. Amortissement des immobilisations	3,3	-	-
Total des crédits pour les Programmes d'aide communautaire	6 317,6	1,0	6 254,6

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	6 314,3	1,0	6 254,6
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	3,3	-	-
Total des crédits pour les Programmes d'aide communautaire	6 317,6	1,0	6 254,6

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1998-1999	6 254,6
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	6 254,6

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
PROGRAMMES D'AIDE COMMUNAUTAIRE (33) suite				
33.1	1.	Programmes d'aide communautaire	6 314,3	6 254,6
		Gestion et coordination des subventions accordées aux organismes visés par des ententes spéciales, et analyse de l'efficacité des programmes. Subventions à des organismes à but non lucratif pour améliorer la qualité de la vie dans les communautés.		
	a)	Administration et subventions		
		1) Salaires et avantages sociaux	211,2	189,3
		2) Autres dépenses	44,6	31,9
		3) Subventions	343,8	318,7
		Sous-total a)	599,6	539,9
	b)	Festival du Voyageur	319,8	319,8
	c)	Folk Arts Council of Winnipeg	301,0	301,0
	d)	Centraide	2 216,3	2 216,3
	e)	Valley Agricultural Society	50,0	50,0
	f)	Aide pour les courses attelées et les courses de quarter horses	501,1	501,1
	g)	Manitoba Community Services Council	1 980,0	1 980,0
	h)	Winnipeg Football Club	346,5	346,5
	j)	General Council of Winnipeg Community Centres		
		1) Subventions	200,0	200,0
		2) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique urbain	(200,0)	(200,0)
		Sous-total j)	-	-
33.2	2.	Amortissement des immobilisations	3,3	-
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour les Programmes d'aide communautaire			6 317,6	6 254,6

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
CONSOMMATION ET CORPORATIONS (5)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	1 162,3	5,8	1 098,3
2. Consommation	5 577,6	10,3	5 055,0
3. Corporations	2 382,4	(45,1)	4 338,0
4. Amortissement des immobilisations	206,6	-	-
Total des crédits pour la Consommation et les Corporations	9 328,9	(11,1)	10 491,3

Sommaire des crédits affectés aux dépenses			
Dépenses de fonctionnement	9 122,3	(13,0)	10 491,3
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	206,6	-	-
Total des crédits pour la Consommation et les Corporations	9 328,9	(11,1)	10 491,3

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1998-1999	10 491,3
Transfert de fonctions allant à :	
- Assemblée législative	(24,0)
Transfert de crédits venant de :	
- Assemblée législative	24,0
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	10 491,3

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
CONSOMMATION ET CORPORATIONS (5) suite				
5.1	1.	Administration et finances	<u>1 162,3</u>	<u>1 098,3</u>
		Haute direction et coordination des programmes du ministère. Administration ainsi que services centralisés du personnel et des finances pour le ministère et diverses commissions réglementaires et gouvernementales. Enregistrement et authentification des documents officiels d'état civil.		
	a)	Traitement du ministre	27,0	26,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	322,0	317,6
		2) Autres dépenses	<u>49,7</u>	<u>59,4</u>
		Sous-total b)	<u>371,7</u>	<u>377,0</u>
	c)	Services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	575,7	502,8
		2) Autres dépenses	<u>164,1</u>	<u>162,4</u>
			<u>739,8</u>	<u>665,2</u>
		3) Moins : Somme récupérable de l'Assemblée législative	<u>(171,9)</u>	<u>(157,5)</u>
		Sous-total c)	<u>567,9</u>	<u>507,7</u>
	d)	Recherche et planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	164,0	160,1
		2) Autres dépenses	<u>31,7</u>	<u>27,2</u>
		Sous-total d)	<u>195,7</u>	<u>187,3</u>
	e)	Bureau de l'état civil	- (1)	-
5.2	2.	Consommation	<u>5 577,6</u>	<u>5 055,0</u>
		Facilite la résolution des conflits entre consommateurs et entreprises, ainsi qu'entre locataires et propriétaires. Veille à l'application de certaines lois, comme la Loi sur la protection du consommateur, la Loi sur les pratiques commerciales et la Loi sur la location à usage d'habitation. Organise des activités informatives et éducatives visant à faire connaître aux gens leurs droits et leurs responsabilités. Entend les appels au sujet des décisions rendues par l'Assurance publique du Manitoba en matière d'indemnisation des accidents de la route.		
	a)	Office de la protection du consommateur		
		1) Salaires et avantages sociaux	899,3	871,5
		2) Autres dépenses	<u>214,9</u>	<u>198,9</u>
		Sous-total a)	<u>1 114,2</u>	<u>1 070,4</u>

1. Le Bureau de l'état civil est un organisme de service spécial. Aussi, aucun financement n'est-il prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 1999-2000 (voir page 159).

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
CONSOMMATION ET CORPORATIONS (5) suite				
	b)	Location à usage d'habitation		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 919,2	2 631,6
		2) Autres dépenses	824,0	667,2
		Sous-total b)	3 743,2	3 298,8
	c)	Commission d'appel des accidents de la route		
		1) Salaires et avantages sociaux	483,6	463,4
		2) Autres dépenses	148,9	134,7
		Sous-total c)	632,5	598,1
	d)	Subventions	87,7	87,7
5.3	3.	Corporations	<u>2 382,4</u>	<u>4 338,0</u>
		Veille à la protection du public tout en facilitant le déroulement des affaires au Manitoba. Est chargée, pour ce faire, de l'application des lois et règlements qui touchent les aspects suivants : la constitution en corporation et l'enregistrement des entreprises; l'enregistrement des corporations de fiducie et des corporations de prêt, des credit unions et des caisses populaires, et la délivrance de permis à ces établissements; la délivrance de permis aux compagnies et aux particuliers qui vendent ou font souscrire des valeurs mobilières, des biens immobiliers ou des contrats d'assurance ou qui s'occupent de mobiliser des capitaux; et, enfin, la réglementation relative aux services publics. Enregistre des droits sur des biens réels et personnels et fait des recherches à cet égard.		
	a)	Direction des assurances		
		1) Salaires et avantages sociaux	297,5	278,0
		2) Autres dépenses	182,5	179,6
		Sous-total a)	480,0	457,6
	b)	Régie des services publics		
		1) Salaires et avantages sociaux	612,5	695,5
		2) Autres dépenses	749,8	797,8
		Sous-total b)	1 362,3	1 493,3
	c)	Réglementation des coopératives, des credit unions et des corporations de fiducie		
		1) Salaires et avantages sociaux	439,9	421,7
		2) Autres dépenses	100,2	100,5
		Sous-total c)	540,1	522,2
	d)	Commission des valeurs mobilières du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	-	1 436,6
		2) Autres dépenses	-	428,3
		Sous-total d)	- (2)	1 864,9

2. À compter de l'exercice 1999-2000, la Commission des valeurs mobilières du Manitoba deviendra un organisme de service spécial. Aussi, aucun financement n'est-il prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 1999-2000 (voir page 159).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
CONSOMMATION ET CORPORATIONS (5) suite				
	e)	Office d'enregistrement des titres et des instruments	- (3)	-
	f)	Office des compagnies	- (3)	-
5.4	4.	Amortissement des immobilisations Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.	<u>206,6</u>	<u>-</u>
Total des crédits pour la Consommation et les Corporations			<u><u>9 328,9</u></u>	<u><u>10 491,3</u></u>

3. L'Office d'enregistrement des titres et des instruments et l'Office des compagnies sont des organismes de service spécial. Aussi, aucun financement n'est-il prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 1999-2000 (voir page 159).

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ (14)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	2 635,6	12,1	2 350,1
2. Division des programmes	32 244,5	3,6	31 120,6
3. Documentation et information	10 467,5	8,2	9 674,8
4. Citoyenneté et multiculturalisme	7 722,3	114,1	3 606,1
5. Subventions en capital	4 705,9	(5,4)	4 977,1
6. Amortissement des immobilisations	560,9	s. o.	21,7
Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et la Citoyenneté	58 336,7	12,7	51 750,4

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	53 069,9	13,5	46 751,6
Subventions en capital	4 705,9	(5,4)	4 977,1
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	560,9	s. o.	21,7
Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et la Citoyenneté	58 336,7	12,7	51 750,4

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1998-1999	51 728,7
Rajustement des dépenses en capital :	
- Plus : Amortissement des immobilisations au 31 mars 1999	21,7
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	51 750,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ (14) suite				
14.1	1.	Administration et finances	2 635,6	2 350,1
		Planification, direction et contrôle de la politique et des programmes du ministère, y compris la planification financière, l'analyse des programmes, la mise au point des systèmes et les services centralisés d'administration des subventions, de comptabilité et de gestion du personnel, et de la paye.		
		<i>Commission de classification cinématographique du Manitoba : classification de tous les films et vidéocassettes offerts au Manitoba.</i>		
	a)	Traitement du ministre	27,0	26,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	463,1	452,8
		2) Autres dépenses	74,2	74,2
		Sous-total b)	537,3	527,0
	c)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 312,8	1 238,3
		2) Autres dépenses	317,5	257,8
		Sous-total c)	1 630,3	1 496,1
	d)	Commission de classification cinématographique du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	156,2	112,3
		2) Autres dépenses	284,8	188,4
		Sous-total d)	441,0	300,7
14.2	2.	Division des programmes	32 244,5	31 120,6
		Offre des services aux organismes du Manitoba dans le but d'accroître le potentiel culturel et récréatif de la province, d'augmenter ses ressources en bibliothèques publiques et d'assurer la préservation des éléments les plus significatifs de son patrimoine. Procède à la recherche et à l'analyse en vue de l'élaboration de la politique.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	283,2	274,1
		2) Autres dépenses	83,9	72,4
		Sous-total a)	367,1	346,5
	b)	Subventions aux organismes culturels	7 694,6	7 503,4
	c)	Conseil des Arts du Manitoba	7 317,3	7 317,3
	d)	Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine	580,0	580,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ (14) suite				
	e)	Direction des arts		
		1) Salaires et avantages sociaux	610,3	579,1
		2) Autres dépenses	138,4	120,4
		3) Subventions	4 158,3	4 010,3
		Sous-total e)	4 907,0	4 709,8
	f)	Direction des services de bibliothèques publiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	798,7	757,9
		2) Autres dépenses	718,5	677,9
		3) Subventions	4 390,0	4 311,2
		Sous-total f)	5 907,2	5 747,0
	g)	Ressources historiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 217,4	1 161,7
		2) Autres dépenses	382,5	335,3
		3) Subventions	869,3	869,3
		Sous-total g)	2 469,2	2 366,3
	h)	Loisirs et promotion du mieux-être		
		1) Salaires et avantages sociaux	484,9	461,0
		2) Autres dépenses	237,0	217,4
		3) Subventions	671,9	654,9
		Sous-total h)	1 393,8	1 333,3
	j)	Services régionaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	941,8	882,8
		2) Autres dépenses	326,9	299,1
		3) Subventions	35,1	35,1
		Sous-total j)	1 303,8	1 217,0
	k)	Bureau manitobain du millénaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	234,5	-
		2) Autres dépenses	70,0	-
		Sous-total k)	304,5	-

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ (14) suite				
14.3	3.	Documentation et information	10 467,5	9 674,8
		Cette division fournit au public et au gouvernement des renseignements qui répondent aux besoins changeants et continus du Manitoba en matière d'information et de communication. Elle est chargée, entre autres, des services suivants : services en matière de communications à l'échelle du gouvernement; achat de services de publicité; impression; communication avec les médias; Service de renseignements au public; vente et distribution de publications officielles; services de traduction et d'interprétation pour le gouvernement; Bibliothèque de l'Assemblée législative; Archives provinciales, y compris le service de gestion des documents officiels.		
	a)	Services à la clientèle		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 214,7	2 014,6
		2) Autres dépenses	282,6	288,5
		3) Publicité du secteur public	<u>2 384,1</u>	<u>2 384,1</u>
			4 881,4	4 687,2
		4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<u>(2 859,5)</u>	<u>(2 759,5)</u>
		Sous-total a)	2 021,9	1 927,7
	b)	Services commerciaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 137,8	965,5
		2) Autres dépenses	<u>996,4</u>	<u>881,2</u>
			2 134,2	1 846,7
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<u>(260,3)</u>	<u>(260,3)</u>
		Sous-total b)	1 873,9	1 586,4
	c)	Service de traduction		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 269,1	974,4
		2) Autres dépenses	<u>480,7</u>	<u>396,1</u>
			1 749,8	1 370,5
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<u>(269,7)</u>	<u>-</u>
		Sous-total c)	1 480,1	1 370,5
	d)	Archives provinciales		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 062,1	1 945,0
		2) Autres dépenses	<u>1 640,6</u>	<u>1 533,7</u>
		Sous-total d)	3 702,7	3 478,7
	e)	Bibliothèque de l'Assemblée législative		
		1) Salaires et avantages sociaux	742,8	707,2
		2) Autres dépenses	<u>646,1</u>	<u>604,3</u>
		Sous-total e)	1 388,9	1 311,5

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ (14) suite				
14.4	4.	Citoyenneté et multiculturalisme	<u>7 722,3</u>	<u>3 606,1</u>
		Veille à l'élaboration de principes et de programmes relatifs aux critères d'immigration et coordonne l'établissement et l'intégration des immigrants et des réfugiés, tant sur le plan social qu'économique. Cerne les questions qui touchent la collectivité multiculturelle et veille à ce que les priorités et les activités du gouvernement soient conformes aux dispositions de la Loi sur le multiculturalisme au Manitoba. Encourage le partenariat entre le gouvernement et les communautés ethnoculturelles.		
	a)	Citoyenneté		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 677,1	1 367,4
		2) Autres dépenses	846,6	420,2
		3) Aide financière et subventions	<u>4 759,1</u>	<u>1 391,6</u>
		Sous-total a)	<u>7 282,8 (1)</u>	<u>3 179,2</u>
	b)	Secrétariat des affaires multiculturelles		
		1) Salaires et avantages sociaux	97,4	92,7
		2) Autres dépenses	<u>47,5</u>	<u>47,5</u>
		Sous-total b)	<u>144,9</u>	<u>140,2</u>
	c)	Conseil consultatif chargé des subventions au multiculturalisme	<u>294,6</u>	<u>286,7</u>
14.5	5.	Subventions en capital	<u>4 705,9</u>	<u>4 977,1</u>
	a)	Organismes culturels	<u>4 380,9</u>	<u>2 152,1</u>
	b)	Édifices historiques	300,0	300,0
	c)	Programme Place aux communautés	<u>2 525,0</u>	<u>2 525,0</u>
			<u>7 205,9</u>	<u>4 977,1</u>
	d)	Moins : Somme récupérable des Initiatives d'immobilisations	<u>(2 500,0)</u>	-
14.6	6.	Amortissement des immobilisations	<u>560,9</u>	<u>21,7</u>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et la Citoyenneté			<u><u>58 336,7</u></u>	<u><u>51 750,4</u></u>

1. Depuis le 1^{er} janvier 1999, le gouvernement du Manitoba est chargé de l'élaboration et de la prestation des services relatifs à l'établissement des immigrants. Les dépenses de ce programme, qui s'élèvent à 3 755,0 \$ sont entièrement compensées par des recettes provenant du gouvernement du Canada.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	4 635,3	10,6	4 191,1
2. Programmes scolaires	32 045,9	11,8	28 665,1
3. Bureau de l'éducation française	7 652,6	17,3	6 521,5
4. Soutien aux écoles	685 149,9	3,2	663 856,8
5. Formation professionnelle et éducation permanente	85 675,6	4,6	81 881,4
6. Soutien à l'éducation postsecondaire	325 953,3	5,2	309 908,5
7. Subventions en capital	36 122,9	3,6	34 873,2
8. Amortissement des immobilisations	1 787,3	s. o.	88,7
Total des crédits pour l'Éducation et la Formation professionnelle	1 179 022,8	4,3	1 129 986,3

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	1 141 112,6	4,2	1 095 024,4
Subventions en capital	36 122,9	3,6	34 873,2
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	1 787,3	s. o.	88,7
Total des crédits pour l'Éducation et la Formation professionnelle	1 179 022,8	4,3	1 129 986,3

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1998-1999	1 130 465,9
Transfert de crédits allant à :	
- Services à la famille	(568,3)
Rajustement des dépenses en capital :	
- Plus : Amortissement des immobilisations au 31 mars 1999	88,7
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	1 129 986,3

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16) suite				
16.1	1.	Administration et finances	<u>4 635,3</u>	<u>4 191,1</u>
		Haute direction et soutien administratif pour les programmes et services du ministère; établissement de politiques et de directives pour les programmes dans les domaines de la planification financière, de la comptabilité centrale, de la gestion budgétaire et financière, des ressources humaines et de l'informatique, afin de veiller à la prestation efficace des programmes et à l'utilisation appropriée des ressources ministérielles.		
		<i>Direction générale de l'éducation des Autochtones</i> : direction et coordination des initiatives touchant l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones.		
		<i>Services généraux et administratifs</i> : soutien, direction et coordination dans les domaines de la planification et du contrôle financiers pour les programmes ministériels; contrôle financier et services de gestion centralisée; soutien au programme d'indicateurs scolaires, à l'initiative de développement durable et à la coordination des activités et des projets spéciaux liés à des questions d'éducation et de technologie.		
	a)	Traitement du ministre	27,0	26,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	663,8	628,2
		2) Autres dépenses	126,8	128,5
		Sous-total b)	790,6	756,7
	c)	Direction générale de l'éducation des Autochtones		
		1) Salaires et avantages sociaux	358,9	284,0
		2) Autres dépenses	108,8	90,6
		Sous-total c)	467,7	374,6
	d)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	611,2	565,1
		2) Autres dépenses	113,2	93,7
		Sous-total d)	724,4	658,8
	e)	Services généraux et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 214,6	1 071,3
		2) Autres dépenses	456,3	472,9
		Sous-total e)	1 670,9	1 544,2
	f)	Gestion de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	700,2	589,2
		2) Autres dépenses	254,5	241,3
		Sous-total f)	954,7	830,5

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16) suite				
16.2	2.	Programmes scolaires	<u>32 045,9</u>	<u>28 665,1</u>
		Programmes visant à donner une direction et à procurer des services de soutien pour le système d'éducation de la maternelle au secondaire 4.		
		<i>Manitoba School for the Deaf</i> : programmes d'éducation, de la maternelle au secondaire 4, non offerts dans le système des écoles publiques et service d'hébergement pour les élèves sourds et malentendants qui ont besoin d'un milieu d'apprentissage hautement spécialisé.		
		<i>Mesure et évaluation</i> : élaboration, administration et notation des examens provinciaux et des tests basés sur les normes, et publication de rapports sur le rendement des élèves; adoption d'indicateurs éducationnels et élaboration d'un processus d'étude des écoles; appui accordé aux programmes de testage nationaux et internationaux.		
		<i>Élaboration des programmes</i> : élaboration de cadres pour les programmes d'études; documents permettant la mise en oeuvre des programmes d'études et documentation complémentaire; mise sur pied des cours de formation à distance et de la documentation de soutien à la politique; coordination et soutien des projets et activités touchant la technologie qui appuient l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation à l'égard de la technologie comme compétence de base.		
		<i>Mise en oeuvre des programmes</i> : aide à la mise en oeuvre accordée aux écoles pour ce qui est des programmes d'études, des plans des écoles, de l'enseignement à l'enfance en difficulté et d'autres programmes spécialisés auxquels sont destinées les subventions par catégorie.		
		<i>Services aux élèves</i> : prestation de programmes et de services d'appoint spécialisés afin que les élèves aveugles, malvoyants, sourds ou malentendants qui étudient de la maternelle au secondaire 4 puissent fréquenter le système d'écoles publiques; administration des ententes de prestation de services conclues avec les établissements qui ne font pas partie du système d'écoles publiques mais qui offrent des programmes d'éducation aux élèves très inadaptés; coordination interministérielle des services aux élèves en difficulté.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	278,7	266,6
		2) Autres dépenses	<u>77,9</u>	<u>76,2</u>
		Sous-total a)	356,6	342,8
	b)	Manitoba School for the Deaf		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 876,4	2 710,7
		2) Autres dépenses	<u>641,0</u>	<u>586,2</u>
		Sous-total b)	3 517,4	3 296,9
	c)	Mesure et évaluation		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 149,7	4 089,5
		2) Autres dépenses	<u>5 214,7</u>	<u>4 710,7</u>
		Sous-total c)	10 364,4	8 800,2

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16) suite				
	d)	Élaboration des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 164,2	2 783,6
		2) Autres dépenses	<u>3 679,6</u>	<u>2 897,2</u>
		Sous-total d)	6 843,8	5 680,8
	e)	Mise en oeuvre des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 082,4	4 868,2
		2) Autres dépenses	<u>3 253,8</u>	<u>3 170,4</u>
		Sous-total e)	8 336,2	8 038,6
	f)	Services aux élèves		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 930,5	1 824,1
		2) Autres dépenses	<u>697,0</u>	<u>681,8</u>
		Sous-total f)	2 627,5	2 505,8
16.3	3.	Bureau de l'éducation française	<u>7 652,6</u>	<u>6 521,5</u>
		Élaboration de politiques et de programmes se rapportant à l'enseignement en français; services aux élèves, au personnel enseignant et aux divisions scolaires offrant des programmes français et des programmes d'immersion française, ainsi que des cours de français de base; élaboration et administration des tests basés sur les normes et des examens provinciaux, gestion d'ententes et de programmes intergouvernementaux y compris le Programme des langues officielles dans l'enseignement et l'Entente spéciale Canada-Manitoba relative à la mise en oeuvre de la gestion des écoles françaises; leadership et orientation en ce qui concerne le renouveau de l'éducation tel qu'il s'applique à l'enseignement en français au Manitoba.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	143,2	136,4
		2) Autres dépenses	<u>23,4</u>	<u>23,7</u>
		Sous-total a)	166,6	160,1
	b)	Développement et implantation des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 347,7	1 279,7
		2) Autres dépenses	<u>835,3</u>	<u>788,0</u>
		Sous-total b)	2 183,0	2 067,7
	c)	Services de soutien en éducation		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 403,9	1 044,2
		2) Autres dépenses	<u>715,8</u>	<u>543,8</u>
		Sous-total c)	2 119,7	1 588,0

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16) suite				
	d)	Programmes de langues officielles et services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	902,6	801,7
		2) Autres dépenses	1 162,2	823,8
		3) Aide financière	376,7	376,7
		Sous-total d)	<u>2 441,5</u>	<u>2 002,2</u>
	e)	Direction des ressources éducatives françaises		
		1) Salaires et avantages sociaux	461,9	440,2
		2) Autres dépenses	279,9	263,3
		Sous-total e)	<u>741,8</u>	<u>703,5</u>

16.4	4.	Soutien aux écoles	<u>685 149,9</u>	<u>663 856,8</u>
		Programmes et services facilitant le financement et l'administration des établissements d'enseignement de la maternelle au secondaire 4.		
		<i>Financement des écoles</i> : est chargé de l'orientation de la politique financière et du soutien administratif accordé aux divisions scolaires; s'occupe de l'élaboration et de l'administration du Programme de financement des écoles et veille à ce que les obligations d'information dans le cadre du programme soient respectées; verse les subventions aux écoles indépendantes et aux organisations à caractère éducatif; s'occupe du système comptable FRAME (rapports financiers et comptabilité - Éducation Manitoba); aide au financement des activités d'évaluation foncière menées par le ministère du Développement rural.		
		<i>Services d'administration scolaire</i> : élabore, grâce à des lois, à des règlements et à des politiques, un cadre efficace pour l'enseignement élémentaire et secondaire; atteste les compétences du personnel enseignant des écoles manitobaines; veille au maintien d'un système de transport sécuritaire des élèves; coordonne l'étude et la révision des lois et des règlements et se charge de communiquer les résultats; offre des services de soutien aux conseils et commissions réglementaires.		
		<i>Réseau informatique scolaire</i> : tient, à l'échelle du ministère, une base de données concernant l'éducation de la maternelle au secondaire 4; cette base contient notamment des renseignements sur l'évolution et le rendement des élèves et sur les brevets des enseignants.		
		<i>Subventions aux écoles</i> : verse la part du financement que le gouvernement doit accorder aux écoles publiques conformément au Programme de financement des écoles et finance d'autres services liés directement aux écoles publiques; accorde des subventions aux écoles indépendantes de manière à ce que le gouvernement s'acquitte de ses obligations en la matière et paye aux écoles publiques les subventions générales de soutien.		

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16) suite				
<i>Autres subventions</i> : verse des subventions à diverses organisations à caractère éducatif.				
<i>Caisse de retraite des enseignants</i> : conformément à la Loi sur la pension de retraite des enseignants, verse les cotisations du gouvernement, prévues par la loi, pour contribuer au paiement du coût de la pension des enseignants à la retraite.				
<i>Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba</i> : finance l'achat de services de technologie pour l'enseignement à distance.				
a)		Financement des écoles		
	1)	Salaires et avantages sociaux	904,6	789,8
	2)	Autres dépenses	162,3	152,7
	3)	Évaluation foncière	2 267,4	2 090,4
		Sous-total a)	3 334,3	3 032,9
b)		Services d'administration scolaire		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 336,5	1 199,6
	2)	Autres dépenses	531,8	435,1
		Sous-total b)	1 868,3	1 634,7
c)		Réseau informatique scolaire		
	1)	Salaires et avantages sociaux	370,0	300,4
	2)	Autres dépenses	495,6	506,5
		Sous-total c)	865,6	806,9
d)		Subventions aux écoles		
	1)	Subventions de fonctionnement	585 122,6	568 961,7
	2)	Subventions générales de soutien	19 447,5	19 198,6
		Sous-total d)	604 570,1 (1)	588 160,3
e)		Autres subventions	2 442,8	2 435,8
f)		Caisse de retraite des enseignants	71 555,5	67 272,9
g)		Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba	513,3 (2)	513,3

1. Le total du montant autorisé pour le Soutien aux écoles s'élève à 632 007,4 \$, soit 604 570,1 \$ à titre de subventions de fonctionnement et 27 437,3 \$ à titre de subventions en capital.

2. Les Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN) sont un organisme de service spécial auquel le ministère achète des services de technologie pour l'enseignement à distance (voir page 159).

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16) suite				
16.5	5.	Formation professionnelle et éducation permanente	<u>85 675,6</u>	<u>81 881,4</u>
		Programmes et services visant à donner aux Manitobains des possibilités et des renseignements pour qu'ils acquièrent des compétences, des connaissances, de l'expérience et des emplois. Partenariats permettant aux Manitobains de contribuer au dynamisme de la province, qui repose sur les contributions des particuliers, du milieu de travail et des communautés.		
		<i>Services de gestion</i> : soutien administratif à la Division; administration d'ententes interprovinciales de formation, de l'enseignement et de l'aide à la formation; application de la Loi sur les écoles professionnelles privées.		
		<i>Programmes de soutien au marché du travail</i> : analyses et divers services de renseignements sur le marché du travail; gestion des responsabilités de la province en ce qui concerne la mobilité des travailleurs, conformément à l'Accord sur le commerce intérieur; participation de la province aux questions et aux activités intergouvernementales se rapportant au marché du travail.		
		<i>Alphabétisation des adultes et éducation permanente</i> : conception, coordination et financement des programmes communautaires d'alphabétisation, ainsi que des programmes de formation en milieu de travail et d'éducation permanente en coopération avec les groupes communautaires, les divisions scolaires, les entreprises et les syndicats.		
		<i>Programmes à l'intention des jeunes</i> : conclusion d'accords de partenariat avec les secteurs privé et public, qui, grâce aux subventions salariales ou autres qu'ils prévoient, permettent la création d'emplois et de possibilités de formation axées sur la carrière pour les étudiants et les jeunes au chômage; services de recherche d'emplois et de préparation à l'emploi, et services de présentation afin que les étudiants et les jeunes puissent accéder aux emplois qui existent dans les secteurs privé et public; renseignements sur la planification des carrières et le perfectionnement professionnel.		
		<i>Main-d'oeuvre de l'an 2000</i> : conclusion d'accords de partenariat avec l'industrie pour déterminer les besoins en personnel et en formation, et pour mettre au point des stratégies permettant de satisfaire ces besoins; partage de frais pour la mise sur pied d'initiatives de formation dans l'ensemble d'une industrie; offre de cours spéciaux dans toute la province; administration du volet de l'Entente sur le développement de la ville de Winnipeg touchant la formation dans les nouveaux secteurs en croissance.		
		<i>Centre Stevenson de formation technique en aéronautique</i> : prestation de cours techniques reconnus à l'échelle nationale pour le programme d'apprentissage des mécaniciens d'entretien d'aéronefs et prestation d'autres programmes afin de satisfaire les besoins de l'industrie aéronautique en matière de formation et de perfectionnement de compétences.		

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16) suite				
<i>Apprentissage</i> : élaboration des règlements, établissement des normes de compétence et d'accréditation, et mise en oeuvre des programmes de formation pour certains métiers désignés; participation à l'établissement des normes nationales par l'intermédiaire du Programme du sceau rouge interprovincial et interterritorial; aide financière pour la formation technique des apprentis en classe; services d'accréditation et de gestion des dossiers.				
<i>Services de l'emploi et de la formation professionnelle</i> : prestation d'une vaste gamme de programmes et de services en matière de formation professionnelle et d'emploi afin d'aider les clients qui font face à des obstacles pour accéder au marché du travail, et de leur permettre d'obtenir des emplois stables; conclusion d'accords de partenariat avec les entreprises et les collectivités afin de répondre aux besoins des clients, des collectivités et des employeurs.				
<i>Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail</i> : intégration, en fonction du cadre économique provincial, des services d'emploi et de formation professionnelle destinés aux Manitobains sans emploi; prestation, aux personnes admissibles à l'assurance-emploi, de programmes relatifs au marché du travail touchant la formation professionnelle et l'emploi qui sont financés au moyen de l'assurance-emploi; administration du Service national de placement destiné à tous les Manitobains, y compris le counselling d'emploi et le service de placement.				
a)		Services de gestion		
	1)	Salaires et avantages sociaux	520,5	485,9
	2)	Autres dépenses	218,7	222,5
	3)	Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation	1 229,4	1 182,1
		Sous-total a)	1 968,6	1 890,5
b)		Programmes de soutien au marché du travail		
	1)	Salaires et avantages sociaux	469,3	447,8
	2)	Autres dépenses	161,5	148,7
		Sous-total b)	630,8	596,5
c)		Alphabétisation des adultes et éducation permanente		
	1)	Salaires et avantages sociaux	356,4	323,8
	2)	Autres dépenses	92,1	101,3
	3)	Subventions	1 174,5	1 074,5
		Sous-total c)	1 623,0	1 499,6
d)		Programmes à l'intention des jeunes		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 317,2	1 252,2
	2)	Autres dépenses	404,3	391,2
	3)	Lancement de carrières	2 480,8	2 480,8
	4)	Partenariats communautaires pour les jeunes	4 325,0	4 325,0
	5)	Partenaires pour des carrières	400,0	300,0
			8 927,3	8 749,2
	6)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(3 900,0)	(3 900,0)
	7)	Moins : Somme récupérable des Affaires du Nord	(200,0)	(200,0)
		Sous-total d)	4 827,3	4 649,2

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16) suite				
	e)	Main-d'oeuvre de l'an 2000		
		1) Salaires et avantages sociaux	404,3	377,2
		2) Autres dépenses	86,2	95,7
		3) Soutien à la formation	1 400,0	1 400,0
		Sous-total e)	1 890,5	1 872,9
	f)	Centre Stevenson de formation technique en aéronautique		
		1) Salaires et avantages sociaux	593,4	337,5
		2) Autres dépenses	624,9	869,8
		Sous-total f)	1 218,3	1 207,3
	g)	Apprentissage		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 205,2	1 464,1
		2) Autres dépenses	643,9	486,1
		3) Soutien à la formation	2 545,5	1 000,0
		Sous-total g)	5 394,6	2 950,2
	h)	Services de l'emploi et de la formation professionnelle		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 567,6	3 142,4
		2) Autres dépenses	1 861,5	1 200,9
		3) Soutien à la formation	4 269,5	4 300,6
		4) De l'aide sociale à l'emploi	3 710,8 (3)	4 850,3
			13 409,4	13 494,2
		5) Moins : Somme récupérable des Services à la famille	(600,0)	(600,0)
		Sous-total h)	12 809,4	12 894,2
	j)	Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 343,7	5 226,0
		2) Autres dépenses	448,4	433,0
		3) Soutien à la formation	49 521,0	48 662,0
		Sous-total j)	55 313,1	54 321,0

3. Le montant total autorisé pour le programme De l'aide sociale à l'emploi s'élève à 6 480,8 \$, soit 3 710,8 \$ inclus dans le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle et 2 770,0 \$ inclus dans le ministère des Services à la famille.

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16) suite				
16.6	6.	Soutien à l'éducation postsecondaire	325 953,3	309 908,5
		Orientation et soutien financier offerts aux universités et aux collèges communautaires; promotion de l'accessibilité et incitation à la réussite au moyen d'une aide financière destinée aux étudiants.		
		<i>Conseil de l'enseignement postsecondaire</i> : planifie et coordonne l'établissement d'un système d'éducation postsecondaire qui favorise l'excellence et l'accessibilité en matière d'éducation; aide à la coordination et à l'intégration des services et des établissements; étudie et évalue les programmes et services offerts au niveau postsecondaire; encourage la responsabilité fiscale.		
		<i>Subventions aux universités</i> : soutien financier aux universités du Manitoba, de Winnipeg et de Brandon, au Collège universitaire de Saint-Boniface, à la Canadian Mennonite University, au Providence College and Seminary, au William and Catherine Booth College et au Steinbach Bible College.		
		<i>Subventions aux collèges communautaires</i> : soutien financier aux collèges communautaires Assiniboine et Keewatin, ainsi qu'au collège Red River et à l'École technique et professionnelle.		
		<i>Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire</i> : financement d'initiatives visant l'élaboration de nouveaux programmes dans les collèges communautaires et universités afin de répondre aux exigences du marché du travail et d'augmenter les possibilités pour les élèves de faire des études sans s'arrêter; subventions d'encouragement pour la réorganisation des systèmes.		
		<i>Programmes Accès</i> : aide financière accordée aux établissements postsecondaires et aux étudiants pour des programmes spécialisés à l'intention de personnes qui, pendant longtemps, se sont heurtées à des obstacles pour accéder à l'éducation postsecondaire.		
		<i>Aide aux étudiants</i> : aide financière aux Manitobains afin qu'ils puissent surmonter les difficultés financières les empêchant de mener à bien leurs projets d'études postsecondaires; gestion du projet de bourses d'études et d'entretien du Manitoba, et du crédit d'impôt du Manitoba pour la formation qui fournit aux étudiants du niveau postsecondaire des ressources financières supplémentaires pour leurs programmes d'études.		
	a)	Conseil de l'enseignement postsecondaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	635,1	614,3
		2) Autres dépenses	265,7	248,5
		Sous-total a)	900,8	862,8
	b)	Subventions aux universités		
		1) Subventions de fonctionnement	220 727,7 (4)	214 265,6
		2) Faculté de gestion	889,0	889,0
		Sous-total b)	221 616,7	215 154,6

4. Le total du montant autorisé pour les subventions aux universités s'élève à 231 667,7 \$, soit 220 727,7 \$ à titre de subventions de fonctionnement et 10 940,0 \$ à titre de subventions en capital.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16) suite				
	c)	Subventions aux collèges communautaires		
	1)	Subventions de fonctionnement	57 792,2	56 251,3
	2)	Interuniversités Nord	822,1	822,1
	3)	Plan de croissance des collèges communautaires	4 000,0	-
		Sous-total c)	62 614,3 (5)	57 073,4
	d)	Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire	1 300,0	500,0
	e)	Programmes Accès	6 484,7	6 484,7
	f)	Aide aux étudiants		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 482,4	1 431,5
	2)	Autres dépenses	665,2	629,9
	3)	Prêts et bourses	8 692,2	6 191,6
	4)	Exemption d'intérêts	1 433,5	1 100,0
	5)	Réduction des dettes	763,5	480,0
	6)	Projet de bourses d'études et d'entretien	5 000,0	5 000,0
	7)	Crédit d'impôt du Manitoba pour la formation	15 000,0	15 000,0
		Sous-total f)	33 036,8	29 833,0
16.7	7.	Subventions en capital	36 122,9	34 873,2
	a)	Divisions scolaires	27 437,3	23 687,6
	b)	Universités	10 940,0	11 340,0
	c)	Collèges communautaires	2 245,6	2 245,6
			40 622,9	37 273,2
	d)	Moins : Somme récupérable des Initiatives d'immobilisations		
	1)	Divisions scolaires	(2 500,0)	-
	2)	Universités	(2 000,0)	(2 400,0)
			36 122,9	34 873,2
16.8	8.	Amortissement des immobilisations	1 787,3	88,7
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour l'Éducation et la Formation professionnelle			1 179 022,8	1 129 986,3

5. Le montant total autorisé pour les subventions aux collèges communautaires s'élève à 64 859,9 \$ soit 62 614,3 \$ à titre de subventions de fonctionnement et 2 245,6 \$ à titre de subventions en capital.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

AVANTAGES SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES PAIEMENTS (6)

Sommaire des programmes

1. Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements	<u>50 753,9</u>	8,8	<u>46 650,0</u>
Total des crédits pour les Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements	<u>50 753,9</u>	8,8	<u>46 650,0</u>

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	<u>50 753,9</u>	8,8	<u>46 650,0</u>
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
-			
Amortissement des immobilisations	-	-	-
Total des crédits pour les Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements	<u>50 753,9</u>	8,8	<u>46 650,0</u>

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1998-1999	<u>46 650,0</u>
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	<u>46 650,0</u>

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
AVANTAGES SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES PAIEMENTS (6) suite				
6.1	1.	Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements	50 753,9	46 650,0
		Procure certains avantages sociaux aux employés du gouvernement du Manitoba et de ses divers conseils, commissions et organismes, y compris des prestations de retraite au personnel retraité, et des indemnités de cessation d'emploi; autres paiements du gouvernement en tant qu'employeur.		
	a)	Régime de retraite de la fonction publique	47 238,9	43 135,0
	b)	Autres avantages salariaux	3 500,0	3 500,0
	c)	Commission des accidents du travail		
		1) Évaluations - accidents des employés	4 204,7	3 698,0
		2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(4 189,7)	(3 683,0)
		Sous-total c)	15,0	15,0
		Sous-totaux a) à c)	50 753,9	46 650,0
	d)	Régime de pensions du Canada	18 791,7	16 457,6
	e)	Régime d'assurance-emploi	20 131,7	20 391,3
	f)	Assurance-vie collective de la fonction publique	1 760,7	1 844,0
	g)	Régime d'assurance-dentaire	5 620,7	5 092,8
	h)	Régime d'assurance-invalidité de longue durée	3 161,3	2 873,9
	j)	Régime d'assurance prévoyant le transport par ambulance et l'hospitalisation dans une chambre à deux lits	234,0	234,0
	k)	Régime de soins de la vue	800,0	1 052,4
	m)	Impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire	14 316,7	14 169,9
		Sous-totaux d) à m)	64 816,8	62 115,9
	n)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(64 816,8)	(62 115,9)
		Total des crédits pour les Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements	50 753,9	46 650,0

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
ÉNERGIE ET MINES (23)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	1 349,5	16,6	1 156,9
2. Énergie et ressources minières	9 493,4	6,5	8 910,4
3. Programmes de soutien à l'industrie	3 563,1	(17,0)	4 291,3
4. Amortissement des immobilisations	224,1	-	-
Total des crédits pour l'Énergie et les Mines	14 630,1	1,9	14 358,6

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	14 406,0	0,3	14 358,6
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
-			
Amortissement des immobilisations	224,1	-	-
-			
Total des crédits pour l'Énergie et les Mines	14 630,1	1,9	14 358,6

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1998-1999	14 358,6
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	<u>14 358,6</u>

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
ÉNERGIE ET MINES (23) suite				
23.1	1.	Administration et finances	1 349,5	1 156,9
		Haute direction des programmes du ministère et services centralisés de soutien administratif.		
	a)	Traitement du ministre	13,5	13,2
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	275,9	287,6
	2)	Autres dépenses	74,8	75,5
		Sous-total b)	350,7	363,1
	c)	Services administratifs et financiers		
	1)	Salaires et avantages sociaux	810,1	622,5
	2)	Autres dépenses	175,2	158,1
		Sous-total c)	985,3	780,6
23.2	2.	Énergie et ressources minières	9 493,4	8 910,4
		Gestion des ressources minières et énergétiques du Manitoba dans le respect des principes du développement durable. Stratégies de commercialisation visant à promouvoir le développement minier; promotion de la diversification et de l'efficacité énergétiques; application des lois régissant l'exploration, l'exploitation des ressources minières et pétrolières, et les activités de production, ainsi que la collecte, la compilation et la distribution des renseignements relatifs à l'énergie et aux ressources minières.		
	a)	Commercialisation		
	1)	Salaires et avantages sociaux	850,5	817,4
	2)	Autres dépenses	475,4	434,8
		Sous-total a)	1 325,9	1 252,2
	b)	Ressources pétrolières et énergie		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 537,5	1 460,4
	2)	Autres dépenses	612,0	491,2
		Sous-total b)	2 149,5	1 951,6
	c)	Mines		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 444,5	1 370,9
	2)	Autres dépenses	597,0	559,5
		Sous-total c)	2 041,5	1 930,4
	d)	Services géologiques		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 726,2	2 604,5
	2)	Autres dépenses	1 250,3	1 171,7
		Sous-total d)	3 976,5	3 776,2

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
ÉNERGIE ET MINES (23) suite				
23.3	3.	Programmes de soutien à l'industrie	3 563,1	4 291,3
		Aide et soutien aux projets d'exploration et de développement des ressources minières qui permettent d'améliorer la situation économique et environnementale du Manitoba.		
	a)	Programme d'aide à l'exploration minière	2 750,0	3 000,0
	b)	Programme d'aide à l'exploration pétrolière	-	1 000,0
	c)	Projet de développement de l'industrie de la potasse au Manitoba	175,6	175,6
	d)	Programme de réduction des pluies acides - Flin Flon	262,5	115,7
	e)	Programme d'encouragement à l'exploration de minéraux spéciaux	250,0	-
	f)	Programme d'aide à la prospection	125,0	-
23.4	4.	Amortissement des immobilisations	224,1	-
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour l'Énergie et les Mines			14 630,1	14 358,6

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
ENVIRONNEMENT (31)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	1 514,3	3,5	1 462,8
2. Gestion de l'environnement	12 188,4	8,0	11 284,3
3. Institut international de développement durable	1 145,9	-	1 145,9
4. Amortissement des immobilisations	281,8	s. o.	14,9
Total des crédits pour l'Environnement	15 130,4	8,8	13 907,9

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	14 848,6	6,9	13 893,0
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	281,8	s. o.	14,9
Total des crédits pour l'Environnement	15 130,4	8,8	13 907,9

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1998-1999	13 893,0
Rajustement des dépenses en capital :	
- Plus : Amortissement des immobilisations au 31 mars 1999	14,9
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	13 907,9

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
ENVIRONNEMENT (31) suite				
31.1	1.	Administration et finances Gestion globale et services administratifs centralisés.	<u>1 514,3</u>	<u>1 462,8</u>
	a)	Traitement du ministre	27,0	26,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	365,5	371,8
		2) Autres dépenses	<u>75,8</u>	<u>76,5</u>
		Sous-total b)	441,3	448,3
	c)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	729,2	684,6
		2) Autres dépenses	<u>316,8</u>	<u>303,6</u>
		Sous-total c)	1 046,0	988,2
31.2	2.	Gestion de l'environnement <i>Surveillance environnementale</i> : veille à l'application des dispositions législatives, organise des inspections et des activités éducatives pour faire respecter les lois, les règlements, les permis et les ordonnances afin d'empêcher la détérioration de l'environnement et de prévenir les risques pour la santé publique; fournit des services d'intervention en cas d'urgence. <i>Gestion de l'environnement</i> : établit des normes de qualité de l'environnement; veille à ce que l'on évalue les retombées environnementales des projets de développement; offre un service de soutien scientifique afin de garantir la protection et l'utilisation durable de l'environnement ainsi que le bien-être des générations présentes et futures de Manitobains; organise des activités de prévention de la pollution. <i>Législation et affaires intergouvernementales</i> : veille à ce que soient rédigés des lois et des règlements efficaces, et entretient des rapports suivis avec le gouvernement fédéral et les autres provinces dans les domaines d'activité du ministère. <i>Commission de protection de l'environnement</i> : La Commission tient des audiences et des rencontres publiques en matière de permis de développement, à la suite desquelles elle fait des recommandations au ministère au sujet de la délivrance de licences dans le but de circonscrire et de limiter toute répercussion sur l'environnement; elle enquête sur toute question importante ou digne d'intérêt pour le Manitoba dans le domaine de l'environnement, afin de conseiller le ministre en matière de politique et de législation, et elle aide à résoudre les conflits liés à l'environnement par l'intermédiaire d'un service de médiation.	<u>12 188,4</u>	<u>11 284,3</u>
	a)	Surveillance environnementale		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 036,9	4 482,4
		2) Autres dépenses	<u>1 353,9</u>	<u>1 224,7</u>
		Sous-total a)	6 390,8	5 707,1
	b)	Gestion de l'environnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 835,6	2 674,4
		2) Autres dépenses	<u>2 183,2</u>	<u>2 132,6</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
ENVIRONNEMENT (31) suite				
		Sous-total b)	<u>5 018,8</u>	<u>4 807,0</u>
	c)	Législation et affaires intergouvernementales		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<u>187,9</u>	178,0
	2)	Autres dépenses	<u>92,9</u>	<u>103,5</u>
		Sous-total c)	<u>280,8</u>	281,5
	d)	Commission de protection de l'environnement		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<u>310,0</u>	299,5
	2)	Autres dépenses	<u>188,0</u>	<u>189,2</u>
		Sous-total d)	<u>498,0</u>	488,7
31.3	3.	Institut international de développement durable Préconise un développement économique durable en matière d'environnement et prône l'intégration de principes et de pratiques conformes à ce concept dans les secteurs public et privé ainsi que les organismes bénévoles aux niveaux national et international.	<u>1 145,9</u>	<u>1 145,9</u>
31.4	4.	Amortissement des immobilisations Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.	<u>281,8</u>	<u>14,9</u>
Total des crédits pour l'Environnement			<u><u>15 130,4</u></u>	<u><u>13 907,9</u></u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
SERVICES À LA FAMILLE (9)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	7 498,6	6,5	7 039,6
2. Aide à l'emploi et au revenu	355 317,3	1,1	351 330,2
3. Vie en société	131 060,3	9,9	119 204,4
4. Services à l'enfant et à la famille	204 666,2	9,1	187 530,4
5. Amortissement des immobilisations	3 177,4	s. o.	39,7
Total des crédits pour les Services à la famille	701 719,8	5,5	665 144,3

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	698 542,4	5,0	665 104,6
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	3 177,4	s. o.	39,7
Total des crédits pour les Services à la famille	701 719,8	5,5	665 144,3

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1998-1999	664 625,8
Transfert de fonctions venant de :	
- Santé	85,2
Transfert de fonctions allant à :	
- Assemblée législative	(316,0)
- Santé	(188,4)
- Ressources naturelles	(25,4)
Transfert de crédits venant de :	
- Éducation et Formation professionnelle	568,3
- Santé	415,6
Transfert de crédits allant à :	
- Direction générale des services aux personnes âgées	(60,5)
Rajustement des dépenses en capital :	
- Plus : Amortissements des immobilisations au 31 mars 1999	39,7
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	665 144,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
SERVICES À LA FAMILLE (9) suite				
9.1	1.	Administration et finances	7 498,6	7 039,6
		Haute direction, orientation concernant l'élaboration de la politique et des programmes, service centralisé de contrôle financier, services financiers et gestion des ressources humaines, mise au point des systèmes et services de soutien, et services complets de soutien administratif pour le ministère.		
		<i>Comité consultatif sur les services sociaux</i> : sert de comité d'appel pour ce qui est des programmes d'aide financière, de la délivrance de licences aux garderies, et des établissements de soins en résidence.		
	a)	Traitement du ministre	27,0	26,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	521,5	491,4
		2) Autres dépenses	80,7	80,7
		Sous-total b)	602,2	572,1
	c)	Comité consultatif sur les services sociaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	207,8	194,1
		2) Autres dépenses	159,1	159,1
		Sous-total c)	366,9	353,2
	d)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	831,8	789,8
		2) Autres dépenses	88,8	88,8
		Sous-total d)	920,6	878,6
	e)	Politique et planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	816,1	772,0
		2) Autres dépenses	177,7	177,7
		Sous-total e)	993,8	949,7
	f)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 756,8	1 659,4
		2) Autres dépenses	493,4	493,4
		Sous-total f)	2 250,2	2 152,8
	g)	Systèmes informatiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 519,0	1 429,0
		2) Autres dépenses	818,9	677,9
		Sous-total g)	2 337,9	2 106,9

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
SERVICES À LA FAMILLE (9) suite				
9.2	2.	Aide à l'emploi et au revenu	355 317,3	351 330,2
		Aide à l'emploi et aide financière aux Manitobains qui sont dans le besoin; ressources offertes sur place pour permettre la prestation de programmes d'aide à l'emploi et au revenu, et de supplément de revenu.		
		<i>Services à la clientèle</i> : orientation et soutien des programmes et de l'administration, et ressources de la division offertes sur le terrain pour gérer et offrir des services d'aide à l'emploi et au revenu.		
		<i>Programmes d'aide au revenu</i> : évaluations en matière d'employabilité, planification personnelle du travail; programmes d'incitation au travail et autres types d'aide pour encourager les clients à entrer ou à retourner sur le marché du travail; aide financière aux personnes démunies; partage des coûts et réglementation des programmes d'aide municipaux; aide financière supplémentaire à l'intention des clients handicapés, pour les dépenses découlant de leur handicap.		
		<i>De l'aide sociale à l'emploi</i> : assistance à des projets déterminés qui sont axés sur les besoins de certains groupes cibles pour améliorer leurs possibilités d'emploi, leurs compétences professionnelles et leur employabilité.		
		<i>Programmes de supplément de revenu</i> : aide financière accordée aux personnes de 55 ans et plus et aux familles ayant charge d'enfants, lorsque ces personnes ont de faibles revenus.		
	a)	Services à la clientèle		
		1) Salaires et avantages sociaux	21 246,0	15 715,8
		2) Autres dépenses	7 324,6	4 997,0
		Sous-total a)	28 570,6	20 712,8
	b)	Programmes d'aide au revenu		
		1) Aide à l'emploi et au revenu	268 188,1	276 266,1
		2) Services de santé	29 138,9	24 714,0
		3) Aide aux municipalités	5 675,7	5 974,5
		4) Programme d'aide financière destiné aux handicapés	11 708,8	9 960,2
		Sous-total b)	314 711,5	316 914,8
	c)	De l'aide sociale à l'emploi	2 770,0 (1)	4 460,0
	d)	Programmes de supplément de revenu		
		1) Salaires et avantages sociaux	596,8	574,2
		2) Autres dépenses	333,3	333,3
		3) Aide financière	8 335,1	8 335,1
		Sous-total d)	9 265,2	9 242,6

1. Le montant total autorisé pour le programme De l'aide sociale à l'emploi s'élève à 6 480,8 \$, soit 2 770,0 \$ inclus dans le ministère des Services à la famille et 3 710,8 \$ inclus dans le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
SERVICES À LA FAMILLE (9) suite				
9.3	3.	Vie en société	131 060,3	119 204,4
		Coordination, orientation et soutien pour les programmes de vie en société et de réadaptation professionnelle destinés aux adultes, le Centre manitobain de développement, la prestation de services sociaux en régions et la réglementation des soins en résidence.		
		<i>Opérations régionales</i> : prestation d'une vaste gamme de services sociaux partout dans la province, notamment des programmes et des services de la Division de la vie en société et de la Division des services à l'enfant et à la famille.		
		<i>Services aux adultes</i> : orientation et financement des programmes d'aide à la vie en société destinés aux adultes atteints de handicaps mentaux, ainsi que des programmes de réadaptation professionnelle destinés aux adultes atteints de handicaps physiques, psychiatriques et mentaux ou de troubles de l'apprentissage.		
		<i>Centre manitobain de développement</i> : soins en établissement et programmes de développement à l'intention des adultes ayant une déficience mentale.		
		<i>Réglementation des soins en résidence</i> : délivrance de licences aux établissements de soins en résidence et surveillance de ceux-ci.		
		<i>Bureau du commissaire pour les personnes vulnérables</i> : veille à l'application des dispositions concernant la subrogation prévues par la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale.		
	a)	Opérations régionales		
		1) Salaires et avantages sociaux	15 360,6	14 256,9
		2) Autres dépenses	2 095,3	2 160,9
		Sous-total a)	17 455,9	16 417,8
	b)	Services aux adultes		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 733,6	1 651,7
		2) Autres dépenses	1 286,1	531,3
		3) Aide financière et organismes externes	82 858,6	74 124,3
		Sous-total b)	85 878,3	76 307,3
	c)	Centre manitobain de développement		
		1) Salaires et avantages sociaux	23 856,2	22 634,5
		2) Autres dépenses	3 093,3	3 093,3
		Sous-total c)	26 949,5	25 727,8
	d)	Réglementation des soins en résidence		
		1) Salaires et avantages sociaux	247,2	235,4
		2) Autres dépenses	36,4	36,4
		Sous-total d)	283,6	271,8
	e)	Bureau du commissaire pour les personnes vulnérables		
		1) Salaires et avantages sociaux	240,5	227,2
		2) Autres dépenses	252,5	252,5
		Sous-total e)	493,0	479,7

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
SERVICES À LA FAMILLE (9) suite				
9.4	4.	Services à l'enfant et à la famille	204 666,2	187 530,4
		Gestion centralisée des programmes destinés à l'enfant et à la famille.		
		<i>Aide aux enfants, aux familles et aux communautés</i> : orientation et soutien de l'administration et des programmes pour les services destinés aux enfants confiés à l'État, et les services de protection des enfants dont bénéficient les communautés et les familles et qui sont fournis en vertu de la Loi sur les services à l'enfant et à la famille par les offices des services à l'enfant et à la famille et les bureaux régionaux du ministère, et pour les services spécialisés offerts par d'autres organismes.		
		<i>Conciliation familiale</i> : soutien dans le domaine social à la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine grâce à un service d'information, d'orientation, de médiation, de conciliation et de counselling, et aux évaluations rendues sur ordonnances judiciaires.		
		<i>Prévention de la violence familiale</i> : aide financière, orientation et soutien de l'administration et des programmes à une vaste gamme d'organismes communautaires qui offrent des services aux femmes maltraitées et à leurs enfants, ainsi qu'aux hommes ayant un comportement violent.		
		<i>Services spéciaux pour enfants</i> : orientation et soutien de l'administration et des programmes pour les services aux enfants atteints de handicaps physiques ou mentaux.		
		<i>Garde de jour pour enfants</i> : délivrance de licences aux garderies, octroi d'aide financière aux établissements et d'aide en matière de programmes; allocations au nom des familles admissibles.		
	a)	Aide aux enfants, aux familles et aux communautés		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 301,7	3 109,0
		2) Autres dépenses	3 609,1	2 491,0
		3) Entretien des enfants et organismes externes	122 225,7	113 463,8
		4) Fonds d'innovations pour les familles	2 500,0	2 500,0
		Sous-total a)	131 636,5	121 563,8
	b)	Conciliation familiale		
		1) Salaires et avantages sociaux	789,8	752,9
		2) Autres dépenses	103,1	103,1
		Sous-total b)	892,9	856,0
	c)	Prévention de la violence familiale		
		1) Salaires et avantages sociaux	486,3	316,0
		2) Autres dépenses	90,9	90,9
		3) Organismes externes	6 930,2	6 179,9
		Sous-total c)	7 507,4	6 586,8
	d)	Services spéciaux pour enfants		
		1) Salaires et avantages sociaux	330,5	311,3
		2) Autres dépenses	294,5	294,5
		3) Aide financière et organismes externes	10 307,0	9 661,6
		Sous-total d)	10 932,0	10 267,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
SERVICES À LA FAMILLE (9) suite				
	e)	Garde de jour pour enfants		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 211,7	2 097,4
	2)	Autres dépenses	470,0	470,0
	3)	Aide financière et subventions	<u>51 015,7</u>	<u>45 689,0</u>
		Sous-total e)	53 697,4	48 256,4
9.5	5.	Amortissement des immobilisations	<u>3 177,4</u>	<u>39,7</u>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
		Total des crédits pour les Services à la famille	<u><u>701 719,8</u></u>	<u><u>665 144,3</u></u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
FINANCES (7)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	1 128,2	13,3	996,1
2. Trésorerie	1 831,6	2,9	1 780,4
3. Contrôleur	6 706,9	1,5	6 609,3
4. Taxes	15 393,5	5,9	14 536,6
5. Relations fédérales-provinciales et recherche	1 910,3	7,1	1 783,6
6. Assurance et gestion des risques	355,8	34,3	265,0
7. Secrétariat du Conseil du Trésor	3 260,9	6,9	3 050,3
8. Bureau chargé des technologies de l'information	4 549,8	163,9	1 724,1
9. Amortissement des immobilisations	785,8	-	-
Total des crédits de fonctionnement pour les Finances	35 922,8	16,8	30 745,4
10. Paiement net des crédits d'impôt	181 800,0	(0,9)	183 500,0
11. Dette publique (crédits législatifs)	480 800,0	(6,6)	515 000,0
Total des crédits pour les Finances	698 522,8	(4,2)	729 245,4

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	216 937,0	1,3	214 245,4
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	785,8	-	-
Total à voter	217 722,8	1,6	214 245,4
Crédits législatifs	480 800,0	(6,6)	515 000,0
Total des crédits pour les Finances	698 522,8	(4,2)	729 245,4

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1998-1999	729 239,4
Transfert de crédits venant de :	
- Travail	6,0
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	729 245,4

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
FINANCES (7) suite				
7.1	1.	Administration et finances	<u>1 128,2</u>	<u>996,1</u>
		Fournit les services qui suivent au ministère : haute direction, gestion financière, gestion des ressources humaines et autres services de soutien administratif. Est chargé de la direction, de la surveillance et de la coordination des programmes du ministère. Conseille le gouvernement sur sa politique fiscale.		
	a)	Traitement du ministre	27,0	26,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	387,8	355,0
		2) Autres dépenses	<u>75,2</u>	<u>75,2</u>
		Sous-total b)	<u>463,0</u>	430,2
	c)	Services de gestion		
		1) Salaires et avantages sociaux	470,9	439,8
		2) Autres dépenses	<u>72,3</u>	<u>79,8</u>
		Sous-total c)	<u>543,2</u>	519,6
	d)	Commission d'appel des impôts et des taxes	20,0	20,0
	e)	Commission d'étude de la réduction des impôts	75,0	-
7.2	2.	Trésorerie	<u>1 831,6</u>	<u>1 780,4</u>
		Gère et administre les programmes d'emprunt, les ressources de trésorerie, les investissements et le service de la dette du gouvernement. Gère et administre les programmes d'emprunt et les investissements pour les organismes gouvernementaux.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	141,5	135,6
		2) Autres dépenses	<u>118,1</u>	<u>118,1</u>
		Sous-total a)	<u>259,6</u>	253,7
	b)	Gestion des capitaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	292,3	299,6
		2) Autres dépenses	<u>37,3</u>	<u>37,3</u>
		Sous-total b)	<u>329,6</u>	336,9
	c)	Gestion des ressources de trésorerie		
		1) Salaires et avantages sociaux	425,0	406,3
		2) Autres dépenses	<u>258,9</u>	<u>258,9</u>
		Sous-total c)	<u>683,9</u>	665,2

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
FINANCES (7) suite				
	d)	Service de la trésorerie		
		1) Salaires et avantages sociaux	510,2	476,3
		2) Autres dépenses	<u>48,3</u>	<u>48,3</u>
		Sous-total d)	558,5	524,6
7.3	3.	Contrôleur	6 706,9	<u>6 609,3</u>
		Établit la politique, les méthodes et les systèmes ministériels en matière de finances et de gestion pour le gouvernement. Fournit un service centralisé de traitement, de comptabilité et de surveillance des entrées et des sorties de fonds du gouvernement, et prépare les états financiers et les rapports internes dont se servent les ministères. Fournit des services de consultation, de vérification interne et de résolution de problèmes aux ministères et organismes publics en ce qui a trait aux systèmes informatisés de comptabilité et de gestion financière. Offre des services en matière de technologie de l'information au ministère et à certains bureaux situés au Palais législatif.		
	a)	Bureau du contrôleur		
		1) Salaires et avantages sociaux	136,3	130,2
		2) Autres dépenses	<u>17,3</u>	<u>16,9</u>
		Sous-total a)	153,6	147,1
	b)	Technologie de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	835,0	706,0
		2) Autres dépenses	<u>95,7</u>	<u>84,4</u>
		Sous-total b)	930,7	790,4
	c)	Comptabilité et débours		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 913,2	1 922,5
		2) Autres dépenses	<u>1 057,0</u>	<u>1 353,5</u>
			2 970,2	3 276,0
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<u>(390,6)</u>	<u>(506,6)</u>
		Sous-total c)	2 579,6	2 769,4
	d)	Service d'informatique du Palais législatif		
		1) Salaires et avantages sociaux	643,2	558,3
		2) Autres dépenses	<u>290,6</u>	<u>296,5</u>
		Sous-total d)	933,8	854,8
	e)	Service de consultation et de vérification interne		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 885,6	1 808,3
		2) Autres dépenses	<u>223,6</u>	<u>239,3</u>
		Sous-total e)	2 109,2	2 047,6

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
FINANCES (7) suite				
7.4	4.	Taxes	15 393,5	14 536,6
		Veille à ce que les taxes soient perçues et gérées de façon efficace, conformément aux dispositions de diverses lois; conseille le gouvernement, les entreprises qui perçoivent des taxes et les contribuables. S'occupe de la perception, du traitement et de la communication des recettes fiscales. Renseigne les contribuables et entreprend des enquêtes et des vérifications pour s'assurer que les lois fiscales sont bien respectées.		
	a)	Gestion et recherche		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 089,1	995,4
		2) Autres dépenses	162,5	157,7
		Sous-total a)	1 251,6	1 153,1
	b)	Application des lois		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 522,3	2 385,0
		2) Autres dépenses	4 095,2	4 083,6
		Sous-total b)	6 617,5	6 468,6
	c)	Vérification		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 577,6	5 154,1
		2) Autres dépenses	1 114,6	949,3
		Sous-total c)	6 692,2	6 103,4
	d)	Restrictions visant les produits du tabac		
		1) Salaires et avantages sociaux	578,8	558,1
		2) Autres dépenses	253,4	253,4
		Sous-total d)	832,2	811,5
7.5	5.	Relations fédérales-provinciales et recherche	1 910,3	1 783,6
		Appuie la recherche sur les questions économiques et fiscales (tant fédérales que provinciales) et sur les relations intergouvernementales de nature financière, y compris les programmes de partage des coûts; veille à l'application des arrangements fiscaux et des ententes de perception fiscale avec le Canada. Administre des programmes de crédits d'impôt avec le Canada et les municipalités.		
	a)	Direction des relations fédérales-provinciales et de la recherche économique		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 241,7	1 171,2
		2) Autres dépenses	366,0	323,5
		Sous-total a)	1 607,7	1 494,7
	b)	Bureau d'aide fiscale du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	242,5	226,8
		2) Autres dépenses	60,1	62,1
		Sous-total b)	302,6	288,9

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
FINANCES (7) suite				
7.6	6.	Assurance et gestion des risques	355,8	265,0
		Offre des conseils aux ministères, aux organismes gouvernementaux et aux sociétés de la Couronne dans les domaines suivants : évaluation de risques déterminés, établissement de mesures de contrôle des risques et mise en oeuvre de programmes adéquats pour réduire ou supprimer les risques. Administre la souscription des assurances, les auto-assurances et le traitement des demandes d'indemnisation pour les ministères et les organismes gouvernementaux.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	294,5	224,2
	b)	Autres dépenses	61,3	40,8
	c)	Primes d'assurance	1 385,0	1 305,0
	d)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 385,0)	(1 305,0)
7.7	7.	Secrétariat du Conseil du Trésor	3 260,9	3 050,3
		Fournit des services d'analyse au Conseil du Trésor en vue de faciliter ses responsabilités de gestion financière et d'examen des structures administratives et des programmes, y compris l'harmonisation des décisions de principe et des plans financiers à plus long terme du gouvernement. Analyse et surveille la situation financière du gouvernement; planifie et coordonne le processus budgétaire.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	2 650,7	2 468,4
	b)	Autres dépenses	610,2	581,9
7.8	8.	Bureau chargé des technologies de l'information	4 549,8	1 724,1
		Leadership et planification stratégique afin d'intégrer les technologies de l'information dans les activités du gouvernement du Manitoba. Élaboration, mise en oeuvre et évaluation permanente des infrastructures et systèmes des technologies de l'information du ministère. Formulation de recommandations quant aux priorités touchant les investissements en matière de technologies de l'information et coordination pour ce qui est de l'achat et de l'impartition.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 639,5	831,4
	b)	Autres dépenses	3 030,3	892,7
	c)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(120,0)	-
7.9	9.	Amortissement des immobilisations	785,8	-
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
FINANCES (7) suite				
7.10	10.	Paiement net des crédits d'impôt	181 800,0	183 500,0
		Paiement des crédits provinciaux pour la formation, pour l'impôt foncier, pour le coût de la vie, pour l'aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires et pour les contributions politiques.		
		Crédit d'impôts fonciers	119 870,0	120 900,0
		Crédit d'impôt pour le coût de la vie	55 630,0	56 750,0
		Crédit d'impôt pour la formation	15 000,0	15 000,0
		Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires	4 140,0	4 350,0
		Crédit d'impôt pour les contributions politiques	1 300,0	650,0
		Frais relatifs à l'administration fédérale	860,0	850,0
			196 800,0	198 500,0
		Moins : Somme récupérable d'Éducation et Formation professionnelle - Crédit d'impôt pour la formation	(15 000,0)	(15 000,0)
S	11.	Dettes publiques (crédits législatifs)	480 800,0	515 000,0
		Paiement des frais d'intérêt nets et des dépenses connexes en rapport avec la dette publique du Manitoba.		
	a)	1) Intérêts sur la dette publique du Manitoba et dépenses connexes	1 428 700,0	1 448 400,0
		2) Intérêts sur les fonds spéciaux et en fiducie	60 500,0	49 000,0
		Sous-total a)	1 489 200,0	1 497 400,0
	b)	Moins : Intérêts et autres frais à percevoir :		
		1) de la Manitoba Telecom Services Inc.	(9 700,0)	(20 900,0)
		2) d'Hydro-Manitoba	(511 600,0)	(505 200,0)
		3) de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba	(37 200,0)	(38 300,0)
		4) de la Société du crédit agricole du Manitoba	(14 000,0)	(16 400,0)
		5) d'autres organismes gouvernementaux	(15 700,0)	(13 600,0)
		6) d'autres prêts et placements	(68 200,0)	(58 000,0)
		7) des placements du fonds d'amortissement	(352 000,0)	(330 000,0)
		Sous-total b)	(1 008 400,0)	(982 400,0)
		Total des crédits pour les Finances	698 522,8	729 245,4

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
SERVICES DU GOUVERNEMENT (8)			
Sommaire des programmes			
1. Administration	2 960,4	9,6	2 700,2
2. Gestion des biens	26 731,1	20,0	22 276,4
3. Approvisionnement et services	6 378,1	(22,1)	8 184,5
4. Développement des installations	2 479,8	5,7	2 345,3
5. Organisation de gestion des urgences	1 292,5	20,1	1 076,3
6. Projets mineurs d'immobilisations	5 683,3	408,7	1 117,3
7. Amortissement des immobilisations	8 136,5	18,7	6 853,0
Total des crédits pour les Services du gouvernement	53 661,7	20,4	44 553,0

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	45 525,2	20,8	37 700,0
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	8 136,5	18,7	6 853,0
Total des crédits pour les Services du gouvernement	53 661,7	20,4	44 553,0

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1998-1999	52 937,8
Transfert de crédits allant à :	
- Santé	(180,0)
Rajustement des dépenses en capital :	
- Moins : Crédits allant à la Partie B - Investissements en immobilisations	(15 057,8)
- Plus : Amortissements des immobilisations au 31 mars 1999	6 853,0
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	44 553,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
SERVICES DU GOUVERNEMENT (8) suite				
8.1	1.	Administration	<u>2 960,4</u>	<u>2 700,2</u>
		Élaboration de la politique et des programmes, comptabilité centrale, services financiers et budgétaires, et gestion des ressources humaines pour toutes les divisions; gestion, coordination des systèmes informatiques et traitement des données pour toutes les directions, et administration du système de recouvrement des frais se rapportant aux locaux. Bon fonctionnement du Bureau du lieutenant-gouverneur.		
	a)	Traitement du ministre	27,0	26,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	410,2	389,6
		2) Autres dépenses	<u>68,3</u>	<u>69,2</u>
		Sous-total b)	<u>478,5</u>	<u>458,8</u>
	c)	Services financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	680,6	634,0
		2) Autres dépenses	<u>202,2</u>	<u>212,6</u>
		Sous-total c)	<u>882,8</u>	<u>846,6</u>
	d)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	507,1	438,5
		2) Autres dépenses	<u>175,9</u>	<u>157,3</u>
		Sous-total d)	<u>683,0</u>	<u>595,8</u>
	e)	Technologie de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	458,9	370,2
		2) Autres dépenses	<u>215,4</u>	<u>211,1</u>
		Sous-total e)	<u>674,3</u>	<u>581,3</u>
	f)	Bureau du lieutenant-gouverneur		
		1) Salaires et avantages sociaux	107,4	101,5
		2) Autres dépenses	<u>80,0</u>	<u>62,5</u>
		Sous-total f)	<u>187,4</u>	<u>164,0</u>
	g)	Commission de l'évaluation foncière	27,4 (1)	27,4

1. Fournit des fonds pour le fonctionnement de la Commission de l'évaluation foncière. L'administration de la Commission de l'évaluation foncière a été fusionnée avec celle de la Commission municipale au sein du ministère du Développement rural.

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
SERVICES DU GOUVERNEMENT (8) suite				
8.2	2.	Gestion des biens	26 731,1	22 276,4
		Services de sécurité, d'entretien et d'exploitation pour tous les ministères et organismes gouvernementaux utilisant des locaux situés dans un édifice dont le gouvernement est propriétaire ou locataire et pour les unités de logement destinées aux employés; mise en oeuvre d'un programme complet de gestion de l'énergie dans tous les édifices gouvernementaux.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	95,9	91,0
		2) Autres dépenses	25,0	30,8
		Sous-total a)	120,9	121,8
	b)	Matériel et bâtiments		
		1) Salaires et avantages sociaux	14 903,8	14 130,7
		2) Autres dépenses	29 234,6	28 343,3
		3) Entretien préventif	161,0	161,0
			44 299,4	42 635,0
		4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(27,0)	(27,0)
		Sous-total b)	44 272,4	42 608,0
	c)	Biens loués	20 136,9	17 776,8
	d)	Service des installations		
		1) Salaires et avantages sociaux	737,4	676,8
		2) Autres dépenses	287,5	289,9
			1 024,9	966,7
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(220,0)	(220,0)
		Sous-total d)	804,9	746,7
	e)	Sécurité et stationnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 004,4	2 831,1
		2) Autres dépenses	673,9	624,0
			3 678,3	3 455,1
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 683,0)	(1 633,0)
		Sous-total e)	1 995,3	1 822,1
	f)	Recouvrement des frais se rapportant aux locaux	(40 599,3)	(40 799,0)

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
SERVICES DU GOUVERNEMENT (8) suite				
8.3	3.	Approvisionnement et services	6 378,1	8 184,5
		Fournit notamment les services qui suivent à tous les ministères et organismes gouvernementaux : gestion et entretien des véhicules gouvernementaux; services de transport aérien; fourniture d'équipement de bureau et entretien de cet équipement; approvisionnement; gestion de l'équipement; télécommunications; bureautique; service postal; évaluation, acquisition et aliénation de biens réels.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	185,7	176,6
		2) Autres dépenses	23,0	24,1
		Sous-total a)	208,7	200,7
	b)	Service de transport aérien		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 401,6	4 209,8
		2) Autres dépenses	6 288,2	5 608,8
			10 689,8	9 818,6
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(10 689,8)	(9 818,6)
		Sous-total b)	-	-
	c)	Service de bureautique		
		1) Salaires et avantages sociaux	773,4	676,0
		2) Autres dépenses	3 031,9	4 968,9
			3 805,3	5 644,9
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(103,2)	(25,0)
		Sous-total c)	3 702,1	5 619,9
	d)	Direction des services d'approvisionnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 184,6	1 097,3
		2) Autres dépenses	427,0	434,2
		Sous-total d)	1 611,6	1 531,5
	e)	Service des télécommunications		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 112,5	1 047,7
		2) Autres dépenses	7 151,3	5 231,8
			8 263,8	6 279,5
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(7 408,1)	(5 447,1)
		Sous-total e)	855,7	832,4

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
SERVICES DU GOUVERNEMENT (8) suite				
	f)	Organisme de gestion du courrier	- (2)	-
	g)	Organisme chargé de la distribution du matériel	- (2)	-
	h)	Services de gestion foncière	- (2)	-
	j)	Organisme chargé des véhicules gouvernementaux	- (2)	-
8.4	4.	Développement des installations	<u>2 479,8</u>	<u>2 345,3</u>
		Prévision des besoins des ministères et organismes gouvernementaux en matière de locaux; services de génie, d'architecture, de gestion des projets et de construction pour les programmes d'immobilisations touchant les installations que possède ou loue le gouvernement.		
	a)	Développement des installations		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 163,5	2 022,4
	2)	Autres dépenses	811,3	817,9
			<u>2 974,8</u>	<u>2 840,3</u>
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(495,0)	(495,0)
		Sous-total a)	<u>2 479,8</u>	<u>2 345,3</u>
	b)	Ateliers et rénovations		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 059,6	2 007,5
	2)	Autres dépenses	285,0	276,5
	3)	Projets des ateliers	3 075,0	3 075,0
			<u>5 419,6</u>	<u>5 359,0</u>
	4)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(5 419,6)	(5 359,0)
		Sous-total b)	-	-

2. L'Organisme de gestion du courrier, l'Organisme chargé de la distribution du matériel, les Services de gestion foncière et l'Organisme chargé des véhicules gouvernementaux sont des organismes de service spécial. Aussi, aucun financement n'est-il prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 1999-2000 (voir page 159).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
SERVICES DU GOUVERNEMENT (8) suite				
8.5	5.	Organisation de gestion des urgences	<u>1 292,5</u>	<u>1 076,3</u>
		Coordonne les mesures que prend le Manitoba en cas de situation civile d'urgence sur son territoire et aide les autorités locales à mettre sur pied des plans d'intervention et à les garder à jour. Évalue les demandes d'indemnisation des personnes sinistrées et verse les indemnités.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	737,4	668,9
	b)	Autres dépenses	555,1	407,4
8.6	6.	Projets mineurs d'immobilisations	<u>5 683,3</u>	<u>1 117,3</u>
		Projets divers et mineurs, y compris les réparations d'immeubles, l'entretien et les déménagements de bureaux.		
8.7	7.	Amortissement des immobilisations	<u>8 136,5</u>	<u>6 853,0</u>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
	a)	Initiative de bureautique		
	1)	Amortissement	13 119,3	-
	2)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<u>(13 119,3)</u>	<u>-</u>
		Sous-total a)	-	-
	b)	Amortissement	8 136,5	6 853,0
		Total des crédits pour les Services du gouvernement	<u><u>53 661,7</u></u>	<u><u>44 553,0</u></u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
SANTÉ (21)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	7 760,2	2,0	7 610,3
2. Services de soutien aux programmes	25 739,8	7,1	24 026,7
3. Programmes et opérations externes	63 688,9	4,1	61 182,1
4. Fonds d'assurance-maladie	1 937 706,9	10,3	1 756 364,5
5. Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances	10 367,8	7,3	9 662,8
6. Subventions en capital	72 716,5	9,5	66 389,5
7. Amortissement des immobilisations	1 326,3	s. o.	71,2
Total des crédits pour la Santé	2 119 306,4	10,1	1 925 307,1

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	2 045 263,6	10,0	1 858 846,4
Subventions en capital	72 716,5	9,5	66 389,5
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	1 326,3	s. o.	71,2
Total des crédits pour la Santé	2 119 306,4	10,1	1 925 307,1

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1998-1999	1 925 643,0
Transfert de fonctions venant de :	
- Services à la famille	188,4
Transfert de fonctions allant à :	
- Secrétariat de l'enfance et de la jeunesse	(67,9)
- Services à la famille	(85,2)
- Voirie et Transport	(206,8)
Transfert de crédits venant de :	
- Services du gouvernement	180,0
Transfert de crédits allant à :	
- Services à la famille	(415,6)
Rajustement des dépenses en capital :	
- Plus : Amortissement des immobilisations au 31 mars 1999	71,2
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	1 925 307,1

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
SANTÉ (21) suite				
21.1	1.	Administration et finances	<u>7 760,2</u>	<u>7 610,3</u>
		Haute direction, planification et contrôle des politiques et programmes du ministère. Inclut le contrôle financier et les services de gestion centralisée, y compris les services financiers et administratifs, l'examen du budget, la gestion des dossiers, les ressources humaines ainsi que les services généraux.		
	a)	Traitement du ministre	<u>27,0</u>	26,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<u>556,7</u>	545,0
		2) Autres dépenses	<u>159,7</u>	<u>163,6</u>
		Sous-total b)	<u>716,4</u>	708,6
	c)	Finances et administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	<u>2 182,3</u>	2 096,3
		2) Autres dépenses	<u>1 387,0</u>	<u>1 446,7</u>
		Sous-total c)	<u>3 569,3</u>	3 543,0
	d)	Ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	<u>973,5</u>	980,8
		2) Autres dépenses	<u>201,8</u>	<u>199,8</u>
		Sous-total d)	<u>1 175,3</u>	1 180,6
	e)	Services généraux		
		1) Salaires et avantages sociaux	<u>1 785,9</u>	1 676,5
		2) Autres dépenses	<u>486,3</u>	<u>475,3</u>
		Sous-total e)	<u>2 272,2</u>	2 151,8
21.2	2.	Services de soutien aux programmes	<u>25 739,8</u>	<u>24 026,7</u>
		<i>Services assurés</i> : administration des services assurés et des programmes de prestations, y compris les services de soins médicaux, le régime d'assurance-médicaments, les services d'optométrie, de chiropractie, de soins dentaires, et d'autres services connexes.		
		<i>Services financiers</i> : gestion de l'élaboration de la politique de financement des services et organismes de santé non gouvernementaux subventionnés par Santé Manitoba.		
		<i>Systèmes d'information</i> : mise sur pied et gestion des systèmes d'information du système de santé provincial.		
		<i>Planification des immobilisations</i> : planification et gestion de la construction et du financement d'immobilisations des hôpitaux, des foyers de soins personnels et autres établissements de santé.		

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
SANTÉ (21) suite				
<i>Évaluation, surveillance et appels : gestion de l'établissement des mesures de surveillance et des fonctions d'évaluation des programmes; gestion des fonctions de soutien pour les conseils et comités d'appels.</i>				
<i>Planification des ressources humaines et relations du travail : planification, élaboration et mise en oeuvre de lignes directrices stratégiques dans les domaines suivants : ressources humaines, négociations collectives, éducation et formation professionnelle et réglementation de la profession.</i>				
<i>Subventions destinées à l'évaluation et à la recherche : financement destiné à l'évaluation de la politique en matière de santé et aux projets de recherche.</i>				
a)		Services assurés		
	1)	Salaires et avantages sociaux	5 999,6	5 487,3
	2)	Autres dépenses	3 060,7	2 872,8
		Sous-total a)	9 060,3	8 360,1
b)		Services financiers		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 282,0	1 232,7
	2)	Autres dépenses	154,8	141,0
		Sous-total b)	1 436,8	1 373,7
c)		Systèmes d'information		
	1)	Salaires et avantages sociaux	4 452,1	3 957,8
	2)	Autres dépenses	3 615,3	3 462,0
	3)	Organismes externes	33,8	33,8
		Sous-total c)	8 101,2	7 453,6
d)		Planification des immobilisations		
	1)	Salaires et avantages sociaux	698,6	657,4
	2)	Autres dépenses	212,1	211,7
		Sous-total d)	910,7	869,1
e)		Évaluation, surveillance et appels		
	1)	Salaires et avantages sociaux	486,7	497,1
	2)	Autres dépenses	370,3	408,4
	3)	Organismes externes	88,0	88,0
		Sous-total e)	945,0	993,5
f)		Planification des ressources humaines et relations du travail		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 039,2	890,6
	2)	Autres dépenses	342,9	182,4
	3)	Organismes externes	301,1	301,1
		Sous-total f)	1 683,2	1 374,1

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
SANTÉ (21) suite				
	g)	Subventions destinées à l'évaluation et à la recherche		
	1)	Centre manitobain des politiques et d'évaluation en matière de santé	1 850,0	1 850,0
	2)	Conseil manitobain de la recherche en matière de santé	1 752,6	1 752,6
		Sous-total g)	3 602,6	3 602,6
21.3	3.	Programmes et opérations externes	63 688,9	61 182,1
		Élaboration d'une approche intégrée et coordonnée en matière de programmes, de politique et d'enveloppe budgétaire dans le domaine de la planification des services de santé mentale et communautaire à l'échelle de la province.		
		<i>Services de soutien régionaux</i> : appui aux offices de la santé des régions rurales, septentrionales et urbaines afin qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités opérationnelles en ce qui a trait aux services de santé offerts en milieu communautaire et en établissement; évaluation et aide en matière d'évaluations communautaires qui permettent d'élaborer les programmes, d'avoir une perspective sur l'état de santé de la population et d'établir les priorités.		
		<i>Bureau du psychiatre en chef de la province</i> : conseils de spécialistes en psychiatrie sur toutes les questions concernant la pratique de la profession et l'élaboration de la politique, des programmes et de la législation.		
		<i>Centre de santé mentale de Selkirk</i> : soins psychiatriques en établissement pour les personnes atteintes de troubles mentaux.		
		<i>Services médicaux d'urgence et services d'ambulance</i> : élaboration et gestion du réseau complet et coordonné de services médicaux et de services de transport d'urgence.		
		<i>Santé publique et épidémiologie</i> : prestation de services et application de normes en matière de soins à l'échelle du Manitoba, dans les domaines régis par la Loi sur la santé publique, notamment la surveillance des maladies contagieuses, l'élaboration de normes concernant la déclaration et le contrôle de ces maladies, la coordination de la gestion des épidémies, les consultations destinées au personnel chargé de gérer les épidémies, les questions de santé environnementale et la coordination de l'élaboration des politiques. Consultation des banques de données et registres médicaux manitobains dans le but d'obtenir des renseignements fiables, utiles aux programmes provinciaux prioritaires et aux projets de santé publique. Travaux d'analyse en vue de l'élaboration de la politique et de la planification à long terme. Recherches dans le domaine de l'épidémiologie et organisation des mesures prioritaires en matière de santé publique.		
		<i>Services du Laboratoire provincial Cadham</i> : aide au diagnostic en vue de la surveillance médicale, contrôle de la qualité des services offerts par les laboratoires communautaires et cliniques, consultation en matière de surveillance, élaboration de politiques et gestion des menaces pour la santé publique.		
		<i>Médecins-hygiénistes</i> : services de médecins-hygiénistes à l'échelle régionale et provinciale, y compris l'évaluation de l'état de santé de la population et des risques pour la santé de celle-ci; surveillance, évaluation, communication et intervention en ce qui a trait aux problèmes de santé, promotion de la protection et de l'amélioration de la santé des bénéficiaires; aide offerte aux particuliers, aux familles, aux collectivités et aux organismes pour améliorer, promouvoir et protéger leur santé.		

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
SANTÉ (21) suite				
<i>Programmes de santé : coordination et planification en ce qui concerne les priorités, les stratégies et les programmes de la province en matière de santé, y compris la santé des enfants, les soins à domicile, les soins de longue durée, la santé des personnes âgées, des Autochtones et des femmes ainsi que la santé mentale; élaboration et interprétation des programmes, des politiques et des normes; établissement des meilleures pratiques.</i>				
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	313,0	290,2
		2) Autres dépenses	267,3	265,8
		Sous-total a)	580,3	556,0
	b)	Services de soutien régionaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 927,9	1 832,2
		2) Autres dépenses	645,7	648,5
		Sous-total b)	2 573,6	2 480,7
	c)	Bureau du psychiatre en chef de la province		
		1) Salaires et avantages sociaux	165,9	158,9
		2) Autres dépenses	43,0	43,0
		Sous-total c)	208,9	201,9
	d)	Centre de santé mentale de Selkirk		
		1) Salaires et avantages sociaux	18 425,9	17 545,3
		2) Autres dépenses	3 326,9	3 321,8
		Sous-total d)	21 752,8	20 867,1
	e)	Services médicaux d'urgence et services d'ambulance		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 005,2	943,4
		2) Autres dépenses	3 694,2	3 697,4
		3) Organismes externes	51,9	51,9
		Sous-total e)	4 751,3	4 692,7
	f)	Santé publique		
		1) Santé publique et épidémiologie		
		a) Salaires et avantages sociaux	1 793,8	1 748,7
		b) Autres dépenses	8 781,5	7 573,6
		c) Organismes externes	238,1	238,1
		Sous-total 1)	10 813,4	9 560,4
		2) Services du Laboratoire provincial Cadham		
		a) Salaires et avantages sociaux	4 080,0	3 882,0
		b) Autres dépenses	3 325,2	3 263,4
		Sous-total 2)	7 405,2	7 145,4
		Sous-total f)	18 218,6	16 705,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
SANTÉ (21) suite				
	g)	Médecins-hygiénistes		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 250,8	1 023,3
	2)	Autres dépenses	51,1	56,3
		Sous-total g)	1 301,9	1 079,6
	h)	Programmes de santé		
	1)	Salaires et avantages sociaux	5 523,4	5 219,2
	2)	Autres dépenses	3 303,9	3 899,9
	3)	Organismes externes	5 474,2	5 479,2
		Sous-total h)	14 301,5	14 598,3
21.4	4.	Fonds d'assurance-maladie	1 937 706,9 (1)	1 756 364,5
		Paiements aux offices de la santé pour qu'ils offrent des soins intensifs de courte durée et des soins de longue durée, des soins à domicile, des soins de santé mentale et communautaire, et des services d'intervention et de transport en cas d'urgence; versement direct de prestations aux services de santé, aux services médicaux et au régime d'assurance-médicaments de la province.		
	a)	Financement des offices de la santé		
		Soins intensifs de courte durée	870 311,3	807 793,4
		Soins de longue durée	300 477,7	285 482,9
		Soins à domicile	147 220,9	126 737,3
		Services de santé mentale et communautaire	97 688,5	88 591,7
		Services d'intervention et de transport en cas d'urgence	11 581,6	8 642,3
			1 427 280,0	1 317 247,6
		Moins : Sommes récupérées de tiers	(5 295,6) (2)	(5 295,6)
		Sommes récupérées d'ententes de réciprocité	(29 878,0) (2)	(29 066,5)
		Sous-total a)	1 392 106,4	1 282 885,5
	b)	Services de santé provinciaux		
		Services offerts à l'extérieur de la province	18 658,8	18 387,2
		Services de transfusions sanguines	25 273,9	19 919,0
		Hôpitaux fédéraux	1 859,7	1 783,9
		Prothèses et orthèses	4 093,1	4 076,8
		Promotion de la santé au sein des communautés	10 000,0	9 156,2
		Enseignement des sciences infirmières	5 748,2	5 748,2
		Autres	82,9	82,9
		Sous-total b)	65 716,6	59 154,2

1. Le montant total versé au Fonds d'assurance-maladie s'élève à 2 010 423,4 \$, soit 1 937 706,9 \$ à titre de crédits de fonctionnement et 72 716,5 \$ à titre de crédits de subventions en capital.

2. Ces sommes sont récupérées directement par le Fonds d'assurance-maladie et ne constituent donc pas une partie du Trésor.

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
SANTÉ (21) suite				
	c)	Services médicaux		
		Médecins	388 789,9	333 217,6
		Autres professionnels	12 944,6	12 944,6
		Médecins extérieurs à la province	13 384,6	13 439,4
		Autres	1 225,2	1 225,2
			<u>416 344,3</u>	<u>360 826,8</u>
		Moins : Sommes récupérées de tiers	(2 433,4) (3)	(2 433,4)
		Sommes récupérées d'ententes de réciprocité	(6 365,4) (3)	(6 141,6)
			<u>407 545,5</u>	<u>352 251,8</u>
		Sous-total c)		
	d)	Régime d'assurance-médicaments	72 338,4	62 073,0
21.5	5.	Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances	<u>10 367,8</u>	<u>9 662,8</u>
		Services de sensibilisation, de prévention et de traitement dans les domaines de l'abus des drogues et de l'alcool, et de l'obsession du jeu.		
		Conseil d'administration et haute direction	185,2	174,3
		Personnel et services financiers	352,9	329,4
		Information et sensibilisation concernant l'alcool et les drogues	532,0	512,5
		Réalisation des programmes	11 115,0	9 863,3
		Programme de lutte contre l'obsession du jeu	1 652,1	1 576,7
			<u>13 837,2</u>	<u>12 456,2</u>
		Moins : Sommes récupérées de la Corporation manitobaine des loteries	(1 652,1) (4)	(1 576,7)
		Sommes récupérées de tiers	(1 817,3) (4)	(1 216,7)

3. Ces sommes sont récupérées directement par le Fonds d'assurance-maladie et ne constituent donc pas une partie du Trésor.

4. Ces sommes sont récupérées directement par la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances et ne constituent donc pas une partie du Trésor.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
SANTÉ (21) suite				
21.6	6.	Subventions en capital	<u>72 716,5</u>	<u>66 389,5</u>
		Financement accordé aux offices de la santé en vue du remboursement du principal de prêts approuvés, du paiement des coûts des immobilisations et de l'achat de matériel.		
	a)	Soins intensifs de courte durée		
		1) Remboursement du principal	28 674,4	25 673,8
		2) Achat et remplacement de matériel	16 202,0	16 102,0
		3) Autres	<u>20 201,2</u>	<u>20 013,7</u>
			65 077,6	61 789,5
		4) Moins : Somme récupérable des Initiatives d'immobilisations	<u>(5 000,0)</u>	<u>(5 000,0)</u>
		Sous-total a)	<u>60 077,6</u>	<u>56 789,5</u>
	b)	Soins de longue durée		
		1) Remboursement du principal	6 506,2	5 563,5
		2) Achat et remplacement de matériel	1 282,2	1 282,2
		3) Autres	<u>4 850,5</u>	<u>2 754,3</u>
		Sous-total b)	<u>12 638,9</u>	<u>9 600,0</u>
21.7	7.	Amortissement des immobilisations	<u>1 326,3</u>	<u>71,2</u>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour la Santé			<u><u>2 119 306,4</u></u>	<u><u>1 925 307,1</u></u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
VOIRIE ET TRANSPORT (15)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	6 171,7	5,6	5 846,3
2. Programmes	61 149,5	3,3	59 220,9
3. Travaux d'infrastructure	167 929,7	1,4	165 598,4
4. Amortissement des immobilisations	3 498,4	63,2	2 143,9
Total des crédits pour la Voirie et le Transport	238 749,3	2,6	232 809,5

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	130 634,9	2,9	126 959,2
Subventions en capital	2 000,0	-	2 000,0
Infrastructure	102 616,0	0,9	101 706,4
Amortissement des immobilisations	3 498,4	63,2	2 143,9
Total des crédits pour la Voirie et le Transport	238 749,3	2,6	232 809,5

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1998-1999	231 500,0
Transfert de fonctions venant de :	
- Santé	206,8
Transfert de crédits venant de :	
- Ressources naturelles	20,6
Rajustement des dépenses en capital :	
- Moins : Crédits allant à la Partie B - Investissements en immobilisations	(1 061,8)
- Plus : Amortissements des immobilisations au 31 mars 1999	2 143,9
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	232 809,5

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
VOIRIE ET TRANSPORT (15) suite				
15.1	1.	Administration et finances	6 171,7	5 846,3
		Veille à la prestation efficace des programmes et à l'utilisation judicieuse des ressources du ministère en offrant les services suivants : direction de la politique et des programmes, services comptables et budgétaires centralisés, administration du personnel, élaboration des systèmes, soutien administratif général et programmes de santé et de sécurité au travail.		
		<i>Secrétariat des services en langue française</i> : conseille le gouvernement en ce qui concerne la politique des services en langue française; aide les ministères et organismes gouvernementaux à mettre sur pied des services en français.		
	a)	Traitement du ministre	27,0	26,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	488,3	465,3
		2) Autres dépenses	89,0	89,0
		Sous-total b)	577,3	554,3
	c)	Services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	425,8	406,5
		2) Autres dépenses	264,9	274,9
		Sous-total c)	690,7	681,4
	d)	Services financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	674,9	643,4
		2) Autres dépenses	214,8	241,7
		Sous-total d)	889,7	885,1
	e)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	828,3	786,0
		2) Autres dépenses	337,1	264,4
		Sous-total e)	1 165,4	1 050,4
	f)	Service d'informatique		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 791,4	1 606,6
		2) Autres dépenses	591,3	621,1
		Sous-total f)	2 382,7	2 227,7

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
VOIRIE ET TRANSPORT (15) suite				
	g)	Santé et sécurité au travail		
	1)	Salaires et avantages sociaux	156,1	149,0
	2)	Autres dépenses	<u>65,3</u>	<u>65,3</u>
		Sous-total g)	<u>221,4</u>	214,3
	h)	Secrétariat des services en langue française		
	1)	Salaires et avantages sociaux	187,7	182,0
	2)	Autres dépenses	<u>29,8</u>	<u>24,8</u>
		Sous-total h)	<u>217,5</u>	206,8
15.2	2.	Programmes	<u>61 149,5</u>	<u>59 220,9</u>
		<i>Services de gestion</i> : offre des services de gestion centralisés pour faciliter la mise en oeuvre des programmes d'infrastructure.		
		<i>Fonctionnement et contrats</i> : offre des services de soutien spécialisés en matière d'entretien et de construction de routes.		
		<i>Ponts et structures portantes</i> : est chargé de la conception et de la supervision des travaux de construction des ponts, des échangeurs, des panneaux de signalisation suspendus et d'autres ouvrages.		
		<i>Services chargés de la réglementation et de la sécurité des transports</i> : veille à la sécurité du transport sur les routes du Manitoba en faisant appliquer les règlements.		
		<i>Bureaux régionaux</i> : sont chargés de la mise sur pied et de la prestation des programmes suivants du ministère : construction et entretien des routes, programmes concernant les chemins d'hiver et programmes d'aide aux municipalités.		
		<i>Chemins d'hiver</i> : facilite le transport des marchandises dans les localités septentrionales et éloignées en construisant et en entretenant les chemins d'hiver.		
		<i>Autres administrations</i> : offre des services spécialisés aux autres ministères et aux autres administrations telles que les villes, les villages, les municipalités, les districts d'administration locale, les organismes gouvernementaux, les sociétés de la Couronne et le gouvernement fédéral.		
		<i>Planification et conception</i> : aide à la planification et à la conception des routes et étudie l'aménagement le long des routes afin de faciliter le développement et d'améliorer l'efficacité du réseau de routes principales et secondaires.		
		<i>Aéroports et services maritimes du Nord</i> : est chargé de l'exploitation et de l'entretien des aéroports et des traversiers du nord du Manitoba.		
		<i>Matériaux et recherche</i> : offre des services de soutien spécialisés dans les domaines des matériaux et de la recherche.		
		<i>Contrôle de la circulation routière</i> : offre des services de soutien spécialisés dans tous les domaines de la circulation routière.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
VOIRIE ET TRANSPORT (15) suite				
<i>Politique, planification et développement</i> : offre des conseils en matière de politique, des services de planification, de recherche et de coordination concernant le transport des personnes et des marchandises; assure la liaison avec le gouvernement fédéral, les autres provinces et les entreprises.				
<i>Permis et immatriculations</i> : administre les programmes concernant la délivrance des permis et l'immatriculation des véhicules et perçoit les droits prévus par le Code de la route.				
<i>Commissions, conseils et comités</i> : réglemente les transporteurs routiers, est chargé de l'application de la Loi sur la protection des voies publiques, du Code de la route et de la Loi sur les véhicules à caractère non routier; offre un mécanisme d'appel aux personnes dont les privilèges de conduite ont été suspendus; réglemente, dans la Ville de Winnipeg, la délivrance de permis pour les taxis, les limousines et les camionnettes pour handicapés.				
a)		Services de gestion		
	1)	Salaires et avantages sociaux	371,3	381,9
	2)	Autres dépenses	56,0	56,0
		Sous-total a)	427,3	437,9
b)		Fonctionnement et contrats		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 776,2	1 691,6
	2)	Autres dépenses	572,1	585,9
		Sous-total b)	2 348,3	2 277,5
c)		Ponts et structures portantes		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 057,1	1 958,6
	2)	Autres dépenses	337,2	347,2
		Sous-total c)	2 394,3	2 305,8
d)		Services chargés de la réglementation et de la sécurité des transports		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 753,9	2 621,6
	2)	Autres dépenses	666,8	625,7
		Sous-total d)	3 420,7	3 247,3
e)		Bureaux régionaux		
	1)	Bureau de la région de l'Est		
	a)	Salaires et avantages sociaux	2 348,1	2 281,7
	b)	Autres dépenses	532,0	527,4
		Sous-total 1)	2 880,1	2 809,1
	2)	Bureau de la région du Centre-Sud		
	a)	Salaires et avantages sociaux	2 307,0	2 191,5
	b)	Autres dépenses	612,4	573,9
		Sous-total 2)	2 919,4	2 765,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
VOIRIE ET TRANSPORT (15) suite				
	3)	Bureau de la région du Sud-Ouest		
	a)	Salaires et avantages sociaux	2 149,4	2 044,3
	b)	Autres dépenses	542,4	487,0
		Sous-total 3)	2 691,8	2 531,3
	4)	Bureau de la région du Centre-Ouest		
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 722,3	1 631,5
	b)	Autres dépenses	458,4	407,2
		Sous-total 4)	2 180,7	2 038,7
	5)	Bureau de la région du Nord		
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 407,7	1 333,4
	b)	Autres dépenses	450,3	414,8
		Sous-total 5)	1 858,0	1 748,2
		Sous-total e)	12 530,0	11 892,7
	f)	Chemins d'hiver	2 175,0	2 000,0
	g)	Autres administrations		
	1)	Dépenses brutes	2 500,0	2 465,0
	2)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 000,0)	(1 000,0)
		Sous-total g)	1 500,0	1 465,0
	h)	Planification et conception		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 699,9	1 618,6
	2)	Autres dépenses	451,1	466,1
		Sous-total h)	2 151,0	2 084,7
	j)	Aéroports et services maritimes du Nord		
	1)	Salaires et avantages sociaux	3 404,1	3 231,5
	2)	Autres dépenses	2 387,2	2 395,0
		Sous-total j)	5 791,3	5 626,5
	k)	Matériaux et recherche		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 729,6	1 646,0
	2)	Autres dépenses	523,9	532,0
			2 253,5	2 178,0
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 049,2)	(1 049,2)
		Sous-total k)	1 204,3	1 128,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
VOIRIE ET TRANSPORT (15) suite				
	m)	Contrôle de la circulation routière		
		1) Salaires et avantages sociaux	840,4	798,7
		2) Autres dépenses	<u>244,4</u>	<u>264,4</u>
		Sous-total m)	1 084,8	1 063,1
	n)	Politique, planification et développement		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 776,5	1 780,8
		2) Autres dépenses	<u>543,0</u>	<u>553,0</u>
		Sous-total n)	2 319,5	2 333,8
	p)	Permis et immatriculations		
		1) Salaires et avantages sociaux	11 849,8	11 275,4
		2) Autres dépenses	5 768,1	6 126,6
		3) Entente de partage des coûts avec la Société d'assurance publique du Manitoba	<u>4 812,0</u>	<u>4 653,8</u>
		Sous-total p)	22 429,9	22 055,8
	q)	Commissions, conseils et comités		
		1) Commission du transport routier et Conseil routier		
		a) Salaires et avantages sociaux	376,5	358,7
		b) Autres dépenses	<u>199,2</u>	<u>191,3</u>
		Sous-total 1)	575,7	550,0
		2) Commission d'appel des suspensions de permis et Comité d'étude des dossiers médicaux		
		a) Salaires et avantages sociaux	248,0	236,4
		b) Autres dépenses	<u>115,2</u>	<u>99,1</u>
		Sous-total 2)	363,2	335,5
		3) Commission de réglementation des taxis		
		a) Salaires et avantages sociaux	335,5	319,6
		b) Autres dépenses	<u>98,7</u>	<u>96,9</u>
		Sous-total 3)	434,2	416,5
		Sous-total q)	1 373,1	1 302,0
15.3	3.	Travaux d'infrastructure	<u>167 929,7</u>	<u>165 598,4</u>
		Programmes de construction et d'entretien du ministère ainsi que programmes concernant les aéroports du Nord et programmes d'aide aux municipalités.		
	a)	Programme d'entretien	59 594,9	58 070,2

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
VOIRIE ET TRANSPORT (15) suite				
	b)	Machines et équipement lourd		
	1)	Salaires et avantages sociaux	7 024,0	6 741,4
	2)	Autres dépenses	16 444,0	16 436,8
			23 468,0	23 178,2
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(23 468,0)	(23 178,2)
		Sous-total b)	-	-
	c)	Construction et rénovation des routes provinciales principales et secondaires, et projets connexes	110 500,0	110 100,0
	d)	Aide financière aux villes et villages	1 300,0	1 300,0
	e)	Travaux dans les municipalités, les districts d'administration locale et dans les territoires non organisés	3 229,0	3 190,0
	f)	Programme d'aide aux municipalités rurales pour la construction ou la rénovation de ponts	400,0	400,0
	g)	Autres projets	3 905,8	2 538,2
	h)	Moins : Somme récupérable des Initiatives d'immobilisations	(11 000,0)	(10 000,0)
15.4	4.	Amortissement des immobilisations	3 498,4	2 143,9
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour la Voirie et le Transport			238 749,3	232 809,5

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
LOGEMENT (30)			
Sommaire des programmes			
1. Haute direction	253,3	4,1	243,4
2. Soutien aux programmes	5 437,2	13,1	4 809,4
3. Société d'habitation et de rénovation du Manitoba	38 873,1	1,1	38 456,4
4. Amortissement des immobilisations	433,6	-	-
Total des crédits pour le Logement	44 997,2	3,4	43 509,2

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	44 563,6	2,4	43 509,2
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	433,6	-	-
Total des crédits pour le Logement	44 997,2	3,4	43 509,2

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1998-1999	43 509,2
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	43 509,2

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
LOGEMENT (30) suite				
30.1	1.	Haute direction	<u>253,3</u>	<u>243,4</u>
		Haute direction et contrôle de la politique et des programmes du ministère.		
	a)	Traitement du ministre	13,5	13,2
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	391,1	371,8
	2)	Autres dépenses	<u>88,5</u>	<u>88,5</u>
			479,6	460,3
	3)	Moins : Somme récupérable des Affaires urbaines	<u>(239,8)</u>	<u>(230,1)</u>
		Sous-total b)	239,8	230,2
30.2	2.	Soutien aux programmes	<u>5 437,2</u>	<u>4 809,4</u>
		Comptabilité centrale, services financiers, budgétaires et informatiques, et soutien administratif pour le ministère du Logement, y compris la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba ainsi que le Bureau de logement du Manitoba, le ministère des Affaires urbaines et la Direction générale des services aux personnes âgées; contrôle des ententes de gestion immobilière externes et du portefeuille des logements à but non lucratif; élaboration globale des politiques, planification stratégique, contrôle et évaluation des programmes du ministère; gestion des ressources humaines pour le Bureau de logement du Manitoba.		
	a)	Finances et opérations		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 236,9	1 792,0
	2)	Autres dépenses	<u>365,2</u>	<u>423,9</u>
			2 602,1	2 215,9
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<u>(364,4)</u>	-
		Sous-total a)	2 237,7	2 215,9
	b)	Planification et administration des portefeuilles		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 002,8	475,9
	2)	Autres dépenses	<u>106,0</u>	<u>171,3</u>
			1 108,8	647,2
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<u>(496,8)</u>	-
		Sous-total b)	612,0	647,2
	c)	Gestion des ressources humaines		
	1)	Salaires et avantages sociaux	266,4	254,8
	2)	Autres dépenses	<u>46,4</u>	<u>44,1</u>
		Sous-total c)	312,8	298,9

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
LOGEMENT (30) suite				
	d)	Systèmes d'information		
	1)	Salaires et avantages sociaux	942,4	740,6
	2)	Autres dépenses	<u>1 332,3</u>	<u>906,8</u>
		Sous-total d)	<u>2 274,7</u>	1 647,4
30.3	3.	Société d'habitation et de rénovation du Manitoba	<u>38 873,1</u>	<u>38 456,4</u>
		<i>Paiements de transfert</i> : la Société accorde des subventions pour la gestion des logements à but non lucratif et fournit un soutien administratif pour ce qui est de la mise en oeuvre des programmes de subventions et d'allocations pour le logement.		
		<i>Subventions et allocations</i> : la Société accorde des subventions et des allocations aux locataires à faibles revenus, par l'intermédiaire de programmes d'allocations-logement.		
	a)	Paiements de transfert	32 952,8	32 536,1
	b)	Subventions et allocations	5 920,3	5 920,3
30.4	4.	Amortissement des immobilisations	<u>433,6</u>	<u>-</u>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour le Logement			<u>44 997,2</u>	<u>43 509,2</u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (10)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	3 781,3	3,0	3 670,2
2. Service d'aide à l'entreprise	22 614,4	(3,3)	23 381,0
3. Tourisme et petites entreprises	10 149,5	0,8	10 073,0
4. Développement économique	3 469,3	16,8	2 969,4
5. Amortissement des immobilisations	357,1	s. o.	2,2
Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et le Tourisme	40 371,6	0,7	40 095,8

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	40 014,5	1,1	39 593,6
Subventions en capital	-	(100,0)	500,0
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	357,1	s. o.	2,2
Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et le Tourisme	40 371,6	0,7	40 095,8

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1998-1999	40 142,4
Transfert de fonctions allant à :	
- Ressources naturelles	(48,8)
Rajustement des dépenses en capital :	
- Plus : Amortissement des immobilisations au 31 mars 1999	2,2
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	40 095,8

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (10) suite				
10.1	1.	Administration et finances	3 781,3	3 670,2
		<i>Services administratifs et financiers</i> : fournissent des services centralisés de gestion financière et administrative, de gestion des ressources humaines et de soutien informatique au ministère.		
		<i>Services économiques et de recherche</i> : fournissent des services de recherche et de soutien en vue de la prise de décisions judicieuses dans les domaines du commerce, des sciences et de la technologie.		
		<i>Bureau du Manitoba à Ottawa</i> : fournit de façon continue des renseignements stratégiques sur les rapports fédéraux-provinciaux et aide les Manitobains à traiter avec les autorités fédérales.		
		<i>Bureau des statistiques du Manitoba</i> : coordonne les statistiques provinciales dans les secteurs de l'économie et de la main-d'oeuvre afin de permettre l'adaptation aux nouvelles directives et aux nouveaux programmes du gouvernement et des sociétés de la Couronne.		
		<i>Commission hippique du Manitoba</i> : supervise et réglemente les courses de chevaux ainsi que l'exploitation des hippodromes au Manitoba.		
	a)	Traitement du ministre	27,0	26,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	508,6	498,0
		2) Autres dépenses	71,3	71,3
		Sous-total b)	579,9	569,3
	c)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	738,9	678,8
		2) Autres dépenses	293,3	309,9
		3) Service d'informatique	110,0	110,0
		Sous-total c)	1 142,2	1 098,7
	d)	Services économiques et de recherche		
		1) Salaires et avantages sociaux	506,5	544,2
		2) Autres dépenses	173,3	172,1
		Sous-total d)	679,8	716,3
	e)	Bureau du Manitoba à Ottawa		
		1) Salaires et avantages sociaux	211,2	209,8
		2) Autres dépenses	116,4	116,4
		Sous-total e)	327,6	326,2
	f)	Bureau des statistiques du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	664,3	568,0
		2) Autres dépenses	256,0	249,3
			920,3	817,3
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(60,0)	(60,0)
		Sous-total f)	860,3	757,3
	g)	Subventions à la Commission hippique du Manitoba	164,5	176,1

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (10) suite				
10.2	2.	Service d'aide à l'entreprise	22 614,4	23 381,0
		<p><i>Développement de l'industrie - Services de consultation</i> : entité gouvernementale servant de lien essentiel pour la prestation de services de développement au secteur industriel dans les domaines de la commercialisation, de l'investissement, de la technologie et de l'infrastructure afin de favoriser la croissance économique et de stimuler l'emploi. Conformément au document de la province intitulé <i>Framework for Economic Growth</i>, les activités visent surtout les secteurs suivants :</p> <p>Aérospatiale - Aide pour favoriser la croissance des secteurs de l'aérospatiale, de la défense et du transport, et de l'infrastructure dans ces domaines.</p> <p>Transformation des produits agro-alimentaires - Services de consultation portant sur les aspects technologiques et commerciaux de la transformation des denrées agricoles à valeur ajoutée et du développement du secteur de la biotechnologie applicable à l'agriculture.</p> <p>Fabrication - Incitation à la croissance dans le secteur de la fabrication de textiles, de vêtements, de meubles, d'appareils électroniques, de plastiques et de métaux, et dans les industries de la machinerie.</p> <p>Écoindustrie - Conception et exportation de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement.</p> <p>Industrie de la santé - Mesures permettant une croissance et un investissement renouvelés dans les secteurs de la biopharmacie et des produits médicaux.</p> <p>Industrie de l'information et de la technologie - Aide au développement et à l'intégration de technologies dans tous les secteurs de l'économie, particulièrement l'application de l'informatique au domaine de la santé.</p> <p><i>Développement de l'industrie - Services financiers</i> : soutien financier, ou aide pour obtenir des fonds, à l'intention des entreprises, en vue de la création et de l'expansion des sociétés qui emploient des Manitobains.</p> <p><i>Commerce Manitoba</i> : aide aux entreprises pour qu'elles découvrent et exploitent des débouchés sur les marchés de l'exportation; promotion du Manitoba auprès d'investisseurs étrangers pour augmenter les exportations, les investissements et les possibilités d'emploi.</p> <p><i>Commercialisation des services de télécommunications</i> : incitation à la croissance du secteur des télécommunications au Manitoba en attirant les investisseurs dans la province et en aidant les entreprises dans les domaines de l'infrastructure et des ressources financières et humaines.</p> <p><i>Centre de technologie industrielle</i> : facilite le développement économique au Manitoba en offrant des services de technologie industrielle.</p> <p><i>Projet de recherche en santé</i> : promotion de la recherche en santé dans les principales installations de recherche du Manitoba et orientation des dons pour la recherche grâce à des fonds destinés aux frais généraux engagés par les installations de recherche.</p> <p><i>Fonds pour les centres d'excellence du Manitoba</i> : financement des projets de recherche et de développement manitobains entrepris dans le cadre des initiatives des centres d'excellence.</p>		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (10) suite				
	a)	Développement de l'industrie - Services de consultation		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 338,0	2 198,4
	2)	Autres dépenses	844,3	840,5
	3)	Subventions	16,9	16,9
		Sous-total a)	3 199,2	3 055,8
	b)	Développement de l'industrie - Services financiers		
	1)	Salaires et avantages sociaux	749,1	736,6
	2)	Autres dépenses	248,9	250,6
	3)	Programmes		
	a)	Encouragement de l'entreprise au Manitoba	9 714,8	11 205,5
	b)	Fonds en capital <i>Vision du Manitoba</i>	1 300,0	2 037,0
	c)	Fonds d'expansion commerciale du Manitoba	2 000,0	2 000,0
	d)	Fonds d'expansion des petites entreprises	100,0	500,0
	e)	Fonds de capital et d'emprunt du Manitoba	240,0	506,0
			13 354,8	16 248,5
	f)	Moins : Récupération des intérêts	(2 354,7)	(2 807,5)
	g)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(100,0)	(500,0)
		Sous-total 3)	10 900,1	12 941,0
		Sous-total b)	11 898,1	13 928,2
	c)	Commerce Manitoba		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 245,2	1 128,4
	2)	Autres dépenses	2 130,3	2 096,7
	3)	Subventions	250,0	250,0
			3 625,5	3 475,1
	4)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(1 000,0)	(1 000,0)
		Sous-total c)	2 625,5	2 475,1
	d)	Commercialisation des services de télécommunications		
	1)	Salaires et avantages sociaux	328,5	308,6
	2)	Autres dépenses	460,0	458,8
			788,5	767,4
	3)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	(198,2)	(182,3)
		Sous-total d)	590,3	585,1
	e)	Centre de technologie industrielle	851,3 (1)	886,8

1. Le Centre de technologie industrielle est un organisme de service spécial pour lequel le ministère prévoit une aide de fonctionnement dans le Budget des dépenses de l'exercice 1999-2000 (voir page 159).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (10) suite				
	f)	Projet de recherche en santé	3 000,0	2 000,0
	g)	Fonds pour les centres d'excellence du Manitoba	450,0	450,0
10.3	3.	Tourisme et petites entreprises	<u>10 149,5</u>	<u>10 073,0</u>
		<i>Tourisme</i> : aide au développement de l'industrie touristique au Manitoba en recourant à des activités de commercialisation et de promotion pour attirer les touristes dans la province et en aidant les entreprises à multiplier les attractions et les établissements touristiques au Manitoba.		
		<i>Développement du commerce et des petites entreprises</i> : coordonne et met en oeuvre toute une gamme de services visant à améliorer le secteur du commerce et des petites entreprises au Manitoba et à en faciliter la croissance, ainsi qu'à aider les groupes et les communautés à se constituer en coopératives.		
	a)	Services touristiques et projets spéciaux		
	1)	Salaires et avantages sociaux	708,1	619,2
	2)	Autres dépenses	1 150,6	1 046,5
		Sous-total a)	1 858,7	1 665,7
	b)	Commercialisation et promotion touristiques		
	1)	Salaires et avantages sociaux	660,9	638,6
	2)	Autres dépenses	4 184,1	3 967,8
	3)	Subventions	75,0	75,0
		Sous-total b)	4 920,0	4 681,4
	c)	Développement du tourisme		
	1)	Salaires et avantages sociaux	331,3	324,1
	2)	Autres dépenses	254,5	573,4
	3)	Subventions	688,6	418,6
			1 274,4	1 316,1
	4)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	-	(314,0)
		Sous-total c)	1 274,4	1 002,1
	d)	Subventions en capital - Entente d'association Canada-Manitoba sur le tourisme	-	500,0
	e)	Développement du commerce et des petites entreprises		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 274,5	1 239,6
	2)	Autres dépenses	791,9	954,2
	3)	Subventions	30,0	30,0
		Sous-total e)	2 096,4	2 223,8

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (10) suite				
10.4	4.	Développement économique	<u>3 469,3</u>	<u>2 969,4</u>
		Fournit un service d'analyse et de soutien administratif au Conseil de développement économique. Accorde des subventions au Conseil de l'innovation économique et de la technologie afin de soutenir son rôle dans le domaine de l'innovation industrielle et de la commercialisation de la technologie. Grâce au Fonds de l'innovation économique et de la technologie, offre des subventions et d'autres formes d'encouragement financier destinées à promouvoir la recherche, l'innovation économique et le transfert de technologie dans le domaine commercial.		
	a)	Secrétariat du Conseil de développement économique		
		1) Salaires et avantages sociaux	568,1	566,5
		2) Autres dépenses	<u>377,3</u>	<u>379,0</u>
		Sous-total a)	<u>945,4</u>	945,5
	b)	Subventions - Conseil de l'innovation économique et de la technologie	1 023,9	1 023,9
	c)	Fonds de l'innovation économique et de la technologie	1 500,0 (2)	1 000,0
10.5	5.	Amortissement des immobilisations	<u>357,1</u>	<u>2,2</u>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et le Tourisme			<u><u>40 371,6</u></u>	<u><u>40 095,8</u></u>

2. Fonds constitué à l'aide des dix millions de dollars qui, à la suite de la cession des Services d'informatique du Manitoba, avaient été réservés pour des innovations économiques. Ce montant est versé au Fonds de stabilisation des recettes et sera transféré au Budget des recettes afin de compenser les dépenses réelles prélevées sur le Fonds de l'innovation économique et de la technologie.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
JUSTICE (4)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	3 909,8	5,8	3 693,9
2. Justice criminelle	74 700,6	4,6	71 408,0
3. Justice civile	21 926,2	24,4	17 625,5
4. Services correctionnels	70 544,3	17,8	59 878,9
5. Tribunaux	32 747,0	12,8	29 023,8
6. Amortissement des immobilisations	1 365,0	s. o.	62,6
Total des crédits pour la Justice	205 192,9	12,9	181 692,7

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	203 827,9	12,2	181 630,1
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	1 365,0	s. o.	62,6
Total des crédits pour la Justice	205 192,9	12,9	181 692,7

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1998-1999	181 630,1
Rajustement des dépenses en capital	
- Plus : Amortissement des immobilisations au 31 mars 1999	62,6
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	181 692,7

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
JUSTICE (4) suite				
4.1	1.	Administration et finances	3 909,8	3 693,9
		Direction, orientation de la politique et coordination des programmes du ministère. Appui administratif offert à toutes les divisions opérationnelles dans les domaines suivants : élaboration de la politique et planification des programmes, planification financière, centralisation des services financiers, comptables et budgétaires, gestion des ressources humaines, gestion des archives, mise au point de systèmes et de services d'informatique.		
	a)	Traitement du ministre	27,0	26,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	470,6	442,3
		2) Autres dépenses	81,0	81,0
		Sous-total b)	551,6	523,3
	c)	Politique en matière de poursuites et de justice criminelle		
		1) Salaires et avantages sociaux	306,6	276,1
		2) Autres dépenses	136,3	139,8
		Sous-total c)	442,9	415,9
	d)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	837,3	803,6
		2) Autres dépenses	247,7	245,6
		Sous-total d)	1 085,0	1 049,2
	e)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	686,4	623,7
		2) Autres dépenses	170,5	156,9
		Sous-total e)	856,9	780,6
	f)	Service d'informatique		
		1) Salaires et avantages sociaux	684,3	589,3
		2) Autres dépenses	262,1	309,3
		Sous-total f)	946,4	898,6
4.2	2.	Justice criminelle	74 700,6	71 408,0
		La Division s'occupe de l'administration de la justice criminelle au Manitoba.		
		<i>Direction des poursuites</i> : poursuit les auteurs d'actes criminels en conformité avec les lois provinciales, le Code criminel du Canada et d'autres lois fédérales.		
		<i>Services de police de la province</i> : font appliquer la loi et fournissent un service municipal de police à de nombreuses petites localités rurales; la G.R.C. assure nombre de ces services aux termes de contrats conclus avec le Manitoba.		
		<i>Direction des services chargés de l'application de la loi</i> : voit à la supervision et à la coordination des activités de la G.R.C., des corps de police municipaux, des enquêteurs privés, des gardes de sécurité et des agents de police spéciaux.		
		<i>Sécurité publique</i> : administre le Programme de défense des femmes, le Programme d'aide aux enfants témoins et le Programme d'aide aux		

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
JUSTICE (4) suite				
		victimes et aux témoins d'actes criminels. Finance certains projets d'organismes qui offrent des services aux victimes. Paye les frais administratifs du Programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels. Coordonne les projets de prévention du crime.		
		<i>Indemnisation des victimes d'actes criminels</i> : a pour rôle d'indemniser lesdites victimes pour certaines blessures et pertes subies.		
		<i>Police autochtone</i> : administre le financement des services de police mis en place dans les communautés des Premières nations.		
		<i>Bureau du médecin légiste en chef</i> : en conformité avec la Loi sur les enquêtes médico-légales, enquête sur toute mort subite, violente et inexplicable se produisant au Manitoba.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	606,1	545,2
		2) Autres dépenses	160,9	95,8
		Sous-total a)	767,0	641,0
	b)	Direction des poursuites		
		1) Salaires et avantages sociaux	7 227,7	6 126,5
		2) Autres dépenses	1 503,0	1 293,2
		3) Programmes d'aide aux témoins	582,0	582,0
		Sous-total b)	9 312,7	8 001,7
	c)	Services de police de la province	55 893,6	54 642,3
	d)	Direction des services chargés de l'application de la loi		
		1) Salaires et avantages sociaux	342,0	310,9
		2) Autres dépenses	135,5	130,7
		Sous-total d)	477,5	441,6
	e)	Sécurité publique		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 688,2	1 358,5
		2) Autres dépenses	511,5	425,3
		3) Subventions	1 061,4 (1)	1 041,4
		Sous-total e)	3 261,1	2 825,2
	f)	Indemnisation des victimes d'actes criminels		
		1) Autres dépenses	3 286,7	2 780,0
		2) Moins : réduction des provisions techniques	(100,0)	(100,0)
		Sous-total f)	3 186,7	2 680,0

1. Inclut les subventions destinées à l'aide aux victimes qui sont récupérables auprès de la Caisse d'assistance aux victimes. Les sommes récupérées figurent dans les recettes et sont versées au Trésor.

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
JUSTICE (4) suite				
	g)	Police autochtone		
	1)	Salaires et avantages sociaux	120,7	113,0
	2)	Autres dépenses	<u>38,4</u>	<u>39,4</u>
		Sous-total g)	<u>159,1</u>	<u>152,4</u>
	h)	Bureau du médecin légiste en chef		
	1)	Salaires et avantages sociaux	556,4	425,0
	2)	Autres dépenses	<u>1 086,5</u>	<u>1 098,8</u>
	3)	Enquête sur le service de cardiologie infantile	-	<u>500,0</u>
		Sous-total h)	<u>1 642,9</u>	<u>2 023,8</u>
4.3	3.	Justice civile	<u>21 926,2</u>	<u>17 625,5</u>
		La Division offre des services juridiques spécialisés et des programmes qui protègent les droits des Manitobains.		
		<i>Commission des droits de la personne du Manitoba</i> : veille à l'application du Code des droits de la personne du Manitoba et met l'accent sur l'égalité des chances en vue de réduire la discrimination dans la province.		
		<i>Conseiller législatif</i> : fournit des services de rédaction et de traduction de textes législatifs au gouvernement et, conformément au règlement de l'Assemblée, aux députés; veille à ce que les projets de loi, les lois et les règlements soient publiés.		
		<i>Commission de réforme du droit du Manitoba</i> : conseille le gouvernement sur la mise à jour et l'amélioration des lois manitobaines.		
		<i>Direction du droit de la famille</i> : assure un soutien administratif et juridique au gouvernement en ce qui a trait à ses programmes d'exécution des ordonnances alimentaires et de protection de l'enfance; aide à l'élaboration de lois se rapportant au droit de la famille.		
		<i>Direction du droit constitutionnel</i> : fournit aux ministères un service de consultation et des services juridiques, y compris la représentation en cour.		
		<i>Aide juridique Manitoba</i> : protège les droits, reconnus par la loi, de ceux qui ne peuvent se permettre les services d'un avocat.		
		<i>Bureau du contentieux civil</i> : donne des avis juridiques à tous les ministères et organismes gouvernementaux sur tout ce qui relève du droit civil.		
		<i>Curateur public</i> : gère les biens des personnes décédées et représente les intérêts des enfants et des personnes souffrant d'incapacité mentale.		
	a)	Haute direction		
	1)	Salaires et avantages sociaux	140,8	86,9
	2)	Autres dépenses	<u>22,6</u>	<u>21,1</u>
		Sous-total a)	<u>163,4</u>	<u>108,0</u>
	b)	Commission des droits de la personne du Manitoba		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 114,8	1 039,2
	2)	Autres dépenses	<u>421,3</u>	<u>375,6</u>
		Sous-total b)	<u>1 536,1</u>	<u>1 414,8</u>
	c)	Conseiller législatif		

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
JUSTICE (4) suite				
		1) Salaires et avantages sociaux	1 430,7	1 290,7
		2) Autres dépenses	363,4	370,6
		Sous-total c)	1 794,1	1 661,3
	d)	Subvention à la Commission de réforme du droit du Manitoba	50,0	50,0
	e)	Direction du droit de la famille		
		1) Salaires et avantages sociaux	651,0	587,7
		2) Autres dépenses	123,1	115,4
		Sous-total e)	774,1	703,1
	f)	Direction du droit constitutionnel		
		1) Salaires et avantages sociaux	830,5	659,2
		2) Autres dépenses	179,9	120,3
		Sous-total f)	1 010,4	779,5
	g)	Aide juridique Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 876,0	6 166,2
		2) Autres dépenses	9 722,1	6 742,6
		Sous-total g)	16 598,1	12 908,8
	h)	Bureau du contentieux civil	- (2)	-
	j)	Curateur public	- (2)	-

4.4	4.	Services correctionnels	70 544,3	59 878,9
		La Division veille à la protection de la société par l'intermédiaire de programmes et services correctionnels offerts dans tout le Manitoba.		
		<i>Services correctionnels pour adultes</i> : ont la charge des contrevenants adultes qui sont condamnés à une incarcération maximale de deux ans moins un jour ou qui demeurent en détention en attendant une décision du tribunal.		
		<i>Centres correctionnels pour adolescents</i> : ont la charge des jeunes contrevenants condamnés à une incarcération ou qui demeurent en détention en attendant une décision du tribunal.		

2. Le Bureau du contentieux civil et le Curateur public sont des organismes de service spécial. Aussi, aucun financement n'est-il prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 1999-2000 (voir page 159).

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
JUSTICE (4) suite				
<i>Services correctionnels communautaires</i> : offrent des services correctionnels dans la collectivité (pré-condamnation et post-condamnation) pour les contrevenants, adultes et jeunes; administrent le programme de substitution d'amende.				
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	609,9	571,1
		2) Autres dépenses	307,2	269,4
		Sous-total a)	917,1	840,5
	b)	Services correctionnels pour adultes		
		1) Salaires et avantages sociaux	33 890,0	29 678,0
		2) Autres dépenses	8 400,7	5 593,6
		3) Organismes externes et maisons de transition	427,8	336,8
			42 718,5	35 608,4
		4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(80,0)	(80,0)
		Sous-total b)	42 638,5	35 528,4
	c)	Centres correctionnels pour adolescents		
		1) Salaires et avantages sociaux	12 472,2	10 431,8
		2) Autres dépenses	1 368,8	1 170,5
		Sous-total c)	13 841,0	11 602,3
	d)	Services correctionnels communautaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	8 746,7	8 080,8
		2) Autres dépenses	2 280,0	1 787,9
		3) Élaboration des programmes	2 121,0	2 039,0
		Sous-total d)	13 147,7	11 907,7
4.5	5.	Tribunaux	32 747,0	29 023,8
		La Division est chargée de l'administration des tribunaux fédéraux et provinciaux, et de la Commission d'examen; offre d'autres services de soutien judiciaire en vue de la résolution des questions se rapportant aux actes criminels prévus par les lois provinciales, le Code criminel du Canada et d'autres lois fédérales, ainsi qu'aux délits relevant des autorités provinciales ou municipales, aux litiges en matière civile et familiale, et aux faillites.		
	a)	Administration judiciaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 180,7	2 920,8
		2) Autres dépenses	811,1	995,9
		Sous-total a)	3 991,8	3 916,7
	b)	Tribunaux de Winnipeg		
		1) Salaires et avantages sociaux	9 497,2	7 766,0
		2) Autres dépenses	2 645,0	1 658,9
		Sous-total b)	12 142,2	9 424,9

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
JUSTICE (4) suite				
	c)	Tribunaux régionaux		
	1)	Salaires et avantages sociaux	4 867,8	4 657,0
	2)	Autres dépenses	2 586,5	2 364,8
		Sous-total c)	7 454,3	7 021,8
	d)	Services judiciaires		
	1)	Salaires et avantages sociaux	8 098,0	7 617,7
	2)	Autres dépenses	1 060,7	1 042,7
		Sous-total d)	9 158,7	8 660,4
4.6	6.	Amortissement des immobilisations	1 365,0	62,6
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour la Justice			205 192,9	181 692,7

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
TRAVAIL (11)			
Sommaire des programmes			
1. Haute direction	506,4	6,3	476,4
2. Programmes	13 231,0	4,5	12 656,9
3. Amortissement des immobilisations	320,4	-	-
Total des crédits pour le Travail	14 057,8	7,0	13 133,3

Sommaire des crédits affectés aux dépenses			
Dépenses de fonctionnement	13 737,4	4,6	13 133,3
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	320,4	-	-
Total des crédits pour le Travail	14 057,8	7,0	13 133,3

* Conciliation (milliers de \$)	
Budget des dépenses publié 1998-1999	13 139,3
Transfert de crédits allant à :	
- Finances	(6,0)
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	13 133,3

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
TRAVAIL (11) suite				
11.1	1.	Haute direction	506,4	476,4
		S'occupe de la bonne marche du cabinet du ministre et du bureau du sous-ministre.		
	a)	Traitement du ministre	27,0	26,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	409,7	380,4
	2)	Autres dépenses	69,7	69,7
		Sous-total b)	479,4	450,1
11.2	2.	Programmes	13 231,0	12 656,9
		<i>Division de la gestion</i> : service central de soutien pour les programmes du ministère.		
		<i>Direction mécanique et technique</i> : services d'inspections et de réglementation dans le domaine de la sécurité de divers équipements mécaniques, électriques et techniques; délivrance des permis et licences pour certains métiers.		
		<i>Services de conciliation, de médiation et de contrôle de l'égalité des salaires</i> : conciliation, médiation et contrôle de l'égalité des salaires pour les employeurs et les travailleurs.		
		<i>Commission manitobaine des pensions</i> : aide à la création, à l'expansion et à l'amélioration des régimes de retraite; protection des droits actuels des employés dans ce domaine.		
		<i>Commission du travail du Manitoba</i> : administre et règle les demandes qui lui sont adressées directement ou indirectement en vertu de la Loi sur les relations du travail et des autres textes législatifs traitant des rapports entre les employeurs et les travailleurs.		
		<i>Sécurité et hygiène du travail</i> : services de prévention, de détection et d'élimination des dangers qui risquent de compromettre la santé et la sécurité des travailleurs.		
		<i>Santé professionnelle</i> : établissement de normes relatives à la politique et aux méthodes de protection de la santé des travailleurs, conformément à la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail et par les moyens suivants : contrôle des dangers pour la santé et des indicateurs biologiques, détection des risques pour la santé et évaluation de la politique et des méthodes de protection de la santé sur les lieux de travail.		
		<i>Inspection des mines</i> : application de la Loi sur les mines et de ses règlements afin d'assurer la santé et la sécurité des travailleurs sur tous les sites d'exploitation.		
		<i>Normes d'emploi</i> : application des normes en matière de conditions d'emploi; programmes permettant aux travailleurs mis à pied à cause de changements au sein du marché de travail ou de la structure des entreprises de retrouver un emploi ou de se recycler.		
		<i>Bureau des conseillers des travailleurs</i> : aide aux accidentés du travail en matière de demandes d'indemnisation.		
		<i>Bureau du commissaire aux incendies</i> : inspections, enquêtes et activités de formation liées à la prévention des incendies.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
TRAVAIL (11) suite				
	a)	Division de la gestion		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 074,3	1 033,3
		2) Autres dépenses	318,4	<u>318,6</u>
		Sous-total a)	1 392,7	1 351,9
	b)	Direction mécanique et technique		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 694,5	1 554,6
		2) Autres dépenses	473,0	<u>428,0</u>
		Sous-total b)	2 167,5	1 982,6
	c)	Services de conciliation, de médiation et de contrôle de l'égalité des salaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	376,8	427,7
		2) Autres dépenses	95,3	<u>98,3</u>
		Sous-total c)	472,1	526,0
	d)	Commission manitobaine des pensions		
		1) Salaires et avantages sociaux	275,3	251,2
		2) Autres dépenses	90,0	<u>90,3</u>
		Sous-total d)	365,3	341,5
	e)	Commission du travail du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	699,8	612,2
		2) Autres dépenses	403,1	<u>405,7</u>
		Sous-total e)	1 102,9	1 017,9
	f)	Sécurité et hygiène du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 569,3	2 467,1
		2) Autres dépenses	773,4	<u>786,9</u>
		Sous-total f)	3 342,7	3 254,0
	g)	Santé professionnelle		
		1) Salaires et avantages sociaux	223,2	221,1
		2) Autres dépenses	39,8	<u>39,6</u>
		Sous-total g)	263,0	260,7
	h)	Inspection des mines		
		1) Salaires et avantages sociaux	552,2	533,1
		2) Autres dépenses	209,0	<u>185,2</u>
		Sous-total h)	761,2	718,3
	j)	Normes d'emploi		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 948,8	1 808,4
		2) Autres dépenses	637,6	<u>642,9</u>
		Sous-total j)	2 586,4	2 451,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
TRAVAIL (11) suite				
	k)	Bureau des conseillers des travailleurs		
	1)	Salaires et avantages sociaux	611,0	586,9
	2)	Autres dépenses	166,2	165,8
		Sous-total k)	777,2	752,7
	m)	Bureau du commissaire aux incendies	- (1)	-
11.3	3.	Amortissement des immobilisations	320,4	-
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
		Total des crédits pour le Travail	14 057,8	13 133,3

1. Le Bureau du commissaire aux incendies est un organisme de service spécial. Aussi, aucun financement n'est-il prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 1999-2000 (voir page159).

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
RESSOURCES NATURELLES (12)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	5 183,9	8,4	4 780,4
2. Opérations régionales	36 261,5	4,1	34 835,5
3. Gestion des ressources	45 716,6	7,4	42 582,6
4. Centre d'information géographique	5 717,4	(1,9)	5 826,7
5. Infrastructure et projets mineurs d'immobilisations	8 428,3	(7,6)	9 122,4
6. Amortissement des immobilisations	1 926,6	215,0	611,6
Total pour les programmes du ministère	103 234,3	5,6	97 759,2
7. Programmes de protection contre les inondations			
Subventions en capital	30 140,0	11,5	27 040,0
Infrastructure	20 969,8	74,7	12 000,0
Total pour les programmes de protection contre les inondations	51 109,8	30,9	39 040,0
Total des crédits pour les Ressources naturelles	154 344,1	12,8	136 799,2

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	93 365,0	5,5	88 464,9
Subventions en capital	30 140,0	11,5	27 040,0
Infrastructure	28 912,5	39,8	20 682,7
Amortissement des immobilisations	1 926,6	215,0	611,6
Total des crédits pour les Ressources naturelles	154 344,1	12,8	136 799,2

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

RESSOURCES NATURELLES (12) (suite)

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1998-1999	146 189,9
Transfert de fonctions venant de :	
- Services à la famille	25,4
- Industrie, Commerce et Tourisme	48,8
Transfert de crédits allant à :	
- Voirie et Transport	(20,6)
- Crédits d'autorisation pour les programmes suivants :	
Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba - Programmes de protection contre les inondations	(9 760,0)
Rajustement des dépenses en capital :	
- Moins : Crédits allant à la Partie B - Investissements en immobilisations	(295,9)
- Plus : Amortissement des immobilisations au 31 mars 1999	611,6
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	<u>136 799,2</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
RESSOURCES NATURELLES (12) suite				
12.1	1.	Administration et finances	<u>5 183,9</u>	<u>4 780,4</u>
		Orientation de la politique et des programmes, et services de gestion : finances, ressources humaines, informatique et soutien administratif pour le ministère.		
	a)	Traitement du ministre	27,0	26,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	424,5	398,5
		2) Autres dépenses	<u>83,8</u>	<u>83,8</u>
		Sous-total b)	<u>508,3</u>	<u>482,3</u>
	c)	Services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	747,4	717,4
		2) Autres dépenses	<u>317,8</u>	<u>296,3</u>
		Sous-total c)	<u>1 065,2</u>	<u>1 013,7</u>
	d)	Services financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 301,8	1 236,5
		2) Autres dépenses	<u>377,2</u>	<u>337,0</u>
		Sous-total d)	<u>1 679,0</u>	<u>1 573,5</u>
	e)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	712,4	693,8
		2) Autres dépenses	<u>141,3</u>	<u>120,0</u>
		Sous-total e)	<u>853,7</u>	<u>813,8</u>
	f)	Systèmes informatiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	894,6	772,8
		2) Autres dépenses	<u>156,1</u>	<u>98,0</u>
		Sous-total f)	<u>1 050,7</u>	<u>870,8</u>
12.2	2.	Opérations régionales	<u>36 261,5</u>	<u>34 835,5</u>
		À l'échelle locale, coordination de la mise en oeuvre des programmes et de la prestation des services ayant trait aux ressources naturelles; mise en application de la législation. Intervention d'urgence en cas d'incendie de forêt, d'inondation et de sécheresse. Aménagement, gestion et entretien des parcs et voies d'eau de la province, ainsi que des installations et constructions permettant la retenue des eaux.		
	a)	Bureau principal des opérations		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 478,5	1 402,8
		2) Autres dépenses	1 114,3	1 087,6
		3) Lutte contre les dégâts causés par la faune	<u>245,6</u>	<u>245,6</u>
		Sous-total a)	<u>2 838,4</u>	<u>2 736,0</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
RESSOURCES NATURELLES (12) suite				
	b)	Région du Nord-Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 968,2	1 898,8
		2) Autres dépenses	<u>689,9</u>	<u>674,4</u>
		Sous-total b)	2 658,1	2 573,2
	c)	Région du Nord-Est		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 166,7	2 075,9
		2) Autres dépenses	<u>946,3</u>	<u>914,8</u>
		Sous-total c)	3 113,0	2 990,7
	d)	Région du Centre		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 460,6	4 235,4
		2) Autres dépenses	<u>1 690,0</u>	<u>1 647,3</u>
		Sous-total d)	6 150,6	5 882,7
	e)	Région de l'Est		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 252,1	3 101,5
		2) Autres dépenses	<u>997,5</u>	<u>964,5</u>
		Sous-total e)	4 249,6	4 066,0
	f)	Région de l'Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 143,1	3 990,9
		2) Autres dépenses	<u>1 561,0</u>	<u>1 479,4</u>
		Sous-total f)	5 704,1	5 470,3
	g)	Programme de prévention des incendies		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 304,7	4 021,4
		2) Autres dépenses	<u>7 243,0</u>	<u>7 095,2</u>
		Sous-total g)	11 547,7	11 116,6
12.3	3.	Gestion des ressources	<u>45 716,6</u>	<u>42 582,6</u>
		Gestion stratégique des ressources naturelles du Manitoba (ressources hydrauliques, parcs, terres, forêts, poissons et faune) conformément aux principes du développement durable. Élaboration de lois, de politiques et de programmes visant la répartition et l'exploitation des ressources naturelles.		
	a)	Ressources hydrauliques		
		1) Administration		
		a) Salaires et avantages sociaux	296,3	311,6
		b) Autres dépenses	547,7	291,1
		c) Subventions	<u>25,0</u>	<u>25,0</u>
		Sous-total 1)	869,0	627,7

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
RESSOURCES NATURELLES (12) suite				
	2)	Permis		
	a)	Salaires et avantages sociaux	605,5	560,1
	b)	Autres dépenses	64,8	38,1
		Sous-total 2)	670,3	598,2
	3)	Planification et aménagement hydrauliques		
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 133,5	1 076,4
	b)	Autres dépenses	127,0	115,3
		Sous-total 3)	1 260,5	1 191,7
	4)	Gestion des eaux de surface		
	a)	Salaires et avantages sociaux	785,0	661,7
	b)	Autres dépenses	591,3	363,3
	c)	Entente Canada-Manitoba concernant les relevés hydrométriques	422,5	402,4
		Sous-total 4)	1 798,8	1 427,4
	5)	Gestion des eaux souterraines		
	a)	Salaires et avantages sociaux	801,4	580,9
	b)	Autres dépenses	661,9	170,7
		Sous-total 5)	1 463,3	751,6
	6)	Entretien des voies d'eau	3 931,5	3 890,9
		Sous-total a)	9 993,4	8 487,5
b)		Parcs et réserves naturelles		
	1)	Administration		
	a)	Salaires et avantages sociaux	414,1	398,1
	b)	Autres dépenses	277,6	266,9
	c)	Subventions	134,0	134,0
		Sous-total 1)	825,7	799,0
	2)	Planification et développement		
	a)	Salaires et avantages sociaux	837,8	807,1
	b)	Autres dépenses	246,8	207,6
		Sous-total 2)	1 084,6	1 014,7
	3)	Districts des parcs		
	a)	Salaires et avantages sociaux	442,0	417,8
	b)	Autres dépenses	71,6	59,4
		Sous-total 3)	513,6	477,2
	4)	Entretien et exploitation des parcs		
	a)	Salaires et avantages sociaux	9 893,7	9 444,0
	b)	Autres dépenses	4 376,1	4 113,7
		Sous-total 4)	14 269,8	13 557,7

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
RESSOURCES NATURELLES (12) suite				
	5)	Services de soutien		
	a)	Salaires et avantages sociaux	192,5	182,9
	b)	Autres dépenses	115,2	60,4
		Sous-total 5)	307,7	243,3
		Sous-total b)	17 001,4	16 091,9
	c)	Coordination de la politique		
	1)	Salaires et avantages sociaux	779,0	673,1
	2)	Autres dépenses	158,2	137,7
	3)	Subventions	10,2	10,2
		Sous-total c)	947,4	821,0
	d)	Forêts		
	1)	Administration		
	a)	Salaires et avantages sociaux	311,9	302,9
	b)	Autres dépenses	319,4	308,8
	c)	Subventions	465,8	465,8
		Sous-total 1)	1 097,1	1 077,5
	2)	Gestion des ressources forestières		
	a)	Salaires et avantages sociaux	979,4	923,3
	b)	Autres dépenses	701,8	675,7
		Sous-total 2)	1 681,2	1 599,0
	3)	Santé et écologie des forêts		
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 565,5	1 471,6
	b)	Autres dépenses	2 675,0	2 641,3
		Sous-total 3)	4 240,5	4 112,9
	4)	Économie forestière et commercialisation		
	a)	Salaires et avantages sociaux	357,5	337,8
	b)	Autres dépenses	60,9	55,5
		Sous-total 4)	418,4	393,3
	5)	Porte-greffes pour la régénération forestière	1 411,9	1 411,9
	6)	Pépinière de la forêt Pineland	- (1)	-
		Sous-total d)	8 849,1	8 594,6

1. La Pépinière de la forêt Pineland est un organisme de service spécial. Aussi, aucun financement n'est-il prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 1999-2000 (voir page 159).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
RESSOURCES NATURELLES (12) suite				
e)		Pêche		
	1)	Administration		
		a) Salaires et avantages sociaux	213,3	202,9
		b) Autres dépenses	137,4	132,4
		Sous-total 1)	<u>350,7</u>	<u>335,3</u>
	2)	Pisciculture		
		a) Salaires et avantages sociaux	676,9	644,3
		b) Autres dépenses	294,0	290,2
		Sous-total 2)	<u>970,9</u>	<u>934,5</u>
	3)	Aménagement de l'habitat des poissons		
		a) Salaires et avantages sociaux	344,9	326,5
		b) Autres dépenses	82,4	74,5
		Sous-total 3)	<u>427,3</u>	<u>401,0</u>
	4)	Gestion de la pêche commerciale et sportive		
		a) Salaires et avantages sociaux	504,5	473,1
		b) Autres dépenses	102,1	82,8
		Sous-total 4)	<u>606,6</u>	<u>555,9</u>
	5)	Aide au transport pour les pêcheurs du Nord	250,0	250,0
	6)	Mise en valeur de la pêche	350,0	350,0
		Sous-total e)	<u>2 955,5</u>	<u>2 826,7</u>
f)		Faune		
	1)	Administration		
		a) Salaires et avantages sociaux	374,4	356,6
		b) Autres dépenses	291,3	271,0
		c) Subventions	207,0	207,0
		Sous-total 1)	<u>872,7</u>	<u>834,6</u>
	2)	Gestion du gibier et des fourrures		
		a) Salaires et avantages sociaux	594,6	567,0
		b) Autres dépenses	233,5	221,9
		c) Subventions	89,9	89,9
		Sous-total 2)	<u>918,0</u>	<u>878,8</u>
	3)	Aménagement de l'habitat et gestion des terres		
		a) Salaires et avantages sociaux	701,1	660,3
		b) Autres dépenses	194,6	173,5
		c) Subventions	645,0	645,0
		Sous-total 3)	<u>1 540,7</u>	<u>1 478,8</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
RESSOURCES NATURELLES (12) suite				
	4)	Données sur la conservation et gestion des espèces non considérées comme étant du gibier		
	a)	Salaires et avantages sociaux	366,3	329,6
	b)	Autres dépenses	145,8	142,6
		Sous-total 4)	512,1	472,2
	5)	Entente Canada-Manitoba sur la prévention des dommages causés aux récoltes par la sauvagine	338,3	334,8
	6)	Projet de mise en valeur des habitats fauniques	225,0	225,0
		Sous-total f)	4 406,8	4 224,2
	g)	Infographie		
	1)	Salaires et avantages sociaux	537,5	510,8
	2)	Autres dépenses	55,1	53,5
		Sous-total g)	592,6	564,3
	h)	Fonds de mise en valeur du milieu écologique	50,0	50,0
	j)	Fonds spécial de conservation et d'aide aux espèces en voie de disparition	432,1	432,1
	k)	Section de coordination du développement durable		
	1)	Salaires et avantages sociaux	229,1	258,3
	2)	Autres dépenses	259,2	232,0
		Sous-total k)	488,3	490,3
12.4	4.	Centre d'information géographique	5 717,4	5 826,7
		Permet l'intégration des renseignements et des activités géographiques grâce à l'exploitation du Système manitobain d'information géographique (SMIG), incluant les terres domaniales, les levés officiels et les levés directs, les données géographiques et la télédétection.		
	a)	Administration		
	1)	Salaires et avantages sociaux	600,8	577,1
	2)	Autres dépenses	483,8	471,1
		Sous-total a)	1 084,6	1 048,2
	b)	Exploitation des terres domaniales		
	1)	Salaires et avantages sociaux	535,5	526,8
	2)	Autres dépenses	1 080,0	1 082,5
		Sous-total b)	1 615,5	1 609,3
	c)	Registre des terres domaniales		
	1)	Salaires et avantages sociaux	238,0	241,7
	2)	Autres dépenses	183,4	150,3
		Sous-total c)	421,4	392,0
	d)	Services des levés		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
RESSOURCES NATURELLES (12) suite				
		1) Salaires et avantages sociaux	1 510,3	1 425,4
		2) Autres dépenses	501,3	480,5
			2 011,6	1 905,9
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 529,6)	(1 482,4)
		Sous-total d)	482,0	423,5
	e)	Téledétection		
		1) Salaires et avantages sociaux	634,6	603,7
		2) Autres dépenses	156,2	127,2
			790,8	730,9
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(23,7)	(23,7)
		Sous-total e)	767,1	707,2
	f)	Centre de distribution		
		1) Salaires et avantages sociaux	376,7	365,5
		2) Autres dépenses	296,5	283,8
			673,2	649,3
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(95,0)	(95,0)
		Sous-total f)	578,2	554,3
	g)	Services de cartographie		
		1) Salaires et avantages sociaux	504,0	479,5
		2) Autres dépenses	264,6	612,7
		Sous-total g)	768,6	1 092,2
12.5	5.	Infrastructure et projets mineurs d'immobilisations	8 428,3	9 122,4
		Achat de matériel, rénovation et construction de l'équipement des parcs, des ponts, des voies d'eau, des digues et des ouvrages de protection contre les inondations, et construction des ouvrages de régularisation des eaux et des installations d'interprétation pour la préservation des marais du patrimoine.		
		a) Matériel	485,6	439,7
		b) Projets d'aménagement hydraulique	5 290,4	5 290,4
		c) Équipement des parcs	4 152,3	4 892,3
			9 928,3	10 622,4
		d) Moins : Somme récupérable des Initiatives d'immobilisations	(1 500,0)	(1 500,0)

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
RESSOURCES NATURELLES (12) suite				
12.6	6.	Amortissement des immobilisations Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.	<u>1 926,6</u>	<u>611,6</u>
12.7	7.	Programmes de protection contre les inondations Financement partagé des infrastructures de protection contre les inondations pour les propriétaires de résidences et d'entreprises et les collectivités touchés par les inondations du printemps 1997; amélioration du système provincial de surveillance hydrométrique et collecte de données environnementales et scientifiques pour appuyer les projets de protection contre les inondations. Subventions en capital Infrastructure	<u>51 109,8</u> (2) 30 140,0 20 969,8	<u>39 040,0</u> 27 040,0 12 000,0
Total des crédits pour les Ressources naturelles			<u><u>154 344,1</u></u>	<u><u>136 799,2</u></u>

2. Le montant total autorisé pour cette entente s'élève à 63 887,2 \$, soit 51 109,8 \$ inclus dans le ministère des Ressources naturelles et 12 777,4 \$ inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
AFFAIRES DU NORD (19)			
Sommaire des programmes			
1. Direction générale	511,4	32,8	385,1
2. Opérations	15 987,2	9,9	14 552,3
3. Subventions en capital	2 614,6	-	2 614,6
4. Amortissement des immobilisations	126,4	-	-
Total des crédits pour les Affaires du Nord	19 239,6	9,6	17 552,0

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	16 498,6	10,5	14 937,4
Subventions en capital	2 614,6	-	2 614,6
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	126,4	-	-
Total des crédits pour les Affaires du Nord	19 239,6	9,6	17 552,0

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1998-1999	17 552,0
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	17 552,0

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
AFFAIRES DU NORD (19) suite				
19.1	1.	Direction générale	511,4	385,1
		Direction, contrôle, planification et coordination de la politique et des programmes.		
	a)	Traitement du ministre	13,5	13,1
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	325,3	245,5
		2) Autres dépenses	172,6	126,5
		Sous-total b)	497,9	372,0
19.2	2.	Opérations	15 987,2	14 552,3
		Prestation de services de soutien administratif au ministère; aide concernant les services municipaux et aide financière et technique aux localités du Nord non constituées en corporation; élaboration de lignes directrices, de programmes et de stratégies permettant le développement du Nord; coordination des droits de propriété issus des traités et du Programme d'application de la Convention sur l'inondation des terres du Nord; prise en charge des dépenses de fonctionnement du Fonds de développement économique local; élaboration de lignes directrices et coordination, pour les communautés autochtones du Manitoba, des négociations fédérales-provinciales et interprovinciales; travaux de recherche dans ce domaine.		
	a)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	351,8	335,8
		2) Autres dépenses	126,1	121,0
		Sous-total a)	477,9	456,8
	b)	Services de soutien des programmes et des opérations		
		1) Salaires et avantages sociaux	188,5	178,4
		2) Autres dépenses	92,2	90,3
		3) Services communautaires	6 517,3	5 540,8
		4) Services régionaux	691,3	691,3
		5) Subventions	253,7	253,7
		Sous-total b)	7 743,0	6 754,5
	c)	Services de soutien communautaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 363,6	1 315,0
		2) Autres dépenses	508,0	498,2
		Sous-total c)	1 871,6	1 813,2
	d)	Services techniques		
		1) Salaires et avantages sociaux	132,7	130,7
		2) Autres dépenses	69,8	67,8
		Sous-total d)	202,5	198,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
AFFAIRES DU NORD (19) suite				
	e)	Fonds des Affaires du Nord		
	1)	Salaires et avantages sociaux	203,7	259,3
	2)	Autres dépenses	69,5	63,7
		Sous-total e)	273,2	323,0
	f)	Services interrégionaux		
	1)	Salaires et avantages sociaux	403,0	323,5
	2)	Autres dépenses	107,5	101,1
		Sous-total f)	510,5	424,6
	g)	Gestion et coordination des ententes		
	1)	Salaires et avantages sociaux	676,8	660,7
	2)	Autres dépenses	216,4	187,2
	3)	Convention sur l'inondation des terres du Nord	1 174,6	1 174,6
		Sous-total g)	2 067,8	2 022,5
	h)	Secrétariat des affaires autochtones		
	1)	Salaires et avantages sociaux	450,8	429,2
	2)	Autres dépenses	152,9	140,1
	3)	Programmes de développement pour les Autochtones	656,8	444,9
	4)	Partenaires pour des carrières	200,0	200,0
		Sous-total h)	1 460,5	1 214,2
	j)	Fonds de développement économique local	1 380,2	1 345,0
19.3	3.	Subventions en capital	2 614,6	2 614,6
	a)	Localités du Nord	3 379,6	3 379,6
	b)	Routes d'accès aux localités éloignées et aux ressources	235,0	235,0
			3 614,6	3 614,6
	c)	Moins : Somme récupérable des Initiatives d'immobilisations	(1 000,0)	(1000,0)
19.4	4.	Amortissement des immobilisations	126,4	-
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour les Affaires du Nord			19 239,6	17 552,0

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
DÉVELOPPEMENT RURAL (13)			
Sommaire des programmes			
1. Administration et finances	1 477,3	6,0	1 394,0
2. Commissions	1 083,9	43,3	756,5
3. Services aux petites entreprises et planification ministérielle	1 085,7	8,7	998,8
4. Services de développement des administrations locales	11 361,2	4,5	10 871,3
5. Développement économique rural	7 358,6	5,6	6 967,1
6. Programmes économiques ruraux			
Dépenses de fonctionnement	14 624,2	(4,2)	15 272,3
Subventions en capital	6 375,8	11,3	5 727,7
Total des programmes économiques ruraux	21 000,0	-	21 000,0
7. Subventions en capital	8 470,0	0,3	8 444,1
8. Amortissement des immobilisations	413,9	s. o.	16,8
Total des crédits pour le Développement rural	52 250,6	3,6	50 448,6

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	36 990,9	2,0	36 260,0
Subventions en capital	14 845,8	4,8	14 171,8
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	413,9	s. o.	16,8
Total des crédits pour le Développement rural	52 250,6	3,6	50 448,6

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1998-1999	50 231,8
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation pour les programmes suivants :	
Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba - Entente d'association sur les infrastructures hydrauliques municipales	200,0
Rajustement des dépenses en capital :	
- Plus : Amortissement des immobilisations au 31 mars 1999	16,8
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	50 448,6

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT RURAL (13) suite				
13.1	1.	Administration et finances	<u>1 477,3</u>	<u>1 394,0</u>
		Planification, gestion et réglementation, au niveau exécutif, de la politique et des programmes du ministère; contrôle et service de gestion centralisé : finances et administration, examen du budget et gestion des ressources humaines.		
	a)	Traitement du ministre	27,0	26,3
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	442,8	420,4
		2) Autres dépenses	<u>78,0</u>	<u>78,0</u>
		Sous-total b)	<u>520,8</u>	498,4
	c)	Bureau de Brandon		
		1) Salaires et avantages sociaux	158,6	143,9
		2) Autres dépenses	<u>60,4</u>	<u>53,4</u>
		Sous-total c)	<u>219,0</u>	197,3
	d)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	131,8	125,3
		2) Autres dépenses	<u>27,2</u>	<u>20,9</u>
		Sous-total d)	<u>159,0</u>	146,2
	e)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	354,8	337,6
		2) Autres dépenses	<u>196,7</u>	<u>188,2</u>
		Sous-total e)	<u>551,5</u>	525,8
13.2	2.	Commissions	<u>1 083,9</u>	<u>756,5</u>
		<i>Commission municipale</i> : conformément aux dispositions législatives, examen des emprunts, de l'évaluation, de l'aménagement et d'autres questions, et décisions rendues sur ces questions. Fournit un soutien administratif à la Commission de l'évaluation foncière.		
		<i>Commission des droits de surface</i> : règlement des différends entre les compagnies pétrolières ou leurs représentants et les propriétaires ou les occupants de terrains en ce qui concerne les droits de surface.		
	a)	Commission municipale		
		1) Salaires et avantages sociaux	774,5	561,2
		2) Autres dépenses	<u>273,3</u>	<u>159,3</u>
		Sous-total a)	<u>1 047,8</u>	720,5
	b)	Commission des droits de surface		
		1) Salaires et avantages sociaux	20,7	20,6
		2) Autres dépenses	<u>15,4</u>	<u>15,4</u>
		Sous-total b)	<u>36,1</u>	36,0

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT RURAL (13) suite				
13.3	3.	Services aux petites entreprises et planification ministérielle	<u>1 085,7</u>	<u>998,8</u>
		<i>Planification ministérielle et développement de l'entreprise</i> : élaboration, gestion et coordination de la politique, des programmes et des méthodes au sein du ministère en vue d'encourager le développement économique rural et la gestion durable des terres et des ressources ainsi que d'appuyer les services des administrations locales. Bonne marche de la Commission interministérielle d'aménagement et du Comité du Cabinet chargé de l'aménagement du territoire.		
		<i>Soutien aux petites entreprises et aux communautés</i> : collaboration avec les leaders communautaires et les exploitants de petites entreprises en région rurale pour offrir des services de commercialisation et d'information afin d'encourager le développement d'entreprises locales. Aide en commercialisation offerte aux clients des programmes économiques du ministère.		
	a)	Planification ministérielle et développement de l'entreprise		
		1) Salaires et avantages sociaux	690,8	639,2
		2) Autres dépenses	<u>109,9</u>	<u>93,2</u>
		Sous-total a)	<u>800,7</u>	732,4
	b)	Soutien aux petites entreprises et aux communautés		
		1) Salaires et avantages sociaux	216,4	207,5
		2) Autres dépenses	<u>68,6</u>	<u>58,9</u>
		Sous-total b)	<u>285,0</u>	266,4
13.4	4.	Services de développement des administrations locales	<u>11 361,2</u>	<u>10 871,3</u>
		Programmes et services visant à ce que la population des régions rurales bénéficie de services efficaces de la part des administrations locales.		
		<i>Évaluation</i> : service complet d'évaluation offert à toutes les corporations municipales de la province (sauf la Ville de Winnipeg), aux régions du Nord du Manitoba et à Éducation et Formation professionnelle, pour aider le calcul juste et équitable de l'impôt foncier.		
		<i>Services de soutien aux administrations locales</i> : services financiers et services consultatifs en administration, et gestion des paiements de transfert intergouvernementaux et des subventions visant à permettre aux administrations locales de maintenir des localités viables et de dispenser des services municipaux appropriés.		
		<i>Subventions aux municipalités en remplacement d'impôt</i> : attribution de subventions aux municipalités en remplacement d'impôt pour les biens fonciers appartenant à la province qui sont exemptés d'impôt.		
		<i>Systèmes d'information</i> : fournit des services de technologie de l'information à toutes les directions du ministère et conçoit, gère et appuie les applications majeures qu'utilisent les administrations locales y compris l'évaluation, l'impôt foncier et la facturation de l'eau.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT RURAL (13) suite				
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	122,6	116,8
		2) Autres dépenses	<u>34,6</u>	<u>32,6</u>
		Sous-total a)	157,2	149,4
	b)	Évaluation		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 013,7	5 720,0
		2) Autres dépenses	<u>1 359,0</u>	<u>1 207,2</u>
			7 372,7	6 927,2
		3) Moins : Somme récupérable d'Éducation et Formation professionnelle	<u>(1 843,2)</u>	<u>(1 731,8)</u>
		Sous-total b)	5 529,5	5 195,4
	c)	Services de soutien aux administrations locales		
		1) Salaires et avantages sociaux	922,3	859,8
		2) Autres dépenses	242,1	220,4
		3) Subventions au transport en commun	1 562,6	1 526,0
		4) Subventions d'aide municipale	<u>973,4</u>	<u>1 078,8</u>
			3 700,4	3 685,0
		5) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	<u>(75,0)</u>	<u>(75,0)</u>
		Sous-total c)	3 625,4	3 610,0
	d)	Subventions aux municipalités en remplacement d'impôt		
		1) Subventions	13 529,5	13 147,9
		2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<u>(13 375,9)</u>	<u>(12 996,9)</u>
		Sous-total d)	153,6	151,0
	e)	Systèmes d'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	801,5	714,3
		2) Autres dépenses	<u>1 518,2</u>	<u>1 471,4</u>
			2 319,7	2 185,7
		3) Moins : Somme récupérable d'Éducation et Formation professionnelle	<u>(424,2)</u>	<u>(420,2)</u>
		Sous-total e)	1 895,5	1 765,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT RURAL (13) suite				
13.5	5.	Développement économique rural	7 358,6	6 967,1
		Fournit des ressources pour soutenir les projets communautaires menant à la durabilité des collectivités rurales, à des investissements en immobilisations et à la création d'emplois dans les régions rurales du Manitoba en encourageant et en aidant les entreprises à s'établir et à se développer.		
		<i>Service d'infrastructure</i> : fournit des ressources sur le terrain afin d'offrir des conseils et des renseignements techniques et accorde une aide financière en vue de l'aménagement et de l'amélioration de l'infrastructure hydraulique et des réseaux d'égouts ainsi que pour des programmes de conservation des ressources, en accord avec les principes du développement durable.		
		<i>Services de développement économique communautaire</i> : fournit des ressources sur le terrain afin de mettre en oeuvre et de gérer un grand nombre de services en matière d'économie et de planification, de consultation et d'aide financière pour les organismes de développement économique locaux, et offre un soutien sur le plan de l'organisation, de la planification et de la gestion des ressources aux administrations locales et à leurs organismes dans les domaines suivants : développement communautaire, conservation et développement économique durable.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	122,6	116,8
		2) Autres dépenses	32,6	30,7
		Sous-total a)	155,2	147,5
	b)	Service d'infrastructure		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 565,0	1 443,1
		2) Autres dépenses	459,3	423,5
		Sous-total b)	2 024,3	1 866,6
	c)	Services de développement économique communautaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 955,6	2 800,6
		2) Autres dépenses	766,1	695,0
		3) Subventions	545,0	545,0
		Sous-total c)	4 266,7	4 040,6
	d)	Centre de développement des produits alimentaires	912,4 (1)	912,4

1. Le Centre de développement des produits alimentaires est un organisme de service spécial pour lequel le ministère prévoit une aide de fonctionnement dans le Budget des dépenses de l'exercice 1999-2000 (voir page 159).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT RURAL (13) suite				
13.6	6.	Programmes économiques ruraux	21 000,0	21 000,0
		Financement de projets de développement économique rural.		
		<i>Programme des obligations de développement rural</i> : donne aux collectivités rurales les moyens d'investir dans des industries locales et d'encourager ainsi le développement économique.		
		<i>Initiatives de développement économique rural</i> : offre des fonds pour la mise sur pied de projets innovateurs et viables dans les domaines déclarés prioritaires par les plans de développement économique des collectivités. Permet aux jeunes des régions rurales de développer leur esprit d'entreprise et de trouver des emplois dans des domaines qui profiteront de façon prolongée aux collectivités rurales.		
		<i>Subventions inconditionnelles - Développement rural communautaire</i> : distribue des fonds aux localités et aux administrations locales situées en milieu rural au Manitoba.		
	a)	Programme des obligations de développement rural		
	1)	Salaires et avantages sociaux	471,1	436,5
	2)	Autres dépenses	623,7	688,0
		Sous-total a)	1 094,8	1 124,5
	b)	Initiatives de développement économique rural		
	1)	Salaires et avantages sociaux	490,9	303,4
	2)	Autres dépenses	144,1	102,1
	3)	Programmes - Dépenses de fonctionnement	6 894,4	7 742,3
	4)	Programmes - Subventions en capital	6 375,8	5 727,7
		Sous-total b)	13 905,2	13 875,5
	c)	Subventions inconditionnelles - Développement rural communautaire	6 000,0	6 000,0
13.7	7.	Subventions en capital	8 470,0	8 444,1
	a)	Achat d'autobus	180,0	180,0
	b)	Amélioration des services d'approvisionnement en eau	1 773,5	944,1
	c)	Réseaux d'égouts et d'approvisionnement en eau	5 966,5	3 910,0
	d)	Entente d'association Canada-Manitoba sur les infrastructures hydrauliques municipales	-	1 000,0
	e)	Districts de conservation	2 570,0	2 450,0
	f)	Développement de l'infrastructure	11 405,8	8 337,7
			21 895,8	16 821,8
	g)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	(5 075,8)	(4 377,7)
	h)	Moins : Somme récupérable des Initiatives d'immobilisations	(8 350,0)	(4 000,0)

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT RURAL (13) suite				
13.8	8.	Amortissement des immobilisations Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.	<u>413,9</u>	<u>16,8</u>
Total des crédits pour le Développement rural			<u><u>52 250,6</u></u>	<u><u>50 448,6</u></u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES (24)			
Sommaire des programmes			
1. Direction générale des services aux personnes âgées	927,2	33,3	695,5
2. Amortissement des immobilisations	1,8	-	-
	<u>929,0</u>		<u>695,5</u>
Total des crédits pour la Direction générale des services aux personnes âgées	<u>929,0</u>	33,6	<u>695,5</u>

Sommaire des crédits affectés aux dépenses			
Dépenses de fonctionnement	927,2	33,3	695,5
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	1,8	-	-
	<u>929,0</u>		<u>695,5</u>
Total des crédits pour la Direction générale des services aux personnes âgées	<u>929,0</u>	33,6	<u>695,5</u>

* Conciliation (milliers de \$)	
Budget des dépenses publié 1998-1999	635,0
Transfert de crédits venant de :	
- Services à la famille	60,5
	<u>695,5</u>
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	<u>695,5</u>

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES (24) suite				
24.1	1.	Direction générale des services aux personnes âgées	927,2	695,5
		Conseille le gouvernement, par l'intermédiaire du ministre délégué à la situation des personnes âgées, coordonne l'évaluation des directives et des programmes du gouvernement, ainsi que des textes législatifs, afin de veiller à ce que les besoins des personnes âgées soient satisfaits; renseigne les personnes âgées partout dans la province sur les programmes gouvernementaux qui les touchent, afin de faciliter l'accès à ces programmes; met sur pied des projets en collaboration avec d'autres ministères, les groupes communautaires et le secteur privé; étudie les questions liées au vieillissement de concert avec le Conseil manitobain sur le vieillissement.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	523,6	401,2
	b)	Autres dépenses	403,6	294,3
24.2	2.	Amortissement des immobilisations	1,8	-
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour la Direction générale des services aux personnes âgées			929,0	695,5

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
SPORT (28)			
Sommaire des programmes			
1. Sport	10 555,1	(31,2)	15 349,7
2. Amortissement des immobilisations	1,7	-	-
	<u>10 556,8</u>	(31,2)	<u>15 349,7</u>
Total des crédits pour le Sport	<u>10 556,8</u>	(31,2)	<u>15 349,7</u>

Sommaire des crédits affectés aux dépenses			
Dépenses de fonctionnement	10 555,1	(31,2)	15 349,7
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	1,7	-	-
	<u>10,556,8</u>	(31,2)	<u>15 349,7</u>
Total des crédits pour le Sport	<u>10,556,8</u>	(31,2)	<u>15 349,7</u>

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1998-1999	<u>15 349,7</u>
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	<u>15 349,7</u>

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
SPORT (28) suite				
28.1	1.	Sport	<u>10 555,1</u>	<u>15 349,7</u>
		Fournit une aide financière à Sport Manitoba et à d'autres activités sportives importantes, et veille au respect des modalités des ententes de financement entre la province et les organismes chargés de ces activités.		
	a)	Services de soutien		
		1) Salaires et avantages sociaux	15,4	15,0
		2) Autres dépenses	<u>40,6</u>	<u>25,6</u>
		Sous-total a)	56,0	40,6
	b)	Sport Manitoba	10 205,0	10 205,0
	c)	Activités sportives importantes		
		1) Centre de volley-ball de l'équipe du Canada	75,0	75,0
		2) Jeux panaméricains de 1999		
		a) Subventions	5 000,0	5 000,0
		b) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique urbain	<u>(5 000,0)</u>	-
		Sous-total 2)	-	5 000,0
		3) Jeux d'été de l'ouest du Canada - 2003	75,0	-
		4) Autres manifestations	<u>115,0</u>	-
		Sous-total c)	265,0	5 075,0
	d)	Commission manitobaine de la boxe	29,1	29,1
28.2	2.	Amortissement des immobilisations	<u>1,7</u>	<u>-</u>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour le Sport			<u><u>10 556,8</u></u>	<u><u>15 349,7</u></u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

SITUATION DE LA FEMME (22)

Sommaire des programmes

1. Situation de la femme	1 176,7	27,4	923,8
2. Amortissement des immobilisations	25,6	-	-
Total des crédits pour la Situation de la femme	1 202,3	30,1	923,8

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	1 176,7	27,4	923,8
Subventions en capital	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	25,6	-	-
Total des crédits pour la Situation de la femme	1 202,3	30,1	923,8

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1998-1999	923,8
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	923,8

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
SITUATION DE LA FEMME (22) suite				
22.1	1.	Situation de la femme	<u>1 176,7</u>	<u>923,8</u>
		<i>Conseil consultatif des femmes du Manitoba</i> : par l'intermédiaire de la ministre déléguée à la situation de la femme, cet organisme autonome conseille le gouvernement sur toute question se rapportant à ce domaine, avec pour objectif de progresser vers la participation égale des femmes dans notre société et de favoriser, à cette fin, les changements qu'il faut apporter à nos structures juridiques, sociales et économiques.		
		<i>Direction générale de la main-d'oeuvre féminine</i> : effectue des recherches et des analyses des politiques sur les programmes, les lignes directrices et les textes de lois du gouvernement qui examinent les répercussions différentes sur les femmes et les hommes; informe les femmes des questions qui les concernent pour les sensibiliser à ces questions à la fois au sein du gouvernement et en dehors; éduque et informe le gouvernement et le grand public sur les questions féminines; offre des services de consultation et d'orientation à l'échelle de la province; facilite l'établissement de réseaux et de partenariats au sein des ministères ainsi qu'entre les secteurs public, communautaire et commercial.		
	a)	Conseil consultatif des femmes du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	175,8	167,5
		2) Autres dépenses	119,4	108,6
		Sous-total a)	<u>295,2</u>	<u>276,1</u>
	b)	Direction générale de la main-d'oeuvre féminine		
		1) Salaires et avantages sociaux	501,3	480,6
		2) Autres dépenses	276,2	113,1
		3) Subventions	104,0	54,0
		Sous-total b)	<u>881,5</u>	<u>647,7</u>
22.2	2.	Amortissement des immobilisations	<u>25,6</u>	<u>-</u>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
Total des crédits pour la Situation de la femme			<u><u>1 202,3</u></u>	<u><u>923,8</u></u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
AFFAIRES URBAINES (20)			
Sommaire des programmes			
1. Administration	253,3	4,2	243,2
2. Aide financière à la Ville de Winnipeg			
Subventions de fonctionnement	52 151,5	1,0	51 620,6
Rajustement reflétant les transferts de la Ville de Winnipeg	(23 500,0)	-	-
	<u>28 651,5</u>	(44,5)	<u>51 620,6</u>
Aide financière nette à la Ville de Winnipeg			
3. Soutien aux programmes d'Affaires urbaines	4 056,0	(3,9)	4 220,6
4. Subventions en capital	22 805,6	7,2	21 278,0
5. Amortissement des immobilisations	2,1	-	-
	<u>55 768,5</u>	(27,9)	<u>77 362,4</u>
Total des crédits pour les Affaires urbaines	<u>55 768,5</u>	(27,9)	<u>77 362,4</u>

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	32 960,8	(41,2)	56 084,4
Subventions en capital	22 805,6	7,2	21 278,0
Infrastructure	-	-	-
Amortissement des immobilisations	2,1	-	-
	<u>55 768,5</u>	(27,9)	<u>77 362,4</u>
Total des crédits pour les Affaires urbaines	<u>55 768,5</u>	(27,9)	<u>77 362,4</u>

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1998-1999	77 362,4
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	<u>77 362,4</u>

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
AFFAIRES URBAINES (20) suite				
20.1	1.	Administration Fonctionnement du cabinet du ministre et du bureau du sous-ministre.	253,3	243,2
	a)	Traitement du ministre	13,5	13,1
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre	239,8	230,1
20.2	2.	Aide financière à la Ville de Winnipeg Subventions visant le fonctionnement courant de la Ville de Winnipeg et compensations pour le transfert, sans engagement de coûts, des services d'aide au revenu et des services de santé publique à la province et à l'Office des soins communautaires et de longue durée de Winnipeg inc., respectivement.	28 651,5 (1)	51 620,6
		Subvention inconditionnelle aux programmes en cours	19 587,5	19 587,5
		Subvention inconditionnelle aux transports en commun	16 339,0	16 339,0
		Subvention générale de soutien	8 325,0	8 094,1
		Programme de lutte contre la maladie hollandaise de l'orme	900,0	900,0
		Subvention inconditionnelle - développement urbain	7 000,0	6 700,0
			52 151,5	51 620,6
		Moins : Rajustement reflétant les transferts de programmes de la Ville de Winnipeg	(23 500,0)	-
20.3	3.	Soutien aux programmes d'Affaires urbaines Formulation de la politique d'urbanisme, conseils sur la planification et coordination intergouvernementale visant à faciliter la poursuite des objectifs et la mise en oeuvre des stratégies du gouvernement dans la Ville de Winnipeg et la région de la capitale. Paiement de la quote-part du Manitoba à titre des dépenses de fonctionnement en vertu de l'Entente sur le développement de Winnipeg.	4 056,0	4 220,6
	a)	Salaires et avantages sociaux	704,6	547,8
	b)	Autres dépenses	643,6	221,5
	c)	Entente Canada-Manitoba-Winnipeg sur le développement de la ville de Winnipeg	2 707,8 (2)	3 451,3

1. Le total du montant autorisé pour les subventions à la Ville de Winnipeg s'élève à 52 251,5 \$, soit 28 651,5 \$ pour les subventions de fonctionnement et 23 600,0 \$ pour les dépenses en capital.
2. Le total du montant autorisé pour cette Entente s'élève à 8 016,8 \$, soit 2 707,8 \$ à titre de subventions de fonctionnement et 3 705,6 \$ à titre de subventions en capital inclus dans le ministère des Affaires urbaines, et, en plus, 677,0 \$ à titre de subventions de fonctionnement et 926,4 \$ à titre de subventions en capital inclus dans la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba. Le total du montant autorisé pour les subventions de fonctionnement atteint donc 3 384,8 \$ et le total du montant autorisé pour les subventions en capital, 4 632,0 \$.

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
AFFAIRES URBAINES (20) suite				
20.4	4.	Subventions en capital	<u>22 805,6</u>	<u>21 278,0</u>
		Subventions d'équipement à la Ville de Winnipeg visant à financer le développement et l'amélioration de son infrastructure, fonds pour les initiatives en milieu urbain, quote-part du Manitoba à titre de dépenses en capital en vertu de l'Entente sur le développement de Winnipeg et fonds pour la remise à neuf de l'ouvrage régulateur du canal de dérivation de la rivière Rouge.		
	a)	Aide financière à la Ville de Winnipeg	23 600,0 (3)	23 500,0
	b)	Initiatives en milieu urbain	-	250,0
	c)	Entente Canada-Manitoba-Winnipeg sur le développement de la ville de Winnipeg	3 705,6 (4)	2 028,0
	d)	Ouvrage régulateur du canal de dérivation de la rivière Rouge	<u>500,0</u>	<u>500,0</u>
			<u>27 805,6</u>	<u>26 278,0</u>
	e)	Moins : Somme récupérable des Initiatives d'immobilisations	<u>(5 000,0)</u>	<u>(5 000,0)</u>
20.5	5.	Amortissement des immobilisations	<u>2,1</u>	<u>-</u>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
		Total des crédits pour les Affaires urbaines	<u><u>55 768,5</u></u>	<u><u>77 362,4</u></u>

3. Le total du montant autorisé pour les subventions à la Ville de Winnipeg s'élève à 52 251,5 \$, soit 28 651,5 \$ pour les subventions en fonctionnement et 23 600,0 \$ pour les subventions en capital.
4. Le total du montant autorisé pour cette Entente s'élève à 8 016,8 \$, soit 2 707,8 \$ à titre de subventions de fonctionnement et 3 705,6 \$ à titre de subventions en capital inclus dans le ministère des Affaires urbaines, et, en plus, 677,0 \$ à titre de subventions de fonctionnement et 926,4 \$ à titre de subventions en capital inclus dans la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba. Le total du montant autorisé pour les subventions de fonctionnement atteint donc 3 384,8 \$ et le total du montant autorisé pour les subventions en capital, 4 632,0 \$.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
CRÉDITS D'AUTORISATION (26)			
Sommaire des programmes			
1. Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba	16 330,8	27,8	12 779,8
2. Fonds des innovations de développement durable	3 400,0	-	3 400,0
3. Initiatives concernant l'administration de la justice	1 500,0	-	1 500,0
4. Réforme interne, adaptation de la main-d'oeuvre et augmentation générale des salaires	20 000,0	33,3	15 000,0
Total des crédits pour les Crédits d'autorisation	41 230,8	26,2	32 679,8

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	27 527,0	22,8	22 412,8
Subventions en capital	8 461,4	16,4	7 267,0
Infrastructure	5 242,4	74,7	3 000,0
Amortissement des immobilisations	-	-	-
Total des crédits pour les Crédits d'autorisation	41 230,8	26,2	32 679,8

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1998-1999	23 119,8
Transfert de crédits venant de :	
- Ressources naturelles	9 760,0
Transfert de crédits venant de Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba - Entente d'association sur les infrastructures hydrauliques municipales - Dépenses en capital allant à :	
- Développement rural	(200,0)
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	32 679,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)
CRÉDITS D'AUTORISATION (26) suite				
26.1	1.	Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba	16 330,8	12 779,8
		Dépenses du Manitoba liées aux activités entreprises dans le cadre de diverses ententes fédérales-provinciales.		
	a)	Entente sur le développement de Winnipeg		
		1) Subventions de fonctionnement	677,0	862,8
		2) Subventions en capital	926,4	507,0
		Sous-total a)	1 603,4	1 369,8
	b)	Programme de protection contre les inondations		
		1) Subventions en capital	7 535,0	6 760,0
		2) Infrastructure	5 242,4	3 000,0
		Sous-total b)	12 777,4	9 760,0
	c)	Accord-cadre sur les droits fonciers issus de traités - Dépenses de fonctionnement	450,0	450,0
	d)	Entente-cadre sur la promotion des langues officielles - Dépenses de fonctionnement	1 500,0	1 200,0
26.2	2.	Fonds des innovations de développement durable	3 400,0	3 400,0
		Ce fonds doit permettre d'élaborer, de mettre en oeuvre et de promouvoir des projets du gouvernement, de l'entreprise privée et de groupes communautaires se rapportant au développement durable et à l'innovation dans le domaine de l'environnement.		
26.3	3.	Initiatives concernant l'administration de la justice	1 500,0	1 500,0
		Fonds destinés à l'élaboration et à la mise en oeuvre de diverses initiatives concernant les questions autochtones et autres questions sur l'administration de la justice.		
26.4	4.	Réforme interne, adaptation de la main-d'oeuvre et augmentation générale des salaires	20 000,0	15 000,0
		Coût prévu des diverses initiatives en matière de réforme interne, et coût de l'adaptation de la main-d'oeuvre pouvant découler des modifications apportées au chapitre de la conception ou de la prestation des programmes. On financerait à même ce poste les coûts de l'augmentation générale des salaires qui ne seraient pas compris dans les crédits des ministères.		
Total des crédits pour les Crédits d'autorisation			41 230,8	32 679,8

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers de \$)*
AUTRES AFFECTATIONS (27)			
Sommaire des programmes			
1. Crédits - Urgences diverses			
Programmes existants	20 000,0	-	20 000,0
Dépenses liées aux inondations de 1997	3 500,0	(95,6)	80 000,0
	<u>23 500,0</u>	(76,5)	100 000,0
2. Initiatives de développement économique urbain	17 500,0	4,5	16 750,0
3. Travaux d'infrastructure Canada-Manitoba et Entente de partenariat pour le développement économique Canada-Manitoba	6 127,1	(51,8)	12 700,0
4. Allocation pour les pertes et dépenses des sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux	775,0	-	775,0
5. Initiatives d'immobilisations	55 000,0	10,0	50 000,0
6. Fonds du millénaire	4 000,0	-	-
	<u>106 902,1</u>	(40,7)	<u>180 225,0</u>
Total des crédits pour les Autres affectations	<u>106 902,1</u>	(40,7)	<u>180 225,0</u>

Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement	43 775,0	(62,8)	117 525,0
Subventions en capital	50 627,1	(1,1)	51 200,0
Infrastructure	12 500,0	8,7	11 500,0
Amortissement des immobilisations	-	-	-
	<u>106 902,1</u>	(40,7)	<u>180 225,0</u>
Total des crédits pour les Autres affectations	<u>106 902,1</u>	(40,7)	<u>180 225,0</u>

* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1998-1999	180 225,0
Budget des dépenses 1998-1999 (après rajustement)	<u>180 225,0</u>

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers \$)
AUTRES AFFECTATIONS (27) suite				
27.1	1.	Crédits - Urgences diverses Dépenses pour feux de forêt, inondations et autres désastres naturels; provisions pour les coûts reportés liés aux inondations du printemps 1997; dépenses ministérielles liées aux interventions nécessaires en cas d'inondations, de feux de forêt et d'éco-urgences; aide aux personnes sinistrées et autres dépenses connexes. Remboursement partiel accordé aux ministères pour pertes de biens non assurés.	23 500,0	100 000,0
	a)	Crédits - Urgences diverses	20 000,0	20 000,0
	b)	Dépenses liées aux inondations de 1997	3 500,0	80 000,0
27.2	2.	Initiatives de développement économique urbain Financement d'initiatives de développement économique dirigées par le gouvernement dans la Ville de Winnipeg.	17 500,0	16 750,0
27.3	3.	Travaux d'infrastructure Canada-Manitoba et Entente de partenariat pour le développement économique Canada-Manitoba Contribution du Manitoba aux Travaux d'infrastructure Canada-Manitoba, afin d'améliorer et d'augmenter les infrastructures, et de créer des emplois, et à l'Entente de partenariat pour le développement économique Canada-Manitoba afin de promouvoir le développement économique à l'aide d'un programme de partenariat en matière d'investissement stratégique.	6 127,1	12 700,0
	a)	Travaux d'infrastructure Canada-Manitoba	6 127,1	12 700,0
	b)	Entente de partenariat pour le développement économique Canada-Manitoba	5 000,0	-
			11 127,1	12 700,0
	c)	Moins : Somme récupérable des Initiatives en immobilisations	(5 000,0)	-
27.4	4.	Allocation pour les pertes et dépenses des sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux Financement des pertes et des dépenses des sociétés de la Couronne, des organismes, commissions et conseils gouvernementaux pour lesquels aucun crédit n'est prévu ailleurs dans le présent budget.	775,0	775,0
		Manitoba Potash Corporation	250,0	250,0
		Venture Manitoba Tours Ltd.	525,0	525,0

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1998-1999 (milliers \$)
AUTRES AFFECTATIONS (27) suite				
27.5	5.	Initiatives d'immobilisations	55 000,0	50 000,0
		Investissement de capitaux dans l'infrastructure du Manitoba. Les projets viseront notamment les secteurs suivants : divisions scolaires et universités, matériel utilisé dans le secteur de la santé, routes rurales, ponts sur voies d'eau, systèmes d'approvisionnement en eau des régions rurales, projets d'alimentation en gaz dans les régions rurales; aide aux localités et aux aéroports du Nord, réfection des rues résidentielles de Winnipeg; Fonds des innovations du Manitoba qui s'ajoutera au projet fédéral de recherche. Il s'agit de projets ponctuels dont les coûts seront entièrement contrebalancés par un transfert provenant du Fonds de stabilisation des recettes, tel qu'il est indiqué dans le Budget des recettes pour 1999-2000.		
	a)	Matériel - Secteur de la santé	5 000,0	5 000,0
	b)	Construction de routes	10 000,0	10 000,0
	c)	Réfection des rues résidentielles à Winnipeg	5 000,0	5 000,0
	d)	Projets d'approvisionnement en eau et de réseaux d'égouts des régions rurales	4 000,0	4 000,0
	e)	Dragage du port de Churchill	3 000,0	3 000,0
	f)	Fonds des innovations du Manitoba	7 000,0	7 000,0
	g)	Ponts sur voies d'eau	1 500,0	1 500,0
	h)	Localités du Nord	1 000,0	1 000,0
	j)	Aéroports du Nord	1 000,0	-
	k)	Entente de partenariat pour le développement économique Canada-Manitoba	5 000,0	-
	m)	Divisions scolaires	2 500,0	-
	n)	Universités	2 000,0	2 400,0
	p)	Autres	8 000,0	11 100,0
27.6	6.	Fonds du millénaire	4 000,0	-
		Financement pour les activités liées au millénaire y compris les projets marquants, les partenariats municipaux, les innovations communes avec la communauté et le secteur privé qui visent à promouvoir les projets du millénaire à l'échelle régionale, provinciale, nationale ou internationale; aide financière pour les activités destinées à encourager les Manitobains à souligner le millénaire avec des fêtes, des festivals et des manifestations particulières.		
Total des crédits pour les Autres affectations			106 902,1	180 225,0

PARTIE B
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

PARTIE B
SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS
CRÉDITS LÉGISLATIFS ET DÉPENSES À VOTER

	ESTIMATIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	ESTIMATIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 1998-1999* (milliers de \$)
Investissements en immobilisations			
Total des crédits législatifs	-	-	-
Total des investissements en immobilisations à voter	<u>113 256,8</u>	s. o.	<u>16 415,5</u>
Total Partie B - Investissements en immobilisations	<u><u>113 256,8</u></u>	s. o.	<u><u>16 415,5</u></u>

*** Conciliation**
(milliers de \$)

	CRÉDITS LÉGISLATIFS	CRÉDITS À VOTER	TOTAL
Partie B - Investissements en immobilisations			
Budget des dépenses publié 1998-1999	-	-	-
Rajustement des dépenses en capital :			
- Plus : Crédits venant de la Partie A -			
Dépenses de fonctionnement	-	16 415,5	16 415,5
Estimations des investissements en immobilisations 1998-1999 (après rajustement)	<u>-</u>	<u>16 415,5</u>	<u>16 415,5</u>
	<u><u>-</u></u>	<u><u>16 415,5</u></u>	<u><u>16 415,5</u></u>

PARTIE B
ESTIMATIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS
DE LA
PROVINCE DU MANITOBA

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000

	ESTIMATIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 1999-2000 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1998-1999	ESTIMATIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 1998-1999 (milliers de \$)
Agriculture	13,0	-	-
Services à la famille	8 710,0	-	-
Finances	7 400,0	-	-
Services du gouvernement	40 700,0	170,3	15 057,8
Santé	20 700,0	-	-
Voirie et Transport	1 453,8	36,9	1 061,8
Ressources naturelles	280,0	(5,4)	295,9
Réforme interne, adaptation de la main-d'oeuvre et augmentation générale des salaires	34 000,0	-	-
Total	113 256,8	s. o.	16 415,5

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	ESTIMATIONS DES INVESTISSEMENTS EN 1999-2000 (milliers de \$)	ESTIMATIONS DES INVESTISSEMENTS EN 1998-1999 (milliers de \$)
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS suite				
B.1.	1.	Agriculture Acquisition de matériel.	<u>13,0</u>	<u>-</u>
B.2.	2.	Services à la famille Investissements en immobilisations afin d'acquérir la technologie de l'information nécessaire pour appuyer la mise en oeuvre d'un système unique d'aide au revenu dans la Ville de Winnipeg.	<u>8 710,0</u>	<u>-</u>
B.3.	3.	Finances Prise en charge des coûts de développement du nouveau système général et intégré en matière de gestion des finances, des ressources humaines et de la paye (Amélioration des méthodes), et financement d'un projet pilote relatif à un système électronique général de gestion des documents.	<u>7 400,0</u>	<u>-</u>
	a)	Initiative Amélioration des méthodes	6 700,0	- (1)
	b)	Projet pilote de gestion des documents	700,0	-
B.4.	4.	Services du gouvernement Programme de construction et projets de rénovation majeurs du ministère, et mise en oeuvre de l'initiative générale de bureautique au sein du gouvernement.	<u>40 700,0</u>	<u>15 057,8</u>
	a)	Projets d'immobilisations	24 500,0	15 057,8
	b)	Initiative de bureautique	16 200,0	- (1)
B.5.	5.	Santé Prise en charge des coûts de développement nécessaires pour aider à la mise en oeuvre du Réseau d'info-santé à l'échelle de la province.	<u>20 700,0</u>	<u>- (1)</u>
B.6.	6.	Voirie et Transport Construction de biens corporels et acquisition de matériel d'entretien des routes pour le ministère.	<u>1 453,8</u>	<u>1 061,8</u>

1. Cette initiative était financée par la Government Information Systems Management Organization (Man.) Inc. (GISMO) au cours de l'exercice 1998-1999.

RÉS. N ^o	POSTE N ^o	RUBRIQUE	ESTIMATIONS DES INVESTISSEMENTS EN 1999-2000 (milliers de \$)	ESTIMATIONS DES INVESTISSEMENTS EN 1998-1999 (milliers de \$)
B.7.	7.	Ressources naturelles Remise à neuf et amélioration des installations, et acquisition de matériel.	<u>280,0</u>	<u>295,9</u>
B.8.	8.	Réforme interne, adaptation de la main-d'oeuvre et augmentation générale des salaires Prise en charge des coûts de développement nécessaires pour aider à l'initiative de réforme interministérielle Amélioration des systèmes. Le but de cette initiative est de créer un <i>guichet unique</i> pour les services du gouvernement en mettant sur pied et en améliorant des systèmes dans certains domaines clés des affaires du gouvernement.	<u>34 000,0</u>	<u>- (1)</u>
Total des Investissements en immobilisations			<u><u>113 256,8</u></u>	<u><u>16 415,5</u></u>

1. Cette initiative était financée par la Government Information Systems Management Organization (Man.) Inc. (GISMO) au cours de l'exercice 1998-1999.

ANNEXE A

ORGANISMES DE SERVICE SPÉCIAL

Comme l'indique l'introduction à la page 8, les organismes de service spécial sont des prestataires de services qui ont une responsabilité plus directe en matière de résultats d'exploitation et à qui l'on accorde une plus grande souplesse de gestion pour qu'ils soient plus efficaces. Normalement, aucun financement n'est prévu dans le budget des dépenses annuel pour ces organismes, car ils s'autofinancent généralement à l'aide de divers droits et tarifs qu'ils appliquent.

ANNEXE A
ORGANISMES DE SERVICE SPÉCIAL

	PLAN STRATÉGIQUE - 1999-2000			PARTAGE DES RECETTES (milliers de \$)	PLAN STRATÉGIQUE 1998-1999
	RECETTES (milliers de \$)	DÉPENSES (milliers de \$)	BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) (milliers de \$)		BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) (milliers de \$)
Bureau du contentieux civil	3 476,8	3 498,8	(22,0)	500,0	(132,3)
Office des compagnies	3 264,9	1 877,9	1 387,0	1 250,0	1 402,2
Organisme chargé des véhicules gouvernementaux	20 261,6	18 141,8	2 119,8	2 000,0	1 708,5
Centre de développement des produits alimentaires	1 816,3	1 816,3	-	-	-
Centre de technologie industrielle	2 753,3	2 710,9	42,4	-	-
Services de gestion foncière	2 937,6	2 415,5	522,1	500,0	567,6
Organisme de gestion du courrier	5 824,0	5 745,5	78,5	-	120,0
Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN) . .	1 361,4	1 438,2	(76,8)	-	(79,7)
Commission des valeurs mobilières du Manitoba (nouveau)	4 000,0	2 752,0	1 248,0	700,0	s. o.
Centre des manuels scolaires du Manitoba	7 224,9	7 237,8	(12,9)	-	22,1
Organisme chargé de la distribution du matériel . . .	16 670,0	16 390,0	280,0	200,0	950,0
Bureau du commissaire aux incendies	4 960,2	5 120,6	(160,4)	-	(124,1)
Perfectionnement et Formation	1 092,1	1 042,4	49,7	-	31,2
Pépinière de la forêt Pineland	3 495,2	3 502,2	(7,0)	-	1,7
Office d'enregistrement des titres et des instruments	12 389,4	10 330,5	2 058,9	2 800,0	3 585,9
Curateur public	4 447,5	4 630,7	(183,2)	-	2,8
Bureau de l'état civil	2 170,0	2 130,0	40,0	190,0	122,8

Remarque : Des renseignements détaillés sur chaque organisme de service spécial (OSS) figurent dans le rapport annuel de l'organisme en question et dans les suppléments budgétaires du ministère responsable.

Des renseignements généraux sur les organismes figurent dans le rapport annuel de l'Office de financement des organismes de service spécial.

ANNEXE B

NOUVELLE CONVENTION COMPTABLE POUR LES DÉPENSES EN CAPITAL

ANNEXE B

NOUVELLE CONVENTION COMPTABLE POUR LES DÉPENSES EN CAPITAL

En 1999-2000, la province adopte une nouvelle convention comptable pour les immobilisations corporelles. Cette nouvelle convention repose sur les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. En vertu de ces normes, les dépenses d'immobilisations corporelles doivent être amorties sur la durée de vie utile des biens. Ainsi, les coûts des immobilisations corporelles sont étalés sur leur durée d'utilisation et l'amortissement est inscrit au chapitre des dépenses dans l'état des opérations.

On entend par immobilisations corporelles les biens dont la durée de vie utile dépasse une année et qui sont acquis, construits ou développés, et conservés pour être utilisés et non revendus. Les immobilisations corporelles dont la valeur est inférieure à la limite de capitalisation établie seront inscrites au chapitre des dépenses dans l'année de leur acquisition.

Pour déterminer la vie utile d'un bien, on prend en considération le passage du temps, l'usure normale qu'entraîne son utilisation ainsi que les effets de l'obsolescence de la technologie. La province adoptera une durée de vie utile standardisée pour chaque catégorie de biens, laquelle devrait rester inchangée. La méthode de l'amortissement linéaire consiste à imputer à chaque unité de temps choisie un montant égal qui tient compte de la durée de vie utile des biens en cause.

Le tableau suivant résume les catégories de biens standardisées, les limites de capitalisation et les taux d'amortissement découlant de la nouvelle convention comptable.

Catégorie de biens	Description des biens	Limite de capitalisation (en dollars)	Durée de vie utile (en années)	Taux d'amortissement linéaire (en %)
1	BIENS-FONDS	s. o.	s. o.	s. o.
2	IMMEUBLES - briques, mortier et acier	100 000	40	2,50
3	IMMEUBLES - charpente en bois	100 000	25	4,00
4	VÉHICULES	10 000	5	20,00
5	AÉRONEFS ET NAVIRES			
	- cadres d'aéronefs	10 000	24	4,17
	- moteurs d'aéronefs	10 000	5	20,00
	- navires	10 000	24	4,17
6	MATÉRIEL ET OUTILLAGE - autre que pour la construction et l'entretien des routes	10 000	10	10,00
7	MATÉRIEL ET OUTILLAGE - construction et entretien des routes	10 000	15	6,67
8	MATÉRIEL INFORMATIQUE - macro-ordinateurs et mini-ordinateurs	50 000	10	10,00
9	MATÉRIEL INFORMATIQUE - ordinateurs personnels	10 000	4	25,00
10	INFORMATIQUE - application majeure	500 000	15	6,67
11	LOGICIELS - autre	10 000	4	25,00
12	MOBILIER	10 000	10	10,00
13	AMÉLIORATIONS LOCATIVES	100 000	sur la durée du bail	

Par exemple, pour une machine servant à la construction des routes et coûtant 30 000 \$, l'amortissement annuel estimatif serait calculé ainsi :

$$\frac{\text{coût d'origine}}{30\,000\ \$} \div \frac{\text{durée de vie utile}}{15} = \frac{\text{amortissement}}{2\,000\ \$ \text{ par an}}$$